

## Aujourd'hui

## Arts et spectacles



**E 1** Le «nouveau» Daniel Lavoie

## Vacances/Voyage



**I 1** Le train des maharajahs!

## Vivre aujourd'hui



**D 1** A l'école des gouvernantes

## Science



**D 5** Le virus de l'hiver prochain!

## Sommaire

- Annonces classées**  
immobilier..... D7 à D15, F1 à F4  
marchandises..... F5  
emplois..... F5 à F7, G1 à G6  
propositions d'affaires..... H5  
**Bandes dessinées**..... I19, I10  
**Bridge — Timbres**..... I17  
**Carrières et prof.**... K1 à K12, L1 à L12  
**Décès**..... G7  
**Economie**..... H1 à H11  
**Etes-vous observateur?** .. D11  
**Feuilleton**..... I18  
**Génies en herbe**..... I19  
**Habitat**..... M1 à M18  
**Horoscope**..... I18  
**Le monde**..... A14  
**Maisons d'enseig.**... A19 à A23  
**Mots croisés**..... F1, I18  
**«Mot mystère»**..... F2  
**Quoi faire**..... E23  
**Restaurants**..... J6 à J8  
**Sciences**..... D5  
**Sports**..... cahier C  
**Télévision**..... E2

# Québec entend franciser les PME

## Mais évitera de compromettre le dynamisme des entreprises d'avenir

DENIS LESSARD

Le gouvernement du Québec songe à étendre aux petites et moyennes entreprises (PME) l'obligation d'obtenir des certificats de francisation, prévus par la Loi 101, a déclaré hier le premier ministre Robert Bourassa, qui s'est dit toutefois inquiet de l'impact d'une telle décision sur l'industrie de la haute technologie.

En conférence de presse hier, à l'issue du caucus spécial de deux jours de ses députés à Laval, M. Bourassa a fait savoir que le

rapport du ministre des Affaires culturelles sur les modifications à apporter à la Loi 101 et à ses règlements, préconisait l'extension, aux entreprises qui comptent de dix à 50 salariés, de l'obligation — encore mal respectée — d'obtenir des certificats de francisation.

Pour Mme Lise Bacon, cette extension serait «une adaptation» des règlements actuellement en vigueur pour les plus grandes entreprises. Tout au plus, un avant-projet de loi pourrait être déposé à l'automne, si le gouvernement donnait son feu vert.

Actuellement, seulement les firmes de 50 employés et plus ont à prouver qu'on peut travailler en français chez elles, et qu'elles peuvent communiquer, dans sa langue, avec la clientèle francophone. Après dix ans d'application de la Loi 101, la moitié seulement des grandes entreprises ont respecté cette disposition de la loi.

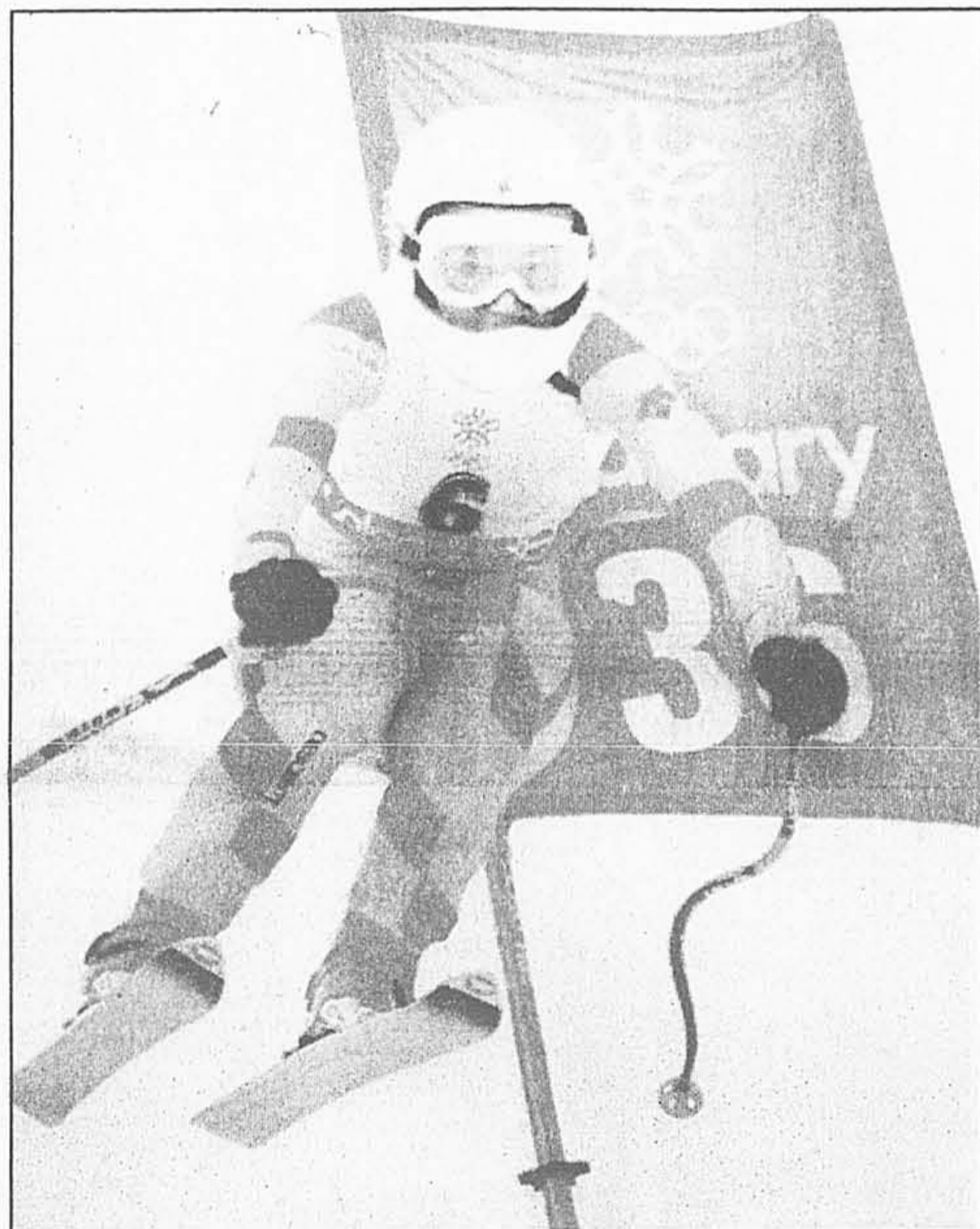
Les propositions de Mme Bacon sur la francisation des PME seront étudiées par le conseil des ministres, a dit M. Bourassa. Elles nécessiteraient un amendement à la Loi 101.

«Nous n'avons pas d'objections. Nous voulons voir toutefois les implications pratiques en terme de contrôle, d'application», a-t-il dit.

Cette nouvelle mesure toucherait «plusieurs dizaines de milliers d'entreprises», ce qui n'augure rien de bon quand on voit les problèmes d'application de la Loi 101 sur l'affichage auprès d'un aussi grand nombre de commerçants, a-t-il fait valoir.

C'est dans les firmes qui emploient entre dix et 50 personnes que se trouvent con-

VOIR QUEBEC EN A 2



PHOTOLASER CP

## Le Canada gagne une première médaille

Troisième derrière l'Allemande de l'Ouest Marina Kiehl et la Suisse Brigitte Oertli, la descendue Karen Percy a procuré hier au Canada sa première médaille des Jeux. Le vent, encore une fois, a contrarié quelques plans hier à Calgary. Il a entre autres gâché les Jeux de Laurie Graham qu'une bourrasque a privée d'une médaille presque certaine dans cette même épreuve. Les sauteurs à ski ont eux aussi souffert puisque l'épreuve du tremplin de 90 mètres a encore une fois été reportée. Les Soviétiques ont de leur côté poursuivi leur razzia en ski de fond (Pierre Harvey a terminé 17e) tandis que les Allemands de l'Est continuaient de dominer les épreuves de luge. Au hockey, surprise... pas de surprises. Sinon que les dirigeants du hockey soviétique et ceux de la LNH ont conclu d'importants accords. Nos informations, page C 1

## Les maquilleuses refusent de toucher les sidéens invités

PAUL ROY

L'équipe de maquillage de Radio-Québec a refusé de maquiller les cinq personnes atteintes du sida qui participent à l'émission *Parler pour parler* de vendredi prochain.

Le travail sera effectué par M. Pierre David, coiffeur personnel de l'animatrice de l'émission, Mme Jeannette Bertrand.

«Vous me mettez dans l'eau bouillante», a déclaré Mme Bertrand à *La Presse* lorsqu'elle a été interrogée sur cette affaire, hier soir.

«Je trouve ça très dommage que ça sorte. Mais ce sont les

faits, je ne suis pas capable de mentir.»

L'affaire est d'autant plus gênante que l'émission de vendredi prochain, tout comme celle diffusée hier soir, vise justement à démystifier le sida. Ces deux émissions s'appuient sur un sondage réalisé pour le compte de *La Presse* et de *Parler pour parler*.

Hier, *La Presse* publiait la première tranche du sondage en titrant: «Le sida n'effraie pas les Montréalais.»

Mme Bertrand n'a pas voulu commenter le geste des maquilleuses de Radio-Québec autrement qu'en disant: «Je comprends la nature humaine, on a

VOIR SIDEENS EN A 2



## Les Montréalais sont fidèles en amour

PIERRE GRAVEL

La hantise du sida a provoqué peu de changements au comportement sexuel des Montréalais francophones.

Leurs habitudes sexuelles sont assez stables tant en ce qui a trait au choix de leur partenaire qu'à la nature des relations qu'ils entretiennent avec lui. Ils sont globalement satisfaits de leur vie sexuelle, et seule une infime minorité s'est autorisée des aventures extracoujugales au cours des deux dernières années.

La plus grande partie d'entre eux reproche les relations hétérosexuelles pour les adolescents de 15 à 18 ans s'ils ne sont pas engagés dans une liaison amoureuse. Dans l'hypothèse où ils le sont, les Mont-

réalais se montrent beaucoup plus permissifs à leur endroit. (Voir page B 1)

Ces informations proviennent d'un sondage effectué en octobre dernier par le Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour le compte de *La Presse* et de l'émission *Parler pour parler*, de Radio-Québec.

Une première partie, rendue publique hier, révélait que, d'une façon générale, les Montréalais sont très bien renseignés sur le sida et que la menace de cette maladie n'a pas beaucoup modifié leurs habitudes sexuelles.

Demain, *La Presse* publiera la dernière tranche de ce sondage qui porte sur les attitudes des Montréalais à l'égard de l'amour et de la vie. □

## Le pape dénonce la division du monde en deux blocs

d'après AFP et Reuter  
CITÉ DU VATICAN

La division actuelle du monde en deux blocs doit cesser, a réclamé hier le pape Jean-Paul II, avec force et sans mâcher ses mots, dans sa septième encyclique, *Sollicitudo rei socialis* (Pré-occupation sociale).

«Chacun des deux blocs cache au fond de lui, à sa manière, la tendance à l'impérialisme ou à des formes de néo-colonialisme», affirme le Souverain Pontife, qui dénonce la division en deux blocs comme «un obstacle direct à la véritable transformation des conditions de sous-développement dans les pays en voie de développement et dans les pays moins avancés».

Le document de 30 000 mots fait le point sur la situation sociale, économique et politique de la planète, vingt ans après *Populorum progressio* (Progrès des peuples) de Paul VI.

Le pape accuse de «trahison des attentes légitimes de l'humanité» et de «véritable défection par rapport à une obligation morale» aussi bien l'Ouest «quand il donne l'impression de se laisser aller à des formes d'isolement croissant et égoïste», que l'Est «quand il semble à son tour ignorer, pour des motifs discutables, son devoir de coopérer aux efforts pour soulager la misère des peuples».

Le chef de l'Église catholique estime que les conceptions du développement des deux blocs sont

«toutes deux imparfaites» et ont besoin «d'être radicalement corrigées». Il réaffirme l'attitude critique de l'Église vis-à-vis du capitalisme libéral aussi bien que du collectivisme marxiste.

Quant à la production et au commerce des armes conventionnelles et nucléaires, et au gaspillage de ressources, le pape met en garde les responsables: «La conclusion logique» est que la situation du monde actuel «semble destinée à nous acheminer plus rapidement vers la mort».

Le pape lance un appel aux nations les plus puissantes et les plus riches à dépasser les impérialismes de tout genre. Il souligne les conséquences, dans la logique des blocs, d'un souci excessif de la

VOIR PAPE EN A 2

## Le prix de l'essence baisse en attendant...la taxe d'Ottawa

FRANCINE OSBORNE

Ultramar a annoncé hier qu'elle a baissé le prix de l'essence de sept dixièmes de cent le litre dans son réseau de stations-service du Québec.

La compagnie explique que cette diminution est rendue possible grâce à la réduction du prix du baril de pétrole brut survenue sur le marché mondial au cours des mois de novembre et décembre derniers.

«Il est normal que le consommateur puisse bénéficier

d'une réduction de coût lorsqu'il y a une baisse de prix sur le marché mondial», a déclaré un porte-parole d'Ultramar.

Les compagnies pétrolières transmettent habituellement les changements de prix aux consommateurs dans les 90 jours, compte tenu des délais entre l'achat et la livraison du produit aux pompes.

Pourtant, depuis que le prix a baissé sur le marché international, les spécialistes s'attendaient à une chute de prix à la

VOIR ESSENCE EN A 2

**Électronique Dumoulin**  
SPECS  
Montreal: 8390 ST-HUBERT  
Laval: 1599 Autoroute 440 ouest  
(au sud de l'autoroute des Laurentides)  
398-4777/398-1122 745-5322

Pensez vacances, pensez caméra...



**PENSEZ AUBAINE**  
Les bronzages s'envolent, les images restent.  
Vos prochaines vacances seront des plus complètes avec une caméra vidéo 8, qui compte parmi les plus petites, légères et polyvalentes sur le marché. De plus, Dumoulin l'offre en promotion pour que vos vacances débutent sur une bonne note.



# Mme Bacon accuse les «majors» d'être de mauvaise foi

## Bellevue-Pathé aurait retiré Broadcast News de sa propre initiative même après avoir obtenu le visa d'exploitation

DENIS LESSARD et SERGE DUSSAULT

Certains «majors» qui tiennent à distribuer des films en anglais seulement au Québec n'hésitent pas à «berner la population» dans leur campagne pour faire reculer le gouvernement sur sa Loi sur le cinéma, a soutenu hier le ministre des Affaires culturelles.

Selon Mme Lise Bacon, plusieurs distributeurs — Astral Bellevue Pathé, Famous Players et Paramount entre autres — sont de mauvaise foi lorsqu'ils prétendent que c'est la nouvelle loi québécoise, non encore en application, qui les empêche de présenter des films dans leur version anglaise.

Broadcast News a-t-il été retiré de l'affiche — après avoir reçu sept mises en nomination aux Oscars — à cause d'une loi tatillonne limitant au Québec la circulation des films en anglais?

La nouvelle paraissait hier matin dans The Gazette. Selon le quotidien anglophone, le visa de Broadcast News expirait après 60

jours d'exploitation parce qu'aucune copie française du film n'était disponible comme le voulait la Loi 109 régissant le cinéma. La version doublée du film ne devant nous arriver de France que le 4 mars, il fallait entre-temps interrompre la carrière du film.

«Tout ça est totalement faux!» affirme le président de la Régie du cinéma du Québec, M. André Guérin. C'est la compagnie elle-même (Astral Bellevue Pathé agissant pour la 20th Century Fox) qui, de sa propre initiative, a décidé jeudi après-midi de retirer la version originale anglaise de Broadcast News sans que la loi y soit pour quoi que ce soit.

Et la nouvelle est d'autant plus étonnante, souligne M. Guérin, que Bellevue-Pathé a bel et bien obtenu pour Broadcast News un visa permanent d'exploitation en vertu de l'article 83 de la loi actuellement en vigueur.

Article qui dit notamment que «si seule une version autre qu'en français est présentée et que la personne qui demande le visa dépose à la Régie un contrat assurant, dans un délai que la Régie

juge raisonnable, le doublage ou le sous-titrage en français du film au Québec (...) la Régie appose un visa sur les copies présentées en version autre qu'en français.»

Or, rappelle André Guérin, Astral-Bellevue Pathé a déposé un contrat montrant qu'une version sous-titrée de Broadcast News a été commandée — et même réalisée — chez Titrafilm Montréal Inc. En conséquence de quoi cinq copies originales anglaises recevaient dès lundi un visa permanent d'exploitation. De même, évidemment, que la copie sous-titrée.

«Ils pouvaient donc continuer à exploiter Broadcast News. Pourtant, ils ont mystérieusement décidé de retirer la version anglaise.»

Qui a pris cette décision? Et pourquoi?

Qui? Chez Astral Bellevue Pathé, on affirme que la décision a été prise par Cineplex Odeon. Un coup de téléphone au siège social de la compagnie, à Toronto, nous renvoie à Montréal, au bureau de Guy Gagnon, vice-président à la programmation de Cineplex-Odeon.

«Il s'agit, dit-il, d'une tempête dans un verre d'eau.»

— Qui a décidé de retirer Broadcast News de la circulation en prétextant les contraintes de la Loi 109?

— Je ne peux pas répondre, nous allons émettre un communiqué.

— Est-il exact que cinq copies de Broadcast News ont obtenu un visa permanent?

— Je ne peux pas répondre... La nouvelle loi nous pèse sur le dos. On ne va tout de même pas nous reprocher d'appliquer l'esprit de la loi et non la lettre!

La Presse a reçu hier après-midi le communiqué de Cineplex Odeon. Il reprend l'essentiel de l'article de The Gazette: la Loi 109, le délai de soixante jours, la copie doublée qui n'arrivera de France que le 4 mars. Et le communiqué affirme: «Comme la version française du film Broadcast News n'est pas encore disponible à ce jour, Cineplex Odeon se voit dans l'obligation de retirer de l'affiche la version anglaise de Broadcast News...»



André Guérin PHOTO D'ARCHIVES

André Guérin parle d'une croisée fondée sur des faussetés. L'article invoqué, dit-il, n'est pas celui de la loi actuelle, la seule en vigueur pour le moment, mais celui de la Loi 59, votée en décembre dernier, modifiant la Loi 109.

L'article 19 de cette nouvelle loi modifie l'article 83 dont nous avons parlé plus haut et lui donne «des dents». Plus question, par exemple, de copie sous-titrée pour obtenir un visa permanent pour un film en anglais.

«Mais pour appliquer ce nouvel article, souligne Guérin, il faut attendre que les règlements soient faits.»

À quoi on pourrait ajouter que tout ce bruit ne peut que faire mousser le film qui reprendra l'affiche en mars...

En attendant, si vous avez envie de voir Broadcast News, allez au cinéma Princess, à Cowansville, qui continue d'exploiter le film en toute tranquillité.

«Projection à 8h45 se terminant à 10h45, dit le message enregistré. Admission: \$6...»

### SUITE DE LA UNE

#### QUÉBEC

Québec entend franchiser les PME

centrées des compagnies de haute technologie, qui fonctionnent essentiellement en anglais. «Nous essayons d'être réalistes. La recherche est un domaine hautement international, il ne faudrait pas essayer d'en compromettre le dynamisme par des dispositions linguistiques trop contraignantes», a-t-il dit.

Pour Mme Bacon, en revanche, ces entreprises de pointe sont précisément la cible à atteindre. «Une grande partie d'entre elles fonctionnent uniquement en anglais. Nous ne voulons pas que les francophones soient exclus de ces industries», a-t-elle dit.

Une éventuelle extension du programme de francisation tiendrait compte de leurs ressources, a-t-elle dit. L'actuel délai de dix ans accordé aux grandes compagnies pourrait même être plus long pour les PME, a-t-elle laissé entendre.

Pour la session parlementaire du printemps, «il est déjà tard» pour présenter un projet à l'Assemblée nationale.

«Si nous étions prêts, ce serait un avant-projet de loi déposé à l'automne», a-t-elle dit.

D'autre part, le premier ministre Bourassa s'est dit nullement inquiet par l'éventualité que le Sénat, dominé par les ex-collègues du premier ministre Trudeau, ne tente de bloquer l'Accord du lac Meech, actuellement à l'étude devant un comité de la Chambre haute.

«Ils ont jusqu'au mois de mai pour dissenter», a-t-il dit, rappelant que le Sénat n'avait qu'un droit de veto suspensif de six mois sur cette résolution déposée l'automne dernier.

«À la fin, les élus du peuple auront le dernier mot», a-t-il ajouté, «convaincu» qu'en dépit des retards et des opposants, l'Accord sera entériné par les dix provinces.

«Ce serait difficile de dire non au Québec qui, lui, a dit oui à deux reprises au Canada, lors du référendum et du lac Meech», a-t-il dit.

Quant aux réticences des francophones hors Québec, qui ont accusé le gouvernement Bourassa de les avoir laissés tomber, elles ne signifient pas que ces groupes veulent pour autant voir l'entente avorter, a-t-il ajouté.

«Ils ont dit qu'ils souhaitaient des changements, mais pas au point de sacrifier le lac Meech», a-t-il dit.

#### SIDÉENS

Les maquilleuses refusent de toucher les sidéens infectés

peur de ce qu'on ne connaît pas.»

Les maquilleuses de Radio-Québec avaient été prévenues la semaine dernière qu'elles auraient à maquiller des sidéens.

«Les maquilleuses approchées avaient des appréhensions, a admis hier leur chef d'équipe, M. Jean Pascal. Mais on a aussi eu peur de contaminer les autres, parce qu'on travaille sur les visages des gens.»

M. Pascal y voyait aussi un précédent: «Il se peut qu'un jour on soit appelés à travailler sur des personnes contaminées au nucléaire...»

Pourtant, selon Mme Marie-Hélène Roy, chercheuse à Parler pour parler, des sidéens ont déjà été maquillés à Radio-Québec, notamment l'écrivain Alain Emmanuel Dreuilhe, auteur de Corps à corps.

«Nous les avons prévenues par délicatesse, a admis Mme Roy. Mais je n'ai jamais pensé qu'elles refuseraient.»

M. Paul Breton, directeur des services à la programmation de Radio-Québec, nie que les maquilleuses de la société d'État aient refusé de maquiller les cinq sidéens.

«La personne choisie pour les maquiller l'a été en fonction de son habileté à faire des camouflages, parce qu'une des personnes interviewées ne voulait pas être reconnue», affirme-t-il.

«Pour nous, il n'est pas question d'accepter un refus de maquiller un sidéen, notre position est très claire là-dessus. S'il y avait eu refus, il y aurait eu des sanctions disciplinaires.»

M. Breton admet quand même avoir eu connaissance d'une menace d'exercer un refus de travail, qu'il attribue à une «interprétation erronée» des dangers de contamination de la maladie.

«Nous avons organisé une rencontre avec le Dr Jean Robert, un spécialiste du sida de l'hôpital Saint-Luc, a-t-il précisé. Il a rencontré les maquilleuses et les a informées sur les dangers réels du sida.»

M. Breton explique qu'outre M. Jean Pascal, Radio-Québec n'emploie que deux maquilleuses permanentes, les autres étant des pigistes.

Mais selon les informations recueillies par La Presse, le refus serait venu du personnel permanent et des pigistes réguliers. D'où le recours à M. Pierre David, que M. Breton attribue à ses compétences en matière de camouflage.

Quoi qu'il en soit, la rencontre entre les maquilleuses et le Dr Jean Robert a eu lieu jeudi soir. «Nous avons eu une bonne discussion, a dit le Dr Robert à La Presse. Je leur ai expliqué qu'il n'y avait pas de risque de transmission.»

Le médecin dit comprendre la réaction des maquilleuses. «Je connais un paquet d'infirmières et de médecins qui auraient agi de la même façon. Ici, c'est la masse critique qui a joué: cinq personnes atteintes du sida qui allaient arriver en même temps.»

De son côté, M. Pierre David, le coiffeur qui maquillera les si-

déens vendredi prochain, trouve cette affaire complètement ridicule.

«Où est le danger? demande-t-il. Ils (les malades) ne me saigneront quand même pas dans la face!» □

#### PAPE

Le pape dénonce la division du monde en deux blocs

sécurité, «aux dépens bien souvent de l'autonomie, de la liberté de décision, et même de l'intégrité territoriale des nations les plus faibles qui entrent dans les prétendues 'zones d'influence' ou dans les 'périmètres de sécurité'».

L'encyclique indique «une double attitude de péché» dont peuvent être victimes les individus, les nations et les blocs: le désir exclusif du profit et la soif du pouvoir «dans le but d'imposer aux autres sa volonté». «Si l'on considérait certaines formes modernes d'impérialisme à la lumière de ces critères moraux, on découvrirait que derrière certaines décisions, inspirées seulement, en apparence, par des motifs économiques ou politiques, se cachent de véritables formes d'idolâtrie de l'argent, de l'idéologie, de la classe, de la technologie.»

Jean-Paul II dresse une liste des «mécanismes pervers» qui élargissent le fossé entre le Nord et le Sud, et entre riches et pauvres à l'intérieur des sociétés elles-mêmes. Dans ce contexte, il se fait l'avocat du droit à l'initiative économique, aujourd'hui «souvent étouffée».

Ayant à l'esprit la Pologne, selon les observateurs, le pape écrit: «L'expérience nous montre que la négation de ce droit (...) réduit, quand elle ne le détruit pas en fait, l'esprit d'initiative... Au lieu de l'initiative créatrice prévalent la passivité, la dépendance et la soumission à l'appareil bureaucratique, lequel (...) met tout le monde dans une position de sujétion quasi-absolue, semblable à la dépendance traditionnelle de l'ouvrier-prolétaire par rapport au capitalisme. Cela engendre un sentiment de frustration ou de désespoir, et cela prédispose à se désintéresser de la vie nationale, poussant beaucoup de personnes à l'émigration et favorisant aussi une sorte d'émigration 'psychologique'».

«Il faut rappeler en outre, ajoute le pape, qu'aucun groupe social, par exemple un parti, n'a le droit d'usurper le rôle de guide unique.»

Jean-Paul II ajoute que «d'autres pays ont besoin de réformer certaines structures injustes et notamment leurs institutions politiques afin de remplacer des régimes corrompus, dictatoriaux et autoritaires par des régimes démocratiques.»

Après avoir souligné que la

doctrine sociale de l'Église n'est pas une «troisième voie», Jean-Paul II prône une série de réformes urgentes: la réforme du système commercial international, «grevé par le protectionnisme et par le bilatéralisme grandissant», celle du système monétaire et financier international, celle des échanges de technologies, celle de la structure des organisations internationales, dont «les frais administratifs et l'efficacité demandent un réexamen attentif».

«Affrontant une période nouvelle et difficile de son développement authentique, commente le pape, l'humanité a besoin aujourd'hui d'un degré supérieur d'organisation à l'échelle internationale.»

Dans son encyclique, Jean-Paul II a autorisé les évêques et les ministres de l'Église catholique à aliéner éventuellement même des biens des églises pour aider les pauvres.

«Il s'agit d'un geste prophétique, d'un appel que l'Église se donne à elle-même», a commenté le cardinal français Roger Etcheagaray, président de la Commission vaticane pour la justice et la paix.

Le pape rappelle que, selon l'enseignement et la pratique la plus ancienne de l'Église, ses ministres et chacun de ses membres sont tenus par vocation de soulager les misères de ceux qui souffrent: «Et cela non seulement avec le superflu, mais aussi avec le nécessaire.»

Le Souverain Pontife déclare ensuite qu'«en cas de besoin, on ne peut donner la préférence à l'ornementation superflue des églises et aux objets de culte précieux, au contraire, il pourrait être obligatoire d'aliéner ces biens pour donner du pain, des boissons, des vêtements et une maison à ceux qui en sont privés.» □

#### ESSENCE

Le prix de l'essence baisse en attendant... la taxe d'Ottawa

pompe variant entre 1,5 et deux cents le litre.

Ultramar fait valoir qu'elle a tenu compte des facteurs suivants: la hausse de la taxe fédérale d'accise de 0,1 de cent le litre entrée en vigueur le 1er janvier dernier, l'augmentation des coûts d'exploitation et l'inflation au cours de la dernière année.

On peut s'attendre à ce que les autres distributeurs d'essence suivent l'exemple d'Ultramar et réduisent leur prix de 0,7 cent le litre, car Ultramar possède le plus grand réseau de stations-service au Québec.

Et pour le consommateur, le répit sera de courte durée, car le 1er avril, le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, monte d'un cent le litre la taxe sur l'essence. □



Terry Popowich LASERPHOTO CP

## Un vice-président de la Bourse de Toronto forcé de démissionner

### Il avait caché avoir échoué sa maîtrise de la London School of Economics

Presse Canadienne TORONTO

M. Terry Popowich, vice-président responsable de l'expansion à la Bourse de Toronto et considéré par plusieurs comme un véritable génie, a remis sa démission après avoir admis qu'il avait menti en affirmant qu'il détenait une maîtrise de la London School of Economics, a fait savoir hier M. Pearce Bunting, président du conseil de la Bourse.

«Il a suivi les cours et il a subi les examens — qu'il a ratés», a précisé M. Bunting.

À la bourse, Popowich venait de mettre en place une nouvelle division administrative chargée de l'intégrité de l'institution.

Il a été impossible de le rejoindre pour obtenir ses réactions.

Le mois dernier, à la suite d'une réévaluation du personnel effectuée par M. Popowich, une vingtaine d'employés de la Bourse de Toronto, dont certains cadres d'expérience, avaient été congédiés.

M. Popowich, 31 ans, avait aussi eu des rapports tumultueux avec les vendeurs professionnels de la bourse au sujet de l'adoption d'un système plus automatisé d'enregistrement des transactions.

Selon M. Bunting, un journaliste l'a informé il y a quel-

ques jours que M. Popowich ne détenait pas le diplôme qu'il avait inscrit dans sa demande d'emploi. «J'ai demandé à M. Popowich ce qu'il en était et il m'a dit que le journaliste avait raison. Puis il a présenté sa démission.»

#### Ami de Turner

Dans une entreprise ordinaire, M. Popowich n'aurait mérité qu'une réprimande pour une telle offense, a encore noté M. Bunting. Mais la Bourse de Toronto joue un rôle de surveillance et ne peut tolérer que sa réputation soit ternie de quelque manière que ce soit.

L'annonce de cette démission a provoqué une grande surprise sur le parquet de la Bourse, mais a suscité peu de regret. On paraissait satisfait du départ de M. Popowich mais on n'appréciait guère la découverte d'un nouvel anicroche dans le fonctionnement de la Bourse.

M. Bunting a par ailleurs indiqué que la réforme entreprise par M. Popowich serait menée à terme.

M. Popowich avait été pendant quelque temps adjoint exécutif du ministre Roy MacLaren dans le gouvernement de l'ancien premier ministre Trudeau. Il avait travaillé intensément au sein du comité des Amis de John Turner avant que ce dernier soit confirmé à la direction du parti en novembre 1986.

#### LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-33	-3	Neige
Outaouais	-10	5	Nuageux
Laurentides	-23	2	Nuageux
Cantons de l'Est	-8	7	Nuageux
Maunick	-9	-2	Neige
Québec	-10	3	Neige
Lac-Saint-Jean	-21	-2	Neige
Rimouski	-10	3	Nuageux
Gaspésie	-10	3	Nuageux
Basé-Corneau	-15	0	Neige
Sept-Îles	-15	0	Neige

États-Unis	Min.	Max.	N.	Max.	
Boston	-2	9	N.-Orléans	13	15
Buffalo	-4	3	Pittsburgh	1	9
Chicago	-4	7	S. Francisco	10	17
Miami	22	23	Washington	4	12
New York	0	9	Dallas	6	8

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	4	10	Madrid	4	16
Athènes	2	13	Moscou	3	9
Acapulco	23	33	Mexico	7	31
Berlin	0	5	Oslo	-3	-1
Bruxelles	3	9	Paris	6	10
Buenos Aires	18	27	Rome	2	16
Copenhague	1	3	Séoul	-7	4
Genève	-1	7	Stockholm	-5	-2
Hong Kong	11	13	Tokyo	1	8
La Caire	11	18	Trinidad	25	31
Lisbonne	8	16	Vienne	2	5
Londres	7	13			

#### La Quotidienne

Tirage d'hier à trois chiffres 782 à quatre chiffres 9349

07-6-01 Samedi le 20 février 1988

## Un détenu sera accusé d'avoir allumé deux incendies

SUZANNE COLPRON

Soupçonné d'avoir allumé deux incendies dans la nuit de jeudi à hier, un homme de 30 ans doit comparaître aujourd'hui en Cour des sessions de la paix, à Montréal.

Il sera accusé d'avoir mis le feu et causé des dommages de plus de \$2000 dans un logement situé au 403, rue Villeray, non loin d'un autre immeuble qui a été la proie des flammes, vers 2h, hier matin, au 7659, rue Saint-Denis, à Montréal.

Selon l'enquêteur Martin Naud, de la section des incendies criminels, le suspect n'est toutefois pas l'auteur de ces deux incendies. Malgré de fortes présomptions, les enquêteurs en sont venus à la conclusion qu'il n'avait

allumé que le feu de la rue Villeray.

Il aurait provoqué l'incendie à deux reprises dans un logement vacant, au dernier des trois étages de l'immeuble: une première fois à 1h15 et une seconde à 4h15. Tout indique qu'il a voulu se venger contre le propriétaire de l'immeuble incendié.

Le jeune homme avait été arrêté sur les lieux du sinistre, après s'être fait remarquer par les policiers. Son comportement louché a semblé-t-il éveillé les soupçons des agents et des pompiers qui combattaient le feu, rue Saint-Denis.

Le suspect avait alors été conduit au poste de police, où il est demeuré toute la journée avant d'être interrogé par les enquêteurs de la section des incendies criminels. Il a signé des aveux

complets en fin d'après-midi, a révélé le sergent Martin Naud.

Quant à l'autre incendie, d'origine inconnue, il a pris naissance dans le plafond du Bar Salon Villeray, au rez-de-chaussée de l'immeuble, situé au 7659, rue Saint-Denis, dans le nord de la métropole.

Il a nécessité une alerte générale et l'intervention d'une centaine de pompiers pendant toute la nuit. Les quelques clients du bar ont été évacués sans mal et personne n'a été blessé. Des bouteilles de bières à moitié vides ont été abandonnées sur les tables, a rapporté le capitaine des pompiers Jean-Guy Lavigne, qui a assuré la relève hier matin.

Les deux étages supérieurs au Bar Salon étaient innocués quand le feu s'est déclaré. Ils servaient de bureaux au propriétaire

qui gérait l'établissement commercial au rez-de-chaussée, a indiqué le capitaine Lavigne.

Par mesure de protection, les immeubles voisins ont tout de même été évacués. Mais les occupants ont pu reprendre possession de leur logis, au cours de la journée. Ils ont subi des dégâts causés par l'eau et la fumée.

Le feu a été maîtrisé vers 6h15, mais une équipe de pompiers est restée sur les lieux jusqu'en fin d'avant-midi, de crainte que le mur arrière ne s'effondre, a expliqué le capitaine Lavigne.

«Ce sont des passants qui sont venus avertir les pompiers que le feu était pris dans une maison de la rue Villeray», a-t-il précisé. «Le capitaine des pompiers a alors envoyé une équipe sur les lieux et il a ensuite demandé l'aide d'autres pompiers. Le feu a été maîtrisé rapidement.»

# Gosset a voulu cacher son incompetence, selon la poursuite

L'avocat du policier parle plutôt d'un fâcheux concours de circonstances qui a mené à la mort du jeune Griffin

JOYCE NAPIER

Comme au cinéma, d'une manière volontaire et consciente, le policier Allan Gosset a braqué son revolver, l'a armé de son pouce, et a lancé au jeune Anthony Griffin, qui se dandinait à quelque sept mètres de lui : « Plus un geste ». Quelques fractions de secondes plus tard, le coup fatal partait.

L'agent, âgé de 37 ans et qui compte 16 ans de métier au sein de la police de la Communauté urbaine de Montréal, n'avait aucune intention, ce matin d'automne, de protéger la société, quand il voulait à tout prix immobiliser le « petit voleur de cigarettes », qui cherchait à s'esquiver. L'accusé, au contraire, cherchait à couvrir une série d'erreurs qu'il avait commises depuis l'arrestation du prévenu de race noire, âgé de 19 ans, et qui risquaient de mettre en relief son incompetence.

C'est ainsi que le procureur de la Couronne, Me René de la Sablonnière, s'est adressé, hier, au jury des Assises qui décidera du sort du policier, suspendu sans solde depuis, et accusé d'homicide involontaire.

C'est le laxisme et la nonchalance du policier, qui a été tout autre que « vigi-

lant », son manque de jugement dès le départ, lors de l'arrestation du jeune homme, qui l'a conduit par la suite à agir avec une force excessive lorsqu'il cherchait à immobiliser le prévenu.

La preuve a révélé qu'une fois dans le stationnement du poste, moins d'une demi-heure après son arrestation, Griffin a tenté de prendre la fuite. Le policier a dit, lors d'un témoignage, corroboré par sa collègue l'agent Kimberley Campbell, qu'il l'a sommé de s'arrêter. Griffin a fait volte-face mais ne s'est pas immobilisé, se dandinant à la manière d'un lutteur dans l'arène. L'accusé a dit qu'il avait braqué son arme pour l'immobiliser, parce qu'il ne savait pas si le prévenu, qui était à sept mètres de lui, allait l'attaquer ou s'il allait reprendre sa course. L'accusé a dit aussi qu'en dégainant son arme, elle s'est probablement armée sans qu'il ne s'en rende compte. La preuve a également révélé que lorsque le chien d'une arme est tiré, la détente est plus sensible.

Hier, debout devant les jurés, le procureur de la Couronne a demandé : « C'est quoi ça un policier qui arme son revolver sans s'en rendre compte ? »

« Depuis 1979 (année où le Colt des policiers d'autrefois a été remplacé par le Smith et Wesson), tous les 35 jours, il tire 40 balles dans la salle de tir. »

Me de la Sablonnière a suggéré dans sa plaidoirie que cette affaire n'a été, au fond, qu'une comédie d'erreurs au dénouement tragique. L'accusé a manqué à son premier devoir de policier, celui de protéger la société, y compris les prévenus. Il a expliqué aux jurés que le policier n'a pas fouillé son suspect avant de le faire monter dans l'auto-patrouille. Griffin n'a pas été menotté, et, d'après les renseignements obtenus de la centrale, sur les ondes du radio dans le véhicule, les policiers n'étaient même pas certains de l'identité du prévenu. La situation exigeait que le policier soit plus prudent et plus consciencieux.

L'agent Gosset s'est dit, a suggéré hier le procureur de la Couronne, que c'était une arrestation de routine et a ainsi négligé de suivre les directives. Quand il s'est rendu compte que le jeune et svelte Griffin lui échappait, qu'il avait bien trop d'embonpoint pour le poursuivre, et qu'il devrait fort probablement expliquer sa propre incompetence à ses supérieurs, son état d'esprit n'était pas celui d'un policier qui veut protéger la société contre un voleur de petite envergure, mais bien celui d'un homme dont la compétence pourrait être remise en question.

En braquant son arme, M. Gosset

n'avait qu'une idée en tête, celle de sauver la face, et s'est dit : « C'est toi ou ma réputation », a lancé le procureur en ajoutant que l'état d'esprit de l'accusé était loin de celui du policier qui veut combattre le crime. Tous les actes de l'accusé ont trahi sa nonchalance.

## « Fâcheux concours de circonstances »

Dans sa plaidoirie, l'avocat de la défense, Me Serge Ménard, a dit aux jurés, instruits par le juge André Trottier, de la Cour supérieure, que cette histoire est un « fâcheux concours de circonstances ». Il a noté que s'il est vrai que son client n'a pas suivi les directives, il est vrai également qu'il n'avait pas la moindre intention de tirer, en braquant son arme. Faisant appel à la clémence des jurés, il a souligné que son client, tout comme Griffin, est la victime d'une tragédie et que, le condamner, serait « une injustice cruelle ».

La défense a dit au tribunal que 99 p. cent des policiers braquent leur arme quand ils se sentent en danger. Ce matin-là, en arrêtant Griffin, il a agi en bon policier, et a été, la preuve en témoigne, poli et aimable. Il n'a pas lancé des propos racistes, s'est conduit convenablement, tout comme le prévenu. Lorsque

Griffin a fait volte face, toutefois, a dit Me Ménard, son client a eu peur. Il a braqué son arme « et le réflexe est allé jusque dans le bout des doigts ».

Faisant allusion à la thèse de la défense, le procureur de la Couronne a dit aux jurés qu'ils ne devaient pas être dupes : l'affaire Griffin n'est pas un cas de légitime défense, mais un exemple de négligence. L'agent en tirant aurait pu tuer n'importe qui, a ajouté la Couronne.

La poursuite a dit que même si 99 p. cent des quelque 40 000 policiers de la province braquent leur arme, il appartient aux jurés de décider de quelle manière l'arme doit être braquée, utilisée et « quand ça devient dangereux ».

Quand le procureur a reconstitué la scène du crime, hier, il a accompagné ses paroles des gestes qu'aurait posé le policier Gosset, le 11 novembre dernier, peu après l'aube, dans le stationnement du poste de police de Notre-Dame-de-Grâce. Debout, devant les 12 jurés, il a pris dans sa main droite la Smith et Wesson, de calibre .38 du policier, qui était sur la table en face de lui, il a levé son bras, a pointé l'arme vers le mur, l'a armée avec son pouce et a appuyé sur la détente pour mieux illustrer sa thèse que l'accusé avait bien calculé toutes ses manœuvres. Le procès continue lundi.

## Le premier greffé du poumon à Montréal quitte l'hôpital

JEAN-PIERRE BONHOMME

Antonio Dire, Montréalais âgé de 63 ans, n'avait que quelques semaines à vivre, avant Noël. Toute son énergie était concentrée à répondre à son insuffisance respiratoire. Le tissu d'un de ses poumons était défectueux. Il souffrait d'une « fibrose pulmonaire », une affection qui sclérose les poumons.

Le 28 janvier dernier M. Dire, s'est fait donner un nouveau poumon, le poumon d'un jeune homme qui a péri dans un accident. Hier, M. Dire recevait son congé. Il s'adressait, accompagné de sa femme Anna, aux journalistes dans une salle de l'hôpital Royal Victoria.

Dans son français teinté d'italien, Antonio Dire ne cachait pas sa joie et sa reconnaissance. Il n'avait que de bonnes paroles pour ses médecins, les docteurs Jean E. Morin et Normand Poirier, les chirurgiens du « cardio-vasculaire thoracique » et le directeur de la division respiratoire de l'hôpital, le docteur Manuel Cosio. Il se promettait de vivre « comme tout le monde », une vie active et agréable. Il « renaissait ».

Cette implantation d'un poumon « unique », c'est-à-dire d'un

poumon auquel le cœur du donneur n'est pas attaché, est une première au Québec. En effet, jusqu'à maintenant, le receveur devait accueillir un double implant, c'est à dire un cœur-poumon. Les médecins ont dit hier que l'implantation du seul poumon, dans un organisme sain par ailleurs, est préférable à la double implantation. Ils ont toutefois fait remarquer que la difficulté réside dans la manière de séparer le cœur du poumon d'un donneur afin de permettre un raccordement sain. Le raccordement du tissu des bronches, un tissu qui se dévascularise facilement, présente également des difficultés.

L'opération du poumon unique, ont précisé les chirurgiens, était devenue une spécialité du Toronto General Hospital. En cette ville, à cette date, soit depuis que la méthode s'est développée, c'est-à-dire depuis 1983, 18 poumons ont ainsi été implantés. Certains des patients survivent depuis plus de quatre ans.

On peut croire que le taux de survie d'un an atteint maintenant quelque 90 p. cent, ont dit les chirurgiens.

M. Dire sera naturellement suivi à l'externe. On devra lui donner de la cyclosporine, des stéroïdes et d'autres médicaments.



M. Antonio Dire, au centre, écoute attentivement les explications données par l'un de ses chirurgiens, le docteur Jean E. Morin, au cours d'une conférence de presse, hier. M. Dire vit maintenant avec le poumon d'un autre, un jeune homme mort des suites d'un accident.

PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

## Montréal-Nord: un homme est tué dans l'explosion de sa voiture

SUZANNE COLPRON

Un automobiliste est mort hier matin dans l'explosion de sa voiture, sur le boulevard Léger, à l'angle de la rue Salk, à Montréal-Nord.

L'homme, dont l'âge et l'identité n'ont pas été dévoilés, roulait en direction est, quand une violente explosion l'a littéralement éjecté de son siège.

Sous le coup, la victime a été brûlée, déchiquetée et projeté à une trentaine de mètres de distance. Son siège s'est désintégré, la portière du côté du conducteur a explosé, le plancher de la voiture a été défoncé et le capot a volé en éclats.

Les débris de l'auto se sont

étendus sur une soixantaine de mètres, bloquant toute circulation pendant trois heures sur le boulevard Léger.

Selon la police, l'engin de très forte puissance a été placé sous le siège du conducteur et déclenché à distance par les auteurs de l'attentat.

« Il est à peu près impossible de placer une minuterie dans une voiture piégée », a expliqué un policier. « On ne peut pas prévoir quand la bombe sautera et si le conducteur visé sera derrière le volant au moment de l'explosion. »

« Tout porte à croire que l'engin a été télécommandé, a-t-il poursuivi. Lors de l'explosion, il n'y avait personne dans la rue: pas de piétons, ni d'enfants. Et pas de trafic, non plus. »

Seule une voiture a été endommagée dans l'explosion. La conductrice de l'auto accidentée a subi un léger choc et elle a été transportée à l'hôpital, où son état n'inspire aucune crainte.

La section technique de la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), de même que les sergents-détectives André Ménard et Robert Fuller de la section des homicides, ont été dépêchés sur les lieux de l'accident.

Des analyses ont été effectuées sur les débris de la voiture, pour déterminer la nature et la puissance de la bombe. Quant au corps de la victime, il a été transporté au laboratoire de médecine légale de Montréal, où une autopsie doit être pratiquée aujourd'hui.

## Un médecin doit payer \$17 000 à une patiente pour une fracture

GERMAIN TARDIF

Une skieuse qui s'était fracturé le genou gauche dans un accident de ski, a intenté et gagné partiellement une poursuite contre un médecin qui l'avait traitée et qui lui causa une nouvelle fracture au même endroit en utilisant une force excessive dans la manipulation de cette jambe.

L'accident de ski remonte au 26 février 1983. Après avoir reçu les soins d'urgence dans une clinique de Saint-Sauveur, Mme Lise Bouchard se rendit, le lendemain, à l'hôpital Reine-Élisabeth de Montréal.

Le 28 juillet, le docteur Joyce Johansson procéda à une ostéosynthèse de la fracture avec greffe osseuse et contention à l'aide d'une vis spongieuse.

La patiente demeura hospitalisée deux semaines.

Six semaines après l'accident, le plâtre fut enlevé et Mme Bouchard fut dirigée en physiothérapie pour y recevoir des soins trois fois par semaine.

Une raideur persistante affectait toujours le genou et, le 6 juillet, Mme Bouchard se présenta à nouveau à l'hôpital. Au cours d'examen, la défenderesse constata de l'ostéoporose dans la région du genou mais ne découvrit aucune fracture.

Elle décida de procéder à des manipulations du genou affecté pour agir sur les muscles et les ligaments.

Ces traitements n'eurent aucun effet sur l'état du genou. Les exercices physiothérapeutiques non plus.

Un nouvel examen finit par déceler une nouvelle fracture au fémur gauche, ce pourquoi elle subit d'autres traitements qui durèrent jusqu'au premier novembre.

Après avoir entendu les témoignages de médecins amenés au tribunal à titre d'experts par la demanderesse, le juge Pierre Viau, de la Cour supérieure, en est venu à la conclusion que le Dr Johansson aurait dû recourir à une autre méthode moins risquée telle que l'intervention dite de Judet, plutôt que forcer les muscles et les ligaments par manipulation, ceci en raison de l'état de raideur du genou et de l'ostéoporose.

Mme Bouchard réclama \$44 295 en guise de dommages. Le juge lui a accordé \$15 000 en plus de \$2000 pour les frais d'experts et des intérêts.

# Nos régimes feront prendre du poids à vos épargnes!

## 10,50%

REÉR PLACEMENTS GARANTIS 5 ANS  
intérêts versés annuellement

+ 0,25% sur un transfert de 10 000 \$  
ou plus à un REÉR Placements Garantis  
de la Fiducie du Québec.

+ Prime de 0,125% sur nos CPG aux  
personnes de 60 ans et plus.  
Faites-en la demande.

**Fiducie du Québec**

Plus qu'un

**Reér**

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Taux sujets à changement sans préavis et négociables pour les dépôts supérieurs à 100 000 \$.

Anjou: 355-2050 1-800-361-5808 Brossard: 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi: 549-5746 1-800-463-9557  
Hull: 777-9119 1-800-567-6886 La Salle: 366-1175 1-800-361-6633 Laval: 668-5223 1-800-361-3803  
Longueuil: 679-2810 1-800-361-5058 Montréal: 286-3225 1-800-361-2680 Québec: 647-4742 1-800-463-5026  
Sainte-Foy: 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke: 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

D'ICI LE 29 FÉVRIER  
ouvert jusqu'à 20 h  
en semaine et de  
10 h à 15 h le samedi.

## Réserves fauniques: on veut le statu quo et une loi pour protéger les habitats

PIERRE GINGRAS

La Fédération québécoise de la faune rejette catégoriquement le projet de privatisation d'une partie des réserves fauniques du Québec et affirme ne pas comprendre comment il se fait que le ministre Yvon Picotte songe à se départir de ce patrimoine considérable sans d'abord en avoir mesuré la valeur écologique.

L'organisme qui dit représenter plus de 200 000 chasseurs et pêcheurs québécois, exige le retrait immédiat du projet et réclame dans les plus brefs délais le dépôt d'une loi sur la protection des habitats essentiels ainsi que la tenue

d'une commission parlementaire sur le sujet.

Dans un mémoire étoffé d'une centaine de pages, truffé de citations, la Fédération indique, parfois sur un ton très mordant, que les habitats naturels sont dans un état de plus en plus précaire au Québec et que privatiser une partie des réserves fauniques ne pourrait qu'empirer la situation, notamment en laissant plus de latitude aux compagnies qui y font de l'exploitation forestière.

Tout en affirmant que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche est celui qui a subi les coupures budgétaires les plus importantes au Québec, la Fédération insiste auprès du Gouvernement pour obtenir aujourd'hui une aug-

mentation importante du budget de ce ministère pour qu'il puisse accomplir sa première mission: «sauvegarder les espèces fauniques et leurs habitats tout en maintenant un accès universel à ces ressources». Le groupe de pression soutient par ailleurs que la population est prête à accepter ces hausses budgétaires afin de maintenir le réseau actuel de réserves fauniques.

### Pour les plus riches

La Fédération s'oppose toutefois à une association de l'Etat avec l'entreprise privée pour maintenir ou accroître la mise en valeur de ces territoires gouvernementaux. En citant une étude provenant du ministère de M. Picotte, le regroupement d'amateurs de chasse et de pêche signale que l'utilisation de

la faune est un droit dont bénéficie l'ensemble des citoyens et que le projet de privatisation des réserves ne favorisera, en fin de compte, que les mieux nantis de la société.

La Fédération s'inquiète aussi du fait que grâce à leur système de réservation, certaines pourvoies affichent complet deux ans à l'avance, ce qui en fait de véritables clubs privés. Elle trouve curieux «de constater que la superficie totale accordée aux pourvoies (40 000 km<sup>2</sup>) dans le cadre de cette révision des réserves fauniques, est la même que celle qui fut enlevée aux clubs privés lors de l'opération «déclubage» en 1978-1979». «S'agit-il seulement d'un curieux hasard?», demande le mémoire.

La Fédération dénonce en outre le fait que cette privatisation éliminera la

chasse contingente mise sur pied par le gouvernement sur ces territoires, une activité excessivement populaire auprès de chasseurs. Cette popularité aurait amené d'ailleurs plusieurs chasseurs à se plaindre auprès du ministre Picotte parce qu'ils n'étaient pas favorisés par le tirage au sort leur permettant de participer, d'où le projet actuel du gouvernement, constate la Fédération.

Samedi dernier, lors d'une entrevue à La Presse, le ministre Yvon Picotte avait pris à partie la Fédération québécoise de la faune à cause de son obstruction systématique au projet. Le ministre accusait l'organisme de ne pas y avoir suffisamment réfléchi avant de s'objecter publiquement, partout en province, lors des audiences publiques sur le sujet.

## Kemtec admet avoir pollué les égouts

Le juge demande de nouvelles expertises avant d'imposer une sentence

RAYMOND GERVAIS

Ce n'est que le 8 avril que le juge Pierre Fontaine de la Cour municipale de Montréal, prononcera sa sentence à l'endroit de la Société Pétrochimique Kemtec Inc., du 11001 rue Sainte-Catherine, à Montréal-Est.

La compagnie s'est reconnue coupable hier en Cour d'avoir rejeté des substances toxiques dans le réseau d'égout de la ville.

Le juge Fontaine a pris la décision de reporter sa sentence après avoir appris qu'une vérification récente, le 13 janvier, aux égouts de la compagnie avait montré que la situation n'était toujours pas corrigée. Le magistrat a de plus déclaré aux procureurs de la défense et de la couronne qu'il n'acceptait pas leur suggestion commune pour une amende de \$1 000, compte tenu de la gravité des rejets et de la menace qu'ils comportent pour la santé humaine.

Le 3 septembre dernier, un inspecteur du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal s'est présenté à la Société Pétrochimique Kemtec pour faire des prélèvements dans deux puits d'égout. Deux échantillons ont révélé qu'il y avait 56 mg/litre d'eau de composés phénoliques dans un égout de la compagnie et 21 mg/litre d'eau dans un second, alors que la norme permise par le règlement est de 1 mg/litre d'eau.

Le juge Fontaine ne s'est toutefois pas prononcé sur le montant de l'amende qu'il avait l'intention d'imposer.

Le magistrat a demandé à la couronne de faire effectuer d'autres vérifications à l'égout de la compagnie. Il tiendra compte dans son jugement du résultat de ces tests.

Précisons que la compagnie a été accusée d'avoir rejeté dans l'égout des composés phénoliques et que le phénol ainsi que certains dérivés de ce produit peuvent affecter sérieusement le système

nerveux humain et avoir des effets néfastes sur la peau.

Par ailleurs, la compagnie de construction générale Hass & Cavalière Inc. a été mise à l'amende, hier, en Cour municipale de Montréal, pour avoir fait brûler des rebuts de bois à l'arrière des numéros civiques 9320 et 9330 boulevard Perras, à Rivière-des-Prairies.

Selon la preuve, un employé de la compagnie avait entrepris le 13 octobre, de nettoyer un terrain et de brûler à ciel ouvert des rebuts de matériaux de construction. Or, la loi sur la protection de la qualité de l'air du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, interdit aux entrepreneurs ce genre d'opération et leur ordonne de faire appel aux services d'une compagnie spécialisée pour se débarrasser des rebuts de matériaux à l'aide de conteneurs.

Le juge Pierre Fontaine de la Cour municipale a condamné la compagnie à une amende de \$500 plus les frais.

## Un Carabin pas tellement porté sur l'eau et le savon

RAYMOND GERVAIS

La compagnie propriétaire du bar-salon Au Carabin, situé au 1478 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, a écopé hier, en Cour municipale, de \$1 500 d'amende, après avoir été trouvée coupable de malpropreté générale de son établissement.

Selon la preuve, le plancher du bar-salon était très sale et poussiéreux; il y avait de nombreux mégots de cigarettes, des papiers et du verre brisé sous les tables. Dans la salle des toilettes, un des urinoirs était brisé, le plancher et les murs près des appareils sanitaires étaient encrassés et souillés.

Les réfrigérateurs du bar étaient sales; à l'intérieur, on pouvait remarquer une accumulation d'eau stagnante dans la partie inférieure et la présence d'une couche de près d'un demi-centimètre de moisissure sur d'autres tablettes où l'on conservait les jus.

Même si l'infraction reprochée remonte au 6 octobre dernier, la

situation n'était toujours pas corrigée le 17 février. Ce qui a amené le juge Pierre Fontaine à constater que même après une première visite de l'inspecteur, l'établissement se trouvait toujours dans une malpropreté repoussante.

Par ailleurs, M. A. M. Khatib, propriétaire de l'épicerie du même nom, située au 6850 boulevard Saint-Laurent, à Montréal, a été condamné à \$1 200 d'amende hier, après avoir été reconnu coupable de la malpropreté générale de son établissement.

Les inspecteurs du Service de l'environnement qui se sont présentés à l'épicerie le 25 août, ont noté en outre que des fruits et des légumes en décomposition dégageaient une mauvaise odeur et qu'un liquide s'écoulait de ces fruits et légumes gâtés offerts en vente. Les tablettes et le plancher étaient imprégnés de ce liquide.

D'après le rapport des inspecteurs, il y avait de l'eau stagnante à l'intérieur d'un des congélateurs et les murs ainsi que le plafond de la chambre froide étaient recouverts de moisissures dans une proportion de 20 p. cent.

Seon leurs représentations, la

situation n'aurait été que partiellement corrigée et un avis de récidive a été inscrit au dossier de l'épicerie.

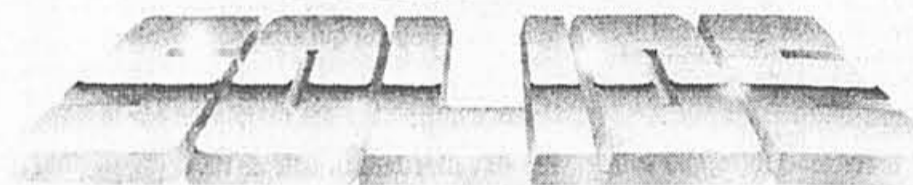
Le restaurant Chez Leung, au 13 999 est rue Notre-Dame, à Montréal, a, de son côté, écopé de \$700 d'amende pour malpropreté générale.

Lors de la visite des inspecteurs faite le 1er octobre, il y avait sur le plancher de la cuisine une accumulation de graisse variant de 1 cm à 2,5 cm d'épaisseur et des particules d'aliments de toutes sortes. Dans l'aire de préparation des plats située au sous-sol, il y avait aussi une accumulation de saleté, de poussière et de particules d'aliments séchés et collés.

Par ailleurs, la Boulangerie cachère européenne Saint-Viateur, située au 206 ouest, rue Saint-Viateur, à Montréal, a été condamnée à \$450 d'amende pour la malpropreté générale du commerce.

D'après la preuve de la Couronne, le plancher était sale, souillé, poussiéreux et taché de débris d'aliments.

## UN INVESTISSEMENT IMMOBILIER



Condominiums Phase II  
Quelques unités encore disponibles  
Profitez-en dès maintenant...



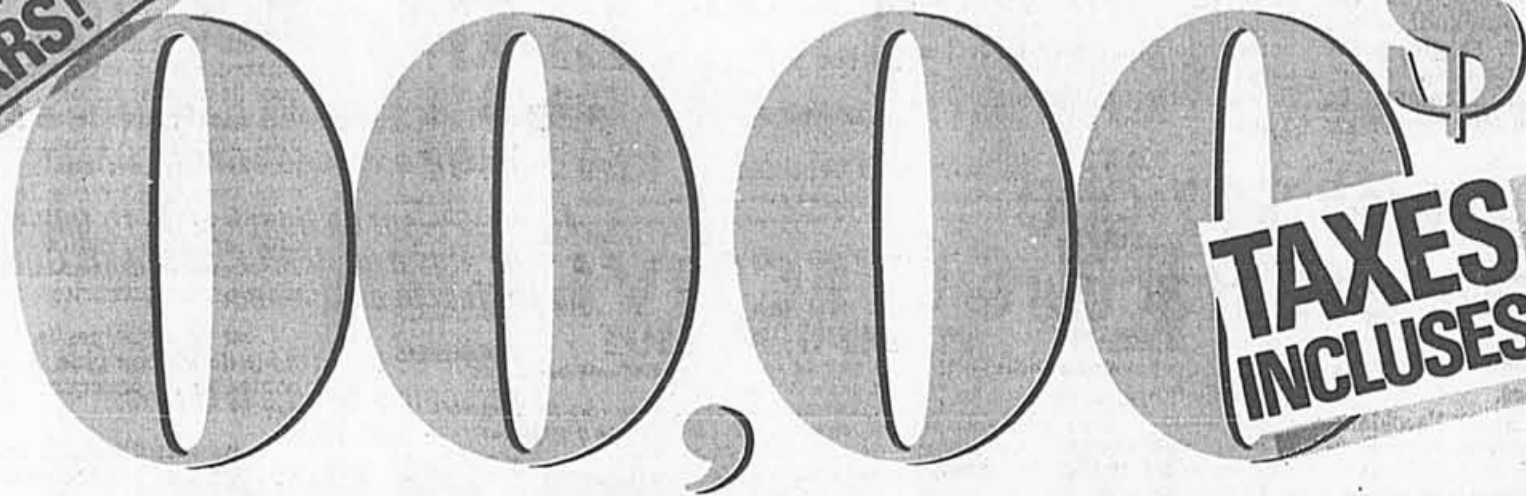
- Concept unique  
Situé à St-Sauveur, au coeur du village, un site de choix.
- Architecture exclusive, béton et bois de haute qualité
- Revenus de location intéressants
- Un concept immobilier et hôtelier et intégré, administré par la chaîne Delta, reconnue pour son efficacité en Amérique du Nord.

LE MANOIR  
ST-SAUVEUR  
Le joyau des Laurentides

Gerry Lamarre  
Gérard Siegmann  
Tél.: (514) 430-3516  
(514) 229-6666  
(514) 227-1874  
(514) 227-1875  
(514) 227-1876

RE/MAX Laurentides inc. St-Adele

JUSQU'AU  
15 MARS!



L'installation du câble, c'est donné\*!

100%  
de rabais,  
une économie  
de 44,00\$

Le câble chez vous, branché pour zéro sou. Toutes les émissions que vous manquez, 30 canaux\*\*, une réception d'image impeccable, un service personnalisé, garanti, gratuit, gratuit comme l'installation du câble!

Téléphonez-nous vite, 15 mars date limite.

\*\*Câble-sélecteur requis

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 20h, le vendredi et le samedi de 8h30 à 17h.

281-9850

RIVE-SUD:  
656-2111

EN RÉGION:

1-800-361-9350

Vidéotron

\*Non négociable

# Les pourvoyeurs auraient omis de déclarer \$ 200 millions de revenus depuis cinq ans

PIERRE GINGRAS

Une étude menée pour le gouvernement québécois laisse croire que les 545 pourvoyeurs du Québec ont omis, globalement, de déclarer plus de \$ 200 millions de revenus au cours des cinq dernières années, ce qui correspondrait à environ 6 fois les profits qu'ils ont réalisés « officiellement ».

Selon l'étude, dont *La Presse* a obtenu copie, les pourvoyeurs ont déclaré un chiffre d'affaires annuel de \$ 46,2 millions en 1986, pour un revenu net de \$ 7,3 millions avant amortissements et impôts. Toutefois, les données recueillies par les enquêteurs auprès de 917 clients de ces mêmes entreprises permettent de croire que leurs revenus auraient atteint \$ 90,7 millions cette année-là.

Ces statistiques proviennent d'une enquête exhaustive menée par la firme de conseillers en administration Maletta, Major et Martin de Montréal pour le compte du ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche. L'étude a été menée au début de 1987. Elle n'a pas encore été rendue publique. La version définitive du rapport actuellement en cours de rédaction devrait être remise au ministre Yvon Picotte au cours des semaines qui viennent. Le ministère avait commandé cette recherche afin de faire le point sur cette industrie en croissance qui permet la création de 2166 emplois temporaires par année et provoquent des retombées économiques de l'ordre de \$ 43 millions, sans

compter l'argent dépensé directement chez les pourvoyeurs.

Au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, on affirme que depuis plusieurs années, il était notoire que les pourvoyeurs de chasse et de pêche ne déclaraient pas tous leurs revenus. Cependant, on n'avait jamais disposé de données fiables pouvant démontrer l'ampleur du phénomène.

## Des chiffres déjà utilisés

Curieusement, même si les résultats de l'enquête ne sont pas encore connus du public, plusieurs des chiffres qu'on y retrouve ont déjà été utilisés l'automne dernier par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche lors de la rédaction des documents de consultation sur la politique de privatisation des réserves fauniques proposée par le ministre Picotte.

En vertu de la loi, tous les pourvoyeurs doivent disposer de facilités d'hébergement. Le rapport se base sur l'analyse de 197 questionnaires auxquels ont les pourvoyeurs ont répondu.

Par ailleurs 917 de leurs clients ont aussi participé à cette enquête intitulée *Étude de l'activité économique liée à l'exploitation et à la fréquentation des pourvoyeurs au Québec*. C'est en répondant à la question détaillée sur les sommes qu'ils avaient dépensées chez le pourvoyeur qu'on a pu déterminer l'écart de \$ 44,5 millions entre les revenus déclarés aux sondages par les entre-

prises et ceux qu'elles auraient faits réellement. Si on tient compte des chiffres d'affaires réalisés de 1983 à 1986 ainsi que de la progression importante qu'a connu cette industrie en 1987, on peut déduire que les pourvoyeurs ont omis de déclarer au fisc une somme de plus de \$ 200 au cours des cinq dernières années dont près de \$ 53 millions pour l'année 1987.

Tout en s'abstenant de commentaires parce qu'ils n'ont pas encore pris connaissance du rapport de l'enquête, les représentants des ministères fédéral et provincial du Revenu ont affirmé que selon le taux d'imposition en vigueur, les pourvoyeurs auraient privé le fisc du Québec d'environ \$ 3,5 millions pour la seule année 1986. Pour leur part les confères d'Ottawa ont perdu une somme de l'ordre de \$ 6,6 millions pour la même période. Ironie du sort, samedi dernier, le ministre Yvon Picotte affirmait que le gouvernement n'avait pas assez d'argent pour développer davantage les réserves fauniques du Québec et qu'en conséquence, il voulait confier une bonne part de ces territoires aux pourvoyeurs.

Interrogé par *La Presse* au sujet de l'enquête, le vice-président de l'Association des pourvoyeurs du Québec, M. Claude Lavigne a affirmé que les résultats de l'étude sur les revenus étaient sûrement erronés. Le porte-parole de l'organisme a cependant admis que des fonctionnaires lui avaient laissé entendre récemment qu'une des conclusions de ces recherches allait dans ce sens. Pour

leur part, quelques pourvoyeurs ont aussi déclaré que des fonctionnaires leur avaient parlé de ces résultats. Certains ont même affirmé que la situation était plausible, notamment parce que plusieurs clients paient leurs forfaits en argent liquide et que ces revenus peuvent facilement être « oubliés » lors du bilan annuel.

## Importantes retombées économiques

Par ailleurs, si l'enquête ne peut préciser le nombre exact de clients qui fréquentent les pourvoyeurs québécois, elle établit qu'en 1986, les Québécois ont passé 163 281 séjours de pêche et 24 121 séjours de chasse chez un pourvoyeur. Pour leur part, les non-résidents ont effectué 53 000 séjours. Dans l'ensemble, le public a fait 270 000 excursions de plein air dans une pourvoirie, des séjours variant dans l'ensemble de 3,2 à 6,4 jours selon l'endroit et le type d'activités pratiquées.

Selon les réponses des 917 clients participants à la recherche, un Québécois dépense en moyenne chez un pourvoyeur \$ 498 pour un séjour de chasse et \$ 255 pour la pêche. Ces dépenses sont respectivement de \$ 1 344 et de \$ 398 pour les non-résidents. Le revenu annuel moyen de l'ensemble de ces clients varie de \$ 31 330 à \$ 34 210 et 96 p. cent d'entre-eux sont des hommes. Dans l'ensemble les non-résidents qui chassent, pêchent ou pratiquent une autre activité de plein air chez les pourvoyeurs ont dépensé \$ 41 millions au Québec en 1986.

Pierre Foglia



# Comme un froid

**R**ADISSON (Baie James) - C'est même pas vrai qu'il fait froid à la Baie James. J'ai passé toute la journée dehors. Je suis monté sur les digues du barrage, j'ai fait mes courses à l'épicerie, je me suis promené dans les rues de Radisson, c'est-à-dire dans LA rue de Radisson, celle qui part du centre communautaire et qui y revient, et tout ça sans tuque, ni mitaines. Beau et sec mon vieux.

Depuis le temps que j'entends au bulletin de météo: «Moins 43 à la Baie James». Depuis le temps que je m'apitoie: «Pauvres gens». Fini. Savez ce qu'ils font, eux? C'est pas le bulletin de météo qu'ils écoutent, ce sont les rapports de circulation aux heures de pointe à Montréal. Et ils rient...

Ce que je fais à la Baie James? Officiellement je suis l'invité de la commission scolaire. Mais en réalité, j'ai accepté cette invitation pour une raison un peu nounoune, un peu puérile: je voulais voir la switch. Ben oui quoi, la switch. Radisson c'est la centrale LG-2, et c'est LG-2 qui depuis 1979 éclaire le Québec. Il y a forcément une switch quelque part, le bouton qui allume la province ou qui la met dans le noir...

L'ingénieur qui m'a guidé dans la Centrale, une jeune femme austère, s'est tout suite impatientée:

- Mais enfin quelle switch?
- Je sais pas moi, la switch de la grosse turbine...
- Quelle grosse turbine? Il y en a 16, toutes de la même taille...

Et qu'était pas fine! Elle m'aurait presque mordu. On est descendu dans les entrailles de la Centrale, 500 pieds sous terre, là où se trouve la salle des commandes de LG-2... On se serait cru dans le bureau du méchant docteur Nô, savez, celui qui veut toujours faire sauter le monde dans les films de James Bond. Il y avait là une dizaine d'écrans de contrôle disposés en cercle, et il y avait des affaires qui flashaient rouge et vert... mais j'avais pas de switch.

Fait que je ne suis pas resté. C'était bruyant, une sorte de grondement inquiétant sous les pieds, et puis ça s'en venait très compliqué. La dame ingénieur commençait à me parler de transformateurs monophasés et d'alternateurs de 333 000 kilowatts... Comme je lui ai expliqué: «Vous me la contez grande et belle, mais vous savez madame, moi la Baie James, c'est juste pour éclairer mon salon et faire marcher mon système de son. Pour vous dire, je n'ai même pas de toaster, j'aime mieux les tartines de pain frais avec de la confiture de mirabelles...

Mais si je suis parti si vite, c'est aussi, comme je vous l'ai dit, qu'elle n'était pas très fine. Ils sont pas fins à Hydro-Québec. Sauf une, mais ça compte pas c'est son métier de sourire, c'est la chargée des relations publiques. Les autres, comment je vous dirais bien, ce n'est pas qu'ils ne sont pas fins, ils sont tristes, sont bougons. Tous ceux d'Hydro. C'est remarquable. Comme une épidémie de mauvais humeur. Comme s'ils étaient tous de la même famille ronchonchon. A ce point que le plus parfait étranger, après seulement quelques heures à Radisson peut facilement distinguer entre les gens d'Hydro et les résidents.

Que je vous explique un peu ce curieux village habité de deux populations très différentes... Radisson donc, 1 500 kilomètres au nord de Montréal, sur la rivière La Grande, à deux pas de LG-2, le plus grand des barrages de la Baie James, phase un. Un village qui a déjà compté 6 000 habitants au plus gros des travaux (78-79). Il en reste 300. Un village qui serait d'ailleurs fermé depuis longtemps s'il n'y avait pas de phase deux dans l'air...

La majorité de ces 300 résidents (qui n'ont rien à voir ni à faire avec Hydro) sont commerçants ou gens de service, l'école, les loisirs, la poste, la voirie. Ils aiment ce pays, et ça paraît. Ils aiment le Nord. Qui n'est d'ailleurs pas le désert qu'on imagine en bas. Mêmes canaux de TV, mêmes postes de radio, les journaux du jour apportés par le vol régulier de Canadian Airlines... Et vous devriez voir leur centre de loisirs: piscine semi-olympique comme il y en a peu dans la province, immense gymnase, quatre allées de curling, laboratoire de photos, bibliothèque, cinéma, garderie bientôt...

C'est sûr, il y a aussi des inconvénients à vivre dans une bulle, on en reparlera, mais vous voyez une peu le village, tout seul dans sa taiga, enroulé autour de son centre communautaire qui abrite l'hôtel, la poste, l'épicerie, la piscine, le gymnase...

À dix minutes d'auto de là, au bord de la rivière évidemment, se trouve la centrale de LG-2. Environ 100 personnes la font fonctionner et l'entretien. Electriciens, employés de bureau et de maintenance, monteurs de ligne... Tous employés d'Hydro qui habitent aussi au village, mais qui s'y mêlent très très peu. Il est vrai qu'ils ne sont pas résidents permanents. Tous les mardis s'effectue une sorte de «relève de la garde», un avion nolisé amène une seconde équipe et redescend les 100 premiers en bus pour une semaine de congé chez eux en Abitibi ou à Montréal ou ailleurs. Ils remonteront le mardi suivant et ainsi de suite, les deux équipes se relayant à l'année longue.

C'est la grande famille ronchonchon d'Hydro-Québec. Sauf que personne ne sait exactement pourquoi ils ne sont jamais contents. Une semaine de travail une semaine de congés, en partant, c'est pas un méchant deal. Au bout du compte, ils font le même nombre d'heures que leurs collègues de Montréal, mais comme ils travaillent huit jours en ligne, dix heures par jour, en plus de leurs vacances, ils ont droit, selon les syndicats, à deux, trois ou quatre fois 20 jours de congé par année. Pour un salaire moyen, toute primes comprises, de \$ 40 000...

C'est peut-être pas la mine d'or, mais c'est pas la mine de sel non plus. Alors pourquoi y sont jamais contents? Et pourquoi ils font la gueule aux résidents?

Je me suis dit qu'ils étaient peut-être mal logés. Mal nourris. Tu penses! Des petits pachas. J'ai visité leurs garçonnères, j'ai mangé à leur cafétéria. Le grand confort tout gratuit mon vieux. Pour pas qu'ils se gèlent trop on a même relié leurs blocs de résidences au centre communautaire par des passerelles chauffées...

Le vrai froid à Radisson, c'est celui-là. D'un côté les gens d'Hydro bien au chaud dans leur garçonnères et leurs syndicats. De l'autre, ceux qui se souviennent des chantiers. De la boue, des mouches. Des chambres à deux dans les roulottes. Des samedis soirs à parler d'en bas. Des photos des épouses et des enfants punaisés au-dessus du lit. De la bière en cachette.

Il y a comme un froid à Radisson entre ceux-là qui se souviennent de s'être gelé le cul et ceux-là qui ne savent pas leur bonheur de l'avoir au chaud.

# On suggérera de fluorer le sel plutôt que l'eau

JEAN-PIERRE BONHOMME

Un industriel français, M. Michel Dumenil, proposera à la ville de Montréal, le 19 mars prochain, aux audiences publiques sur la fluoruration de l'eau du réseau d'aqueduc, une «alternative»: celle de la fluoruration du sel de table de consommation domestique.

De passage à Montréal cette semaine, M. Dumenil a expliqué qu'il voulait simplement, hors de toute considération médicale ou idéologique, proposer cette solution de rechange, nouvelle pour l'Amérique, à la fluoruration générale de l'eau à boire.

Le mémoire devant être présenté, a-t-il dit, tendra à établir que la fluoruration du sel de table ordinaire, pour diminuer la carie dentaire, est nettement plus avantageuse que la méthode de la fluoruration générale de l'eau potable.

La fluoruration du sel, en premier lieu, explique-t-il, coûte dix fois moins cher, environ, que l'autre solution. (Le coût d'opération de la fluoruration de l'eau à Montréal, si la méthode était acceptée, serait de près de \$1 million annuellement).

Ensuite la fluoruration du sel de table, respecterait le libre choix des citoyens: le sel de table non fluoré continuerait en effet d'être disponible sur le marché. Et la consommation de sel par les personnes, — de l'ordre de 4 grammes par jour — a l'avantage d'être constante, ce qui constituerait donc un traitement plus sûr.

La fluoruration du sel éviterait de jeter dans l'environnement naturel, dans les cours d'eau et sur les pelouses, les quantités considérables de fluor qui ne sont pas ingérées par les personnes. Les citoyens qui craignent les effets perturbateurs du rejet des fluorures, réels ou appréhendus, sur l'équilibre de la nature, seraient ainsi rassurés. Il faut signaler que les personnes ne consomment que deux des 500 litres, environ, qui sortent du robinet chaque jour. Enfin M. Dumenil signale que la fluoruration du sel est accessible à tous les citoyens, pas seulement à ceux des municipalités favorisées.

M. Dumenil est propriétaire d'une usine de fabrication des fluorures (Soderec International) à Pierrelatte. Il nous dit ne pas avoir, pour la présentation de son mémoire à Montréal, un seul intérêt économique. Il

explique que, dans l'éventualité où son entreprise collaborerait à la fluoruration du sel, il ne s'agirait que d'une participation minime. La fluoruration du sel, pour une région comme Montréal, indique-t-il, n'impliquerait que l'usage d'une centaine de tonnes par année, soit une fraction de ce qui serait nécessaire autrement.

La France et la Suisse, parmi d'autres pays européens, font actuellement l'expérience de la fluoruration du sel de table. La Suisse depuis douze ans et la France depuis 1986. La France ne fluorure pas l'eau de ses aqueducs; le gouvernement français n'a pas fait ce choix.

À l'heure actuelle, 30 000 des 100 000 tonnes de sel consommées en France contiennent des fluorures à raison de 250 mg par kilo. La dose est ainsi bien en-deçà des 4 mg que l'être humain peut absorber. Les consommateurs, en ce pays, peuvent choisir entre les deux produits, sur les rayons; en certaine commune d'un canton de Suisse, la fluoruration du sel de table est obligatoire. L'addition de fluorures au sel coûte un franc de plus par personne par an.

M. Dumenil, par contre, signale

que le débat montréalais sur les fluorures est particulier. La population française, dit-il, semble moins sensibilisée à la problématique générale de cette question que les Montréalais. La fluoruration du sel, en France, répond plus à une mode qu'à une volonté de protéger la santé.

Quoi qu'il en soit, la revue *La Vie scientifique* (dans son numéro du 30 novembre 1987) fait état d'une étude réalisée en Suisse auprès de huit cent jeunes gens et citée par le professeur Philippe de Crouzaz, de Lausanne. Cette étude établit que les bénéficiaires d'une cuisine enrichie en sel fluoré, dès l'âge de six ans, montrent une «chute très nette» de l'indice de carie.

Les deux camps pro et contre la fluoruration, ici, à Montréal, ne rejettent pas d'emblée la fluoruration du sel. Le camp favorable à la fluoruration, Fluoraction, exprime une réserve. Il dit craindre qu'une trop grande consommation du sel ne favorise l'hypertension; il exprime aussi l'avis qu'en certaines régions de Montréal il faut imposer aux plus démunis, qui n'ont pas assez d'informations au sujet des effets bénéfiques d'un régime bien équilibré, la consommation d'une dose de fluorures; la seule solution, pour lui, c'est le véhicule de l'eau. Les opposants, eux, le Front Commun contre la fluoruration, a dit s'opposer à l'addition de tout fluorure, qu'il considère être un «produit toxique» comme un autre, mais il dit croire que la fluoruration du sel est «moins dommageable» que la fluoruration de l'eau car elle respecte la liberté de choix des personnes.

<b>Provincial</b> Tirage du 88-02-19	NUMÉROS    LOTS 1951428    500 000 \$ 951428    50 000 \$ 51428    1 000 \$ 1428    100 \$ 428    25 \$ 28    10 \$	NUMÉROS    LOTS 553708    50 000 \$ 53708    5 000 \$ 3708    250 \$ 708    25 \$ 08    5 \$ 55370    1 000 \$ 5537    100 \$ 553    10 \$	Semaine du: 88-02-13 3    4	SAMEDI    345    9358 LUNDI    606    2630 MARDI    491    7993 MERCREDI    489    0734 JEUDI    028    1223 VENDREDI    782    9349	<p>SERVICE DE DÉCLARATIONS <b>IMPÔT</b> Le temps de l'impôt, limité!</p> <p>COMPOSEZ 284-4112</p>

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## LE COMPLEXE D'APPARTEMENTS POUR RETRAITÉS LE MIEUX PENSÉ AU CANADA

**MAINTENANT EN LOCATION**

LES MARRONNIERS de Laval fait partie d'un réseau de complexes d'appartements pour personnes âgées très bien implanté au Québec. Nous procédons le 1<sup>er</sup> juillet 1988 à l'ouverture de notre quatrième complexe à Ville de Laval (voisin de l'hôpital Cité de la Santé).

Sécurité, qualité de vie, soins médicaux 24 heures, activités culturelles et sportives, autonomie

LAVAL (MTL) LES MARRONNIERS, 1500, montée Monette, Vimont, Laval H7M 3V5 (514) 668-9632

(grands appartements avec cuisine complète, porte-patio et balcon) font des MARRONNIERS le meilleur endroit pour demeurer et s'épanouir pleinement.

LE GROUPE PARE  
Fondateur d'une qualité de vie meilleure

Venez nous visiter ou téléphonez-nous. À partir de 548\$/mois\*

<b>TROIS-RIVIÈRES</b> LES MARRONNIERS - LES JARDINS LAVAL 1350, rue Aubuchon (voisin du centre commercial Les Rivières) Trois-Rivières G8Y 6A8 (819) 379-1064	<b>SAINTE-FOY</b> LES MARRONNIERS - LES JARDINS LAVAL 825, rue Arthur-Rousseau (voisin de l'Hôtel Laval) Sainte-Foy G1V 4S6 (418) 651-4007	<b>LÉVIS</b> LES MARRONNIERS - LES JARDINS LAVAL 22, rue Charles-Édouard (voisin de l'Hôtel Dieu Lévis) Lévis G6V 8E9 (418) 835-3765
---	--	--

\*occupation double

**LES MARRONNIERS**  
LA BELLE VIE POUR LE BEL ÂGE

## CLINIQUE MÉDICALE D'OBÉSITÉ

**DR J. M. MARINEAU - DR J. LEMAY**  
OMNIPRATICIENS TRAITANT L'OBÉSITÉ

**MONTREAL 6716, rue Saint-Denis 274-3561**  
**ST-LÉONARD 6520, rue Beaubien Est 259-5531**  
**REPENTIGNY 373, rue Notre-Dame 582-3911**  
**LAVAL 283, boul. de la Concorde Est 662-2192**

## DÉTECTIVE PIERRE D. MASSUE

DEPUIS 1949 387-8757

• Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec  
Licencié par la Cité de Montréal

• Disparitions • infidélité conjugale • surveillance • divorce • preuve d'adultère  
• enquêtes criminelles • fraude • extorsion • surveillance d'employés  
• filature • toutes preuves pour la cour

CONFIDENTIEL - DISCRETION ASSURÉE

## Une ÉQUIPE

de diététistes, éducateurs physiques, animateurs, sous la responsabilité d'omnipraticiens, les docteurs Jean-Guy Boileau, M.D., M.S.C. (nutrition) et Pierre Lizotte, M.D.

Centre d'évaluation et de traitement en bioénergétique, obésité et nutrition

**MAIGRIER** **CETBON**

276-2573

# Vente de sièges "Réservez-maintenant- et-économisez-tout-l'été" de Wardair.

Téléphonez à votre agent de voyage ou à Wardair avant le 29 février et obtenez des sièges à tarif réduit cet été. Planifiez de partir entre le 22 avril et le 5 septembre 1988 tout en planifiant d'économiser!

TORONTO  
**79**\$

OTTAWA  
**69**\$

WINNIPEG  
**214**\$

CALGARY/EDMONTON  
**317**\$

VANCOUVER  
**375**\$

Le service pour Ottawa entre en vigueur le 12 juin 1988. Les tarifs sont par personne, aller-retour de Montréal (Dorval). Le voyage doit être complet avant le 5 sept. 88. Les billets doivent être émis dans les 7 jours suivant la réservation mais au plus

tard le 29 fév. 88. Les billets ne sont pas remboursables et ne peuvent pas être échangés. Le séjour minimum doit inclure un samedi soir, 30 jours au maximum. La taxe de transport n'est pas incluse. Les places sont limitées et certains vols peuvent être complets.

CONSULTER VOTRE AGENT DE VOYAGE OU APPELER WARDAIR À MONTRÉAL EN COMPOSANT LE 288-9231. PROVINCE DE QUÉBEC ET OTTAWA, COMPOSER SANS FRAIS LE 1-800-361-8860.

**Wardair Canada**

DRF NEW/WVD  
Y/SYS/YWD/11  
G/COH/QWD/11

CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

## Le Rapport Rochon: l'ACAO partiellement d'accord

■ Aux prises depuis des années avec des budgets de fonctionnement insuffisants, l'Association des centres d'accueil du Québec (ACAO) fait sienne l'une des recommandations du rapport Rochon proposant à la ministre de la Santé Thérèse Lavoie-Roux que les centres d'accueil et d'hébergement (CAH) et les établissements hospitaliers de longue durée (CHSLD) aient la même base de financement.

Dans son rapport, la Commission Rochon propose que ces établissements soient regroupés en une même catégorie et aient la même mission. Cette recommandation, selon l'ACAO, reconnaît le bien-fondé et la justesse des demandes de l'association visant à doter les centres d'accueil de moyens financiers proportionnels aux besoins qu'entraîne l'alourdissement de la clientèle des personnes âgées. Car ces établissements reçoivent la même population que les hôpitaux spécialisés dans les soins de longue durée, sans en avoir les budgets d'opération ni les bases de financement. À deux mois du dépôt du budget, le premier ministre Robert Bourassa a annoncé cette semaine que d'importantes sommes d'argent seraient consenties au réseau d'accueil pour l'année 88-89.

Par ailleurs, Roland Morin, chef du NPD-Québec, se réjouit du fait que la Commission Rochon tranche en faveur du maintien d'un système public d'accès universel et gratuit en matière de santé et de services sociaux au Québec.

Ce faisant, a ajouté le chef du parti en conférence de presse hier, ce rapport ferme la porte aux «obsessionnelles privatisations du parti libéral».

S'il endosse également la recommandation du salariat comme forme de rémunération fixe pour les médecins en institution, et l'idée de régies régionales dont les administrateurs seraient élus au suffrage universel, M. Morin émet cependant des réserves sur le modèle de gestion de participation proposée par la commission. Il explique que «cette nouvelle approche patronale du style Caisse met en danger la reconnaissance et le rôle des syndicats qui sont les véritables représentants des employés.»

Il déplore également que la Commission n'ait pas fait un lien entre la démobilité du personnel et les conditions de travail des employés.

*Et maintenant, un autre mot au sujet de l'aspiration...*



Puissance à la grandeur de la maison ou commodité du chariot...il y a du Hoover® dans chaque aspirateur que nous vendons.



Il vous faut un aspirateur polyvalent, puissant et léger. Vous raffolerez du système Spirit™ de luxe à chariot, avec sa tête motorisée, son agitateur Quadraflex™ et son dispositif de nettoyage par deux brosses latérales. **349,95\$**

Le nettoyage à la grandeur de la maison se fait aussi en un tournemain avec l'aspirateur central Hoover®. La tête motorisée déloge la poussière qui est aspirée par le moteur central, conçu pour le nettoyage en profondeur. Et grâce à la poignée-Interrupteur, vous avez en main la commande de tout le système. A présent que vous êtes au courant, passez le mot. **599,95\$**

**HOOVER**  
LEADS THE WAY

Construits au Canada, appuyés par la garantie Hoover®. Les prix et modèles peuvent varier selon les détaillants.

- Disponibles aux établissements suivants et autres grands magasins. ZELLERS, PASCAL, RO-NA, MAGASINS M
- |   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p><b>MONTRÉAL</b><br/>LA MAISON DE L'ASPIRATEUR<br/>Boul. St-Laurent<br/>Rue Cartier, W. Island<br/>AU COIN DE L'ASPIRATEUR<br/>Centre Rockland<br/>ALWIN'S<br/>Rue Sherbrooke<br/>FRICHOME<br/>CÔTE St-Luc<br/>CENTRE DE COUTURE PARENT<br/>Rue St-Hubert</p> | <p><b>MOSEL LIMITÉE</b><br/>Rue Paré<br/>CHARLY INC.<br/>Rue Westminster<br/>GRAND APPLIANCES<br/>Rue Sherbrooke<br/>SERVIVACO<br/>Boul. Des Sources<br/>PALAIS DE LA MÉNAGÈRE<br/>Pte. Aux Trembles<br/>ASPIRATEUR PLACE VERSAILLES<br/>BOUTIQUE ÉLECTRIQUE<br/>Rue Ontario</p> | <p><b>RIVE-SUD</b><br/>CENTRE D'ASPIRATEUR ST-BRUNO<br/>H. GAGNON ET FILS<br/>St-Hyacinthe<br/>ASPIRATEUR FOURNIER<br/>St-Hubert<br/>MA BALAYEUSE<br/>Beloeil<br/>M. RASOIR<br/>Verdun<br/>LE TOIT DE L'ASPIRATEUR<br/>St-Jean</p> | <p><b>RIVE-NORD</b><br/>LA MAISON DE L'ASPIRATEUR<br/>CENTRE DE COUTURE PARENT<br/>AU COIN DE L'ASPIRATEUR<br/>Rosemère<br/>Terrebonne<br/>ASHLEY VAC<br/>HABITAT, VAILLANCOURT<br/>St-Jerome<br/>LE ROI DE L'ASPIRATEUR<br/>St-Agathe<br/>BEAULAC INC.<br/>Joliette</p> |
|---|--|--|--|

# AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTERET POUR 90 JOURS

*Nous offrons beaucoup plus pour votre voiture!*



**PONTIAC SUNBIRD SE 1988**

**12 500\$\***

Service de limousine pour le transport des clients.

LA GARANTIE GM DE 5 ANS/100 000 KM

\* Cette offre est valide du 15 au 26 février 1988 inclusivement. Cette promotion comprend l'offre de GM CANADA de 500\$ de rabais. Tous les détails chez Champlain.



**Champlain**

**CHAMPLAIN PONTIAC BUICK CADILLAC INC.**

1000, boulevard Ile des Soeurs  
Ile des Soeurs, Verdun  
**769-5353**

T Ê T E S D ' A F F I C H E



Guy Pinard

## Retrouvailles de « Carabins »

Plus de 150 anciens des Carabins, joueurs ou dirigeants, se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir et d'émotions jeudi soir, à l'Université de Montréal, à l'initiative de l'association des anciens et du service des sports. L'absence la plus remarquée fut sans doute celle du **Dr Yvan Dion**, un entraîneur très populaire auprès de son équipe.

Abandonnée depuis 1972 à cause de pressions venues d'individus dont la vision plutôt étroite se limitait aux frontières du campus universitaire, l'équipe de hockey est restée bien vivante dans l'esprit de chacun si on juge par les éclats de rires qui fusaient de toutes parts.

Cette soirée aura des suites, qui pourraient même inclure la renaissance des Carabins et leur retour sur la scène du hockey inter-universitaire. De toute manière, le vice-recteur **Bernard Grégoire** a entrouvert une porte. « La balle est maintenant dans le camp des anciens », comme le veut le dicton populaire.

Les étudiants du secondaire âgés de 11 à 17 ans inclusivement ont jusqu'au 2 avril pour s'inscrire au concours « Jeunes reporters » organisé par l'Association forestière québécoise Inc. et les clubs 4-H du Québec, et parrainé par le Service canadien des forêts. Pour renseignements: **Eric Lessard**, au 1-800-463-4538.

Les orthésistes du pied seront au complexe Guy-Favreau, du 22 au 27 février, dans le cadre de leur campagne annuelle de dépistage des déformations du pied. La présidence d'honneur est assurée par le **Dr Morris Duhaime** (notre photo), de l'hôpital Sainte-Justine. Pour informations: 323-8834.

Les arbres de **Monique Trotter** et **Frédéric Back** feront l'objet d'une exposition intitulée *L'art et l'écologie*, et présentée demain au musée de Saint-Laurent. L'exposition se poursuivra jusqu'au 19 juin. Pour informations: 747-7567.

**Maurice Macot**, récent gagnant de la catégorie « professionnels » du concours de caricatures de la Société culturelle de Saint-Lambert, parlera de la caricature lors d'une conférence prononcée demain à 14h, à la galerie du centre. Soulignons que les deux gagnants chez les amateurs furent **Nicolas Gilbert** chez les 18 ans et plus, et **Jenna Cooper** (elle n'a que six ans) chez les moins de 18 ans. Pour informations: 672-4772.

Les élèves violonistes de cordes Suzuki du professeur **Eric Madsen**, accompagnés par **Anne-Marie Denoncourt**, présenteront un concert de solos, de musique de chambre et de musique de groupe demain à 14h30, à la salle Saint-Michel, à Saint-Lambert. Pour informations: 465-9410.

Le **R.P. Louis Cyr** agira comme animateur lors d'un concert offert par l'organiste **Réal Gauthier** en l'église Immaculée-Conception demain à 15h30. Pour renseignements: **soeur Yvette Pérusse**, au 842-9811.

### Automobile

Lundi, dans le cahier automobile, La Presse vous propose La Ford Probe



Un article signé Denis Duquet

Les relations grands-parents, parents et petits-enfants: piège ou privilège? Tel est le thème d'un colloque organisé par la Société de recherche en orientation humaine, et présenté demain à 14h30, à l'hôtel Renaissance du Parc. Pour renseignements: **Andrée M. Dupont**, au 523-5677.

Le restaurant du manoir Rouville-Campbell, qui ouvrait ses portes en décembre dernier à Mont-Saint-Hilaire, offrira des diners-concerts tous les dimanches à partir de demain. Le trio **Ambiance**, formé de **Danièle Bourget**, flûtiste, **Iona Corber**, violoncelliste, et **Kristina Prescott**, violoniste, assurera l'animation musicale vers 21h, lors de ce dîner inaugural. Pour informations: 464-5250.

Le cancérologue **Henri Joyeux**, lauréat du Prix international de cancérologie de 1985, sera l'invité de **Marcel Brisebois** à l'émission *Rencontres* demain et dimanche prochain à 13h, à la télévision de Radio-Canada.

Le musée Pierre-Boucher, de Trois-Rivières, présentera, du 21 février au 18 avril, une exposition intitulée *Hommage à Raymond Lasnier*. Cette exposition marquera le 20<sup>e</sup> anniversaire du décès de cet artiste.

L'Association des femmes diplômées de l'Ouest de l'île de Montréal a décerné une bourse à **Suzanne Amfousse** (notre photo) pour lui permettre de poursuivre ses études à l'école du Barreau de Montréal. Mme Amfousse est en possession de deux baccalauréats: un en sciences économiques et un deuxième en droit.



**Suzanne Blanchet**, journaliste-pigiste à *Protégez-vous* et à *Artère*, était récemment élu à la présidence de l'Association des journalistes de la presse spécialisée, succédant à **Guy Giasson**. **Camil Charland**, **Marie Dufour** et **Benoît Prieur** ont été reconduits dans leurs fonctions respectives pour une deuxième année consécutive.

**Ambroise Lafortune** a accepté la présidence d'honneur de la campagne de financement d'*Avions sans frontières*, un organisme de coopération internationale actif dans le Tiers-Monde. Les détails de la campagne seront dévoilés mardi à 11h, au Holiday Inn-Crowne Plaza. Pour informations: 659-7717.

C'est mardi à 11h, que seront dévoilés tous les détails du téléthon *Les 9 heures de Jean Lapointe*, dont les profits iront à la maison Jean-Lapointe.



### Une soirée réussie

Le dîner de gala du Cercle des cent associés a été couronné de succès plus tôt cette semaine. Au cours de la soirée présidée par **Roger D. Landry**, président et éditeur de La Presse, on a remis la bourse du Cercle, d'une valeur de \$2 000, à l'artiste peintre **Ilana Isehayek**. Le jury était présidé par **Pierre Théberge**, du Musée des beaux-arts de Montréal. Au cours de la même soirée, on a procédé au tirage au sort d'une peinture de **John Eaton** (à droite), les profits servant à défrayer la bourse.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

**Lorne Zakaib** et **Jacques Beaumier**, respectivement directeur général et directeur du personnel et des communications chez IBM Bromont, ont accepté d'assumer la responsabilité de la levée de fonds de la Fondation du centre hospitalier de Granby.

Le chœur 1 Musici de Montréal, sous la direction de **Yuli Turovsky**, seront les vedettes du concert-bénéfice annuel du samedi 30 avril, à 20h. Pour informations: 735-2085.

**Mario Girard**, maire de Granby, sera à Montréal mardi à midi, pour rencontrer la presse et lui faire part d'une étude faite par Lavalin pour une stratégie de développement économique de Granby.

**Bruno Riverin**, président et chef de la direction de la Bourse de Montréal, sera le conférencier lors du déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal mardi à midi à l'hôtel Le Reine Elizabeth. Pour informations: 288-9090.

À DEMAIN



### Ben Weider voyage

Le Montréalais **Ben Weider** (à gauche), président de la Fédération internationale des culturistes, rentrait récemment d'un voyage en Europe occasionné par le championnat de M. Univers 1987, disputé en Espagne. Dans ce pays, il a rencontré **Cenap Keskin** (à droite), ambassadeur de Turquie en Espagne, à l'occasion d'une réception. Puis il s'est rendu en Hongrie à l'invitation de **Gabor Deak**, ministre des sports, et de **Tomas Ajan**, secrétaire général de la Fédération internationale d'haltérophilie.



# À Mont-Rolland... Absolument tout vous attend dans votre nouvelle résidence

## 155 000\$ TOUT INCLUS

### PANORAMA EXTRAORDINAIRE

- Trois grandes chambres à coucher
- Somptueuse chambre des maîtres avec foyer ouvert également sur une magnifique salle de bain incluant bain tourbillon, douche à température contrôlée et fenêtre-jardinière
- Magnifique salle de séjour avec foyer entouré de fenêtres panoramiques
- Salle d'eau avec grande douche
- Buanderie
- Superbe cuisine avec armoire en stratifié, évier à deux cuvettes en porcelaine, fenêtre-jardinière

### ARCHITECTURE UNIQUE

- Tous les appareils électroménagers ultra-modernes
- Broyeur à déchets
- Aspirateur central «Electrolux»
- Système de sécurité à infrarouge
- Vaste jardin privé
- Votre propre piscine creusée 15' x 30' privée
- Deux aires de stationnement
- Terrasse et véranda privées
- Double tennis extérieur



667, rue Marcel Mont-Rolland (Québec)  
Sortie 67, Autoroute des Laurentides  
Traverser le village de Mont-Rolland, à gauche sur rue Rolland et à droite sur boul. des Monts.

NE TARDEZ PAS, VENEZ NOUS VISITER DÈS AUJOURD'HUI  
CAR NOS RÉSIDENCES S'ENVOLENT TRÈS RAPIDEMENT.

UNE VIE SANS SOUCI, UN SITE UNIQUE, DES AMÉNAGEMENTS DIGNES DES PLUS LUXUEUX DOMAINES À SEULEMENT QUELQUES MINUTES DE TOUT.

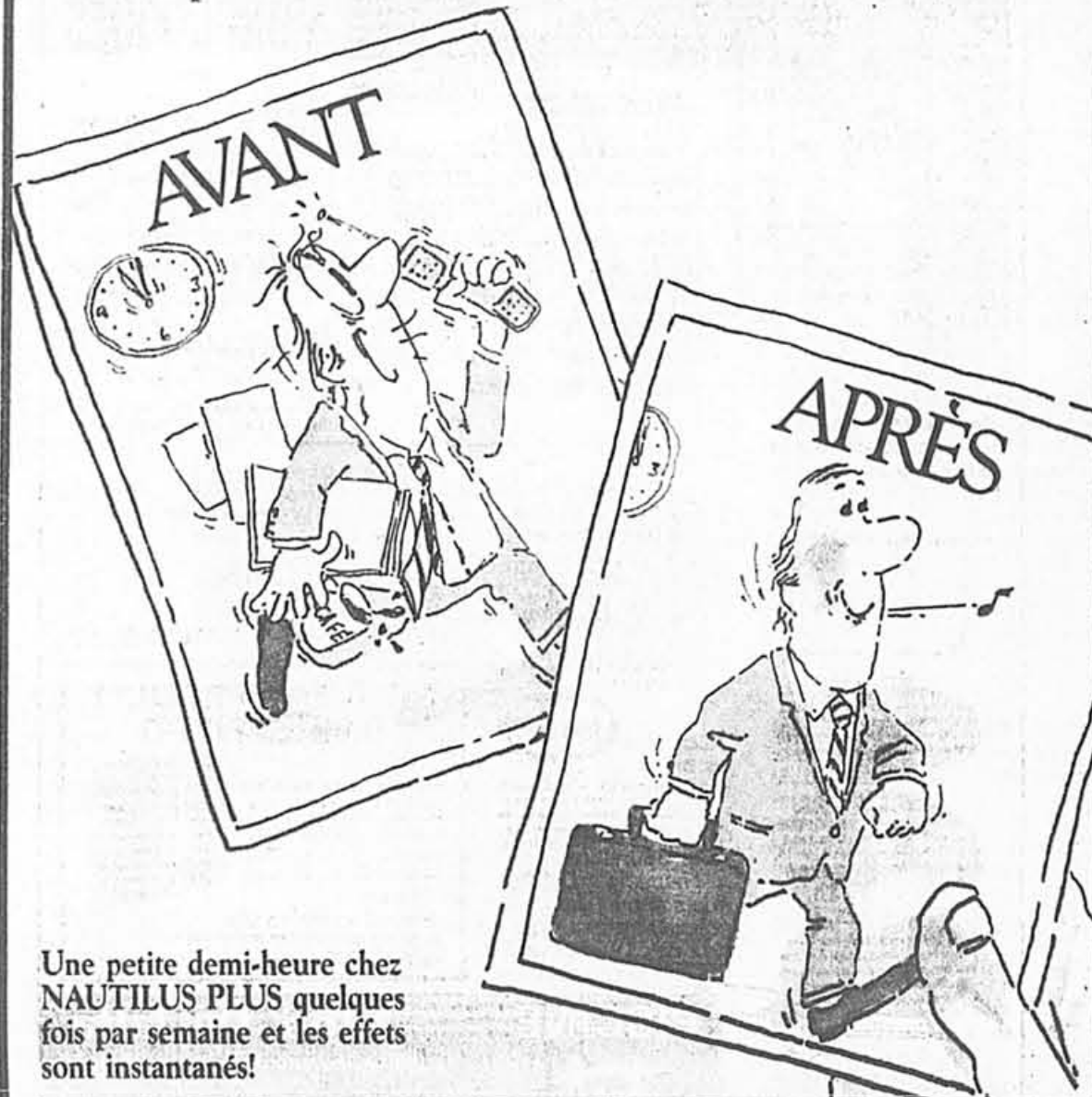
## Retour du jeu Provincial

Les billets du jeu Provincial seront de nouveau mis en vente la semaine prochaine en prévision du tirage du vendredi 5 mars. Pour souligner le retour de cette loterie retirée du marché à la mi-janvier, en raison d'un problème de sécurité du sachet qui a entraîné l'arrestation de plusieurs

employés de Loto-Québec, les billets du Provincial offrent 500 lots bonis de \$5000 chacun. Les billets émis pour les tirages des 4-11-18-25 mars et le 1er avril donneront aux détenteurs la possibilité de gagner l'un des 100 lots bonis qui s'ajouteront chaque semaine aux lots réguliers et instantanés.

# NOUS TRAITONS LE T.I.P.H.U.S.\*

\* Temps Introuvable Pour Humain Ultra Stressé.



Une petite demi-heure chez NAUTILUS PLUS quelques fois par semaine et les effets sont instantanés!

## 2 OFFRE POUR 1

**SUR L'INVESTISSEMENT INITIAL**  
 Trouvez une victime du T.I.P.H.U.S. et emmenez-la dès aujourd'hui chez NAUTILUS PLUS. Vous ne paierez ainsi qu'un seul investissement initial pour deux personnes.  
 Hâtez-vous! Cette offre est d'une durée limitée!

# Nautilus

# PLUS



*La forme au maximum*

Anjou 353-7860  
 Brossard 465-6113  
 Centre Rockland 341-1553  
 Centre-ville 843-5993  
 Côte de Liesse 739-2289  
 Côte St-Luc (Cavendish Club) 489-7543  
 Île des Soeurs 765-9620  
 Lasalle 366-0711  
 Laval (Centre Sportif Carrefour) 681-6455  
 Laval (Val des Arbres) 668-2686  
 Longueuil 674-6264  
 Place-Victoria 871-9544  
 Pointe-Claire 694-4748  
 Repentigny 585-7333  
 St-Laurent 337-9456

## Le Conseil central veut une rencontre pour discuter de la fermeture du service des finances de Voyageur

Le Conseil central de Montréal (CSN) entend rencontrer dans les prochains jours les conseillers municipaux John Gardiner et Robert Perreault, membres du Comité exécutif de Montréal, afin de discuter de la fermeture du service des finances de Voyageur qui, en déménageant à Ottawa, entraînera la mise à pied de quarante employés.

Selon le Conseil central, la direction de Voyageur tente d'imposer son plan de restructuration et de centralisation à Ottawa depuis le début des

négociations. Mais là n'est pas la seule pierre d'achoppement; le différend tourne aussi autour du gel des salaires, de l'augmentation de la semaine normale de travail, de la déclassification de certains postes et des mouvements de la main d'oeuvre. Les employés sont en lock-out depuis le 7 décembre. On redoute également que Voyageur veuille couper des postes à la billetterie, aux messageries et aux garages où ces divers groupes d'employés négocient actuellement de nouvelles conventions.

## MAUX DE DOS, DE JAMBES, DE PIEDS?

### Médicus A LA SOLUTION! LA TOUTE NOUVELLE SEMELLE ANTI-CHOCS VISCOLAS!

La semelle Viscolas aide à réduire les maux de dos et les douleurs dans les pieds constamment éprouvés par les personnes qui travaillent debout.

À chaque pas, les semelles **Viscolas**

- Éliminent les ondes de chocs dues à la marche avant qu'elles n'atteignent le bas du dos, les hanches, les jambes et les pieds.
- amortissent la tension des muscles et des ligaments dues aux chocs et aux secousses lorsque le talon touche terre;
- rendent tous les genres de chaussures plus confortables.



Consultez les orthésistes du pied.

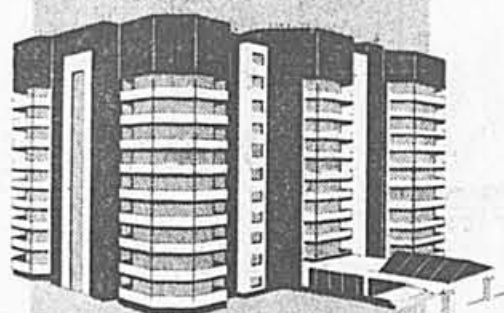
300 boul. de la Concorde est  
 Laval  
 667-5310

5050 boul. Saint-Laurent  
 (angle Laurier)  
 276-3691



Laboratoire d'orthèses et de prothèses

# Médicus



Joyau de Saint-Lambert.  
 Dominance de matériaux nobles: le chêne, le marbre et le verre. Pour des vues panoramiques exceptionnelles sur le fleuve et la ville. Certaines unités valent jusqu'à un demi-million de dollars, la 3<sup>e</sup> phase du Rive Droite est vraiment hors du commun. Et les gens qui l'habitent, également!

## VOICI LA 3<sup>e</sup> PHASE DU RIVE DROITE

### ET VOICI VOS VUES DE FIN DE SOIRÉE.



Condos Le Rive Droite  
 10, Riverside Drive  
 Saint-Lambert  
 (514) 671-0142  
 Semaine: 12 h à 19 h  
 Week-end: 11 h à 17 h

CONDOS  
 LE Rive Droite  
 SAINT-LAMBERT



1<sup>er</sup> PRIX  
 TROPHÉE  
 DOMUS 1988  
 DÉVELOPPEMENT  
 RÉSIDENTIEL  
 MULTIFAMILIAL  
 DE L'ANNÉE

# Le Devoir : les journalistes rejettent l'offre patronale pour 1988

LISA BINSSE

Les journalistes du *Devoir*, dont la convention collective est échue depuis le 31 août dernier, ont accepté, au début de la semaine, l'offre financière de la direction du quotidien pour l'année 1987, mais ils ont rejeté l'offre pour l'année en cours.

M. Jean-Pierre Proulx, président du syndicat CSN qui représente les 35 journalistes du quotidien de la rue Saint-Sacrement, a expliqué, jeudi, que l'offre patronale pour 1987, séparée de celle de 1988, prévoit une contribution patronale dans un REER (régime enregistré d'épargne-retraite) de 4,5 p. cent du revenu gagné (salaire plus primes), que l'employé y contribue ou pas.

L'offre patronale modifie le régime auparavant en vigueur. La contribution patronale était alors fondée sur l'ancienneté. En vertu de l'offre pour 1987, la contribution est ramenée à un pourcentage qui est le même pour tous. Ce changement, dit M. Proulx, va probablement s'appliquer aussi à l'avenir.

Les quelque 20 journalistes présents à l'assemblée générale, lundi dernier, ont entériné cette offre. Les employés de soutien ont aussi accepté une offre semblable.

### Une perte de revenus

Par contre, la proposition patronale pour 1988 qui, selon M. Proulx, signifie une perte de revenus, a été très majoritairement rejetée.

Dans cette proposition verbale, la direction du quotidien offre une augmentation salariale de 4 p. cent. La contribution au REER serait de 4,8 p. cent. L'employeur veut aussi réserver une somme équivalente à 2 p. cent de la masse salariale pour une certaine reconnaissance au mérite. Ceci pourrait se traduire par une bourse de perfectionnement octroyée après concours.

Mais l'employeur retire l'allocation de frais de transport pour ceux qui utilisent leur voiture pour travailler ainsi que l'allocation prévue pour les usagers du métro.

M. Proulx a expliqué que cette mesure signifierait que 22 des 35 journalistes se retrouveraient avec moins d'argent en 1988 qu'en 1987. Ceci, a-t-il dit, est tout à fait contraire à ce que veut

le syndicat, soit de hausser les salaires des journalistes, qui sont de loin plus bas que ceux de la majorité des quotidiens.

Le syndicat demande une hausse de salaire de 15 p. cent pour 1988, 4 p. cent pour 1989 et 4 p. cent pour 1990. Cette demande vise deux objectifs : un rattrapage par rapport au coût de la vie et par rapport aux salaires dans les autres quotidiens de Montréal.

Actuellement, un journaliste au sommet de l'échelle au *Devoir* gagne \$728 par semaine - alors qu'à *La Presse*, un poste équivalent est rémunéré \$861 par semaine. Selon M. Proulx, l'écart entre le salaire de ses membres et le sa-

laire moyen en vigueur ailleurs, est d'environ 19 p. cent.

### Les questions normatives

À propos des questions normatives, a-t-il dit, d'importants débats restent à faire. Les journalistes ont rejeté, au début de l'année, les demandes patronales à ce chapitre. Depuis, l'employeur a proposé des amendements qui, selon M. Proulx, amoindrissent sa proposition initiale.

Parmi ses demandes, l'employeur veut notamment modifier la définition de la tâche des journalistes. Il n'accorderait la sécurité d'emploi qu'aux journalis-

tes ayant trois ans d'ancienneté - il demandait cinq ans dans son projet initial. Il propose aussi un nouveau système de mutation des employés.

M. Proulx note que le syndicat demande une « prime de départ » pour les journalistes de 60 ans et plus qui quittent volontairement. Cette prime sera équivalente à six

mois de salaire par année de service, jusqu'à 65 ans. Le syndicat veut deux postes de correspondants parlementaires à Ottawa (tout comme c'est le cas à Québec) et deux photographes. Le quotidien n'en compte qu'un.

Parmi les autres demandes syndicales, on retrouve la semaine de quatre jours au choix des journa-

listes, un régime de traitement différé pour ceux qui veulent prendre un congé sabbatique et une contribution patronale de 5 p. cent dans un REER choisi par l'employé. Le syndicat y contribuerait dans la même proportion.

Aucune date n'a encore été fixée pour une prochaine rencontre de négociation.



Ville de Montréal

## AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA MISE EN VALEUR DU PARC AHUNTSIC ET DES ABORDS DE LA STATION DE MÉTRO HENRI-BOURASSA

Les personnes et les organismes intéressés sont invités à la consultation publique que tiendra le Comité consultatif sur la mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa. Cette consultation comporte deux étapes : l'une d'information, l'autre de consultation.

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION

Le 8 mars 1988, à 19 heures (et, si nécessaire, cette assemblée se poursuivra le 9 mars, même heure)

Sous-sol de l'église Saint-Paul-de-la-Croix 10 217, avenue Georges-Baril

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le 5 avril 1988, à 19 heures (et, si nécessaire, cette assemblée se poursuivra les 7 et 8 avril 1988, même heure)

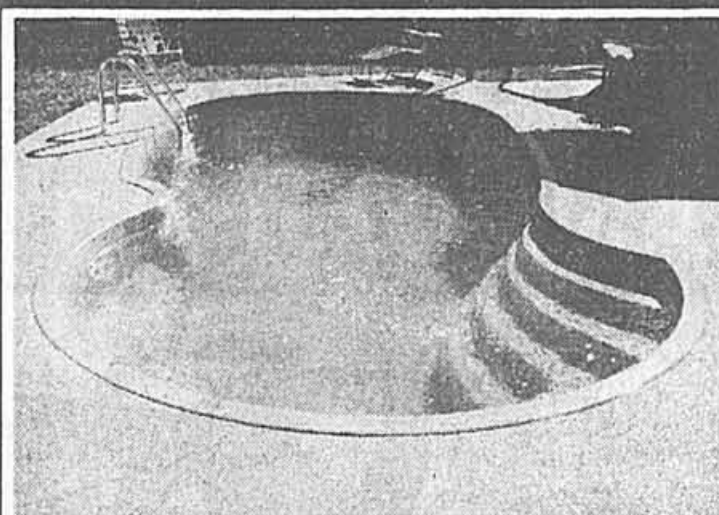
Sous-sol de l'église Saint-Paul-de-la-Croix 10 217, avenue Georges-Baril

Pour l'assemblée publique de consultation, les commentaires pourront être présentés sous forme écrite ou de vive voix. Il est toutefois nécessaire de s'inscrire auprès du secrétaire du Comité consultatif en téléphonant au 872-6742, avant midi, le jeudi 31 mars 1988. Les commentaires écrits, en quatre copies, devront être également reçus avant cette date à l'adresse suivante:

Comité consultatif sur le projet de mise en valeur du parc Ahuntsic et des abords de la station de métro Henri-Bourassa  
a/s Secrétaire du Comité  
Bureau Accès Montréal Ahuntsic  
545, rue Fleury Est  
Montréal, Québec  
H3L 1G6

Afin de favoriser une information plus approfondie, les documents pertinents seront disponibles pour consultation, tous les jours ouvrables à partir du 9 mars au 8 avril 1988, au bureau Accès Montréal Ahuntsic situé au 545, rue Fleury Est, 872-6742.

# PISCINE Filbro



PISCINES MONOCOQUES en fibre de verre

25 ANS DE GARANTIE

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER QUI A PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE

Le plus grand choix de piscines intérieures avec jet de nage sur place.



### Caractéristiques:

- Piscine en fibre de verre moulée d'une seule pièce.
- Bancs moulés à l'intérieur, bain tourbillon inclus.
- Isolation en polyuréthane à l'extérieur
- S'installe aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur
- Jet pour nager sur place
- Pas de sous-entrepreneur

OUVERT 7 JOURS SUR 7

### NOUVEAU PRODUIT Division FIBRO

Piscine sans chlore, sans brome grâce à la piscine FIBRO. Nous pouvons purifier l'eau grâce à notre purificateur exclusif sur ordinateur. GRATUIT à l'achat d'une piscine jusqu'au 1er mars 1988. Valeur: 1200\$

Fabrication approuvée par la compagnie



des produits... et Resin isophthalic combinés avec la meilleure qualité de fibre de verre donne un maximum de durabilité, de force et de longévité. A gagné le prix d'excellence de fabrication aux U.S.A. 85 / 86

PISCINE



1456, De Jaffa

(Sortie 16, autoroute des Laurentides) Fabreville, Laval

622-2664 • 628-0088

## POUR CET ÉTÉ RÉSERVEZ TÔT ET ÉCONOMISEZ

Vols directs pour Vancouver, Los Angeles ou Las Vegas

à partir de 349\$ plus taxes.



NOUS VOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX. COMPAREZ ET ÉCONOMISEZ.

Consultez votre agent de voyages.

# Skiez le fun CONGÉ D'ÉCOLE

La Station Touristique Bromont a le plaisir d'offrir aux étudiants une journée ou une soirée de ski pour seulement \$15 sur présentation d'une carte étudiante ainsi que le coupon ci-dessous.



### OFFRE SPÉCIALE

Sur présentation de ce coupon avec une carte étudiante à la Station Touristique Bromont vous recevrez un billet de ski de jour ou de soir pour seulement \$15.

Du lundi au vendredi maximum 23 ans

Valable pour les congés du 22 au 26 février du 29 février au 4 mars

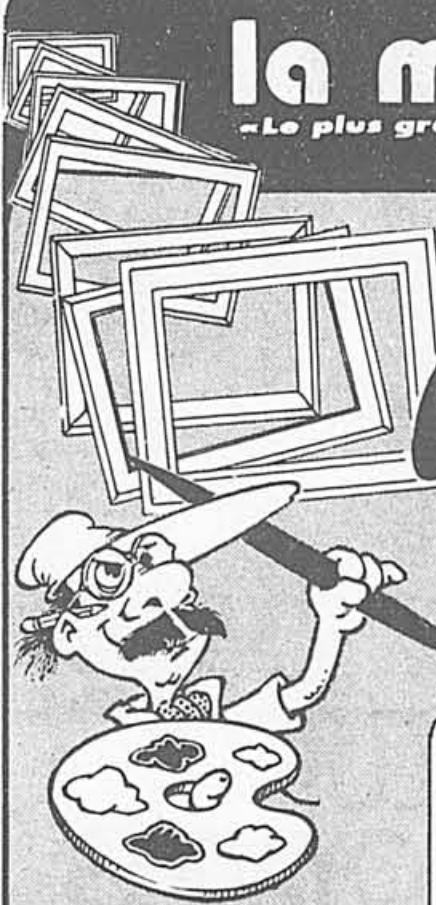
\$15



Station touristique Bromont  
Pour informations  
(514) 534-2200  
Sortie 78 de l'autoroute 10

# la maison du cadre

« Le plus grand centre d'art au Québec »



# Cu Meilleur Prix!

- ✿ CADRES STANDARD
- ✿ PEINTURES À L'HUILE
- ✿ REPRODUCTIONS ENCADRÉES
- ✿ LAMINAGE
- ✿ ENCADREMENT SUR MESURES
- ✿ MATÉRIEL D'ARTISTES



Format salon  
24" x 36"  
Ord. de \$125 \$69  
à \$140

LA PLUS GRANDE SÉLECTION DE CADRES ET PEINTURES À L'HUILE DANS LE GRAND MONTREAL



Format miniature  
8" x 10"  
Ord. de \$35 à \$40 \$21



# la maison du cadre

11 succursales pour vous servir

GATINEAU LES PROMENADES D'OUTAOUAIS boul. Maloney 561-1722	VILLE ST-LAURENT LES GALERIES ST-LAURENT 2009, boul. Laurentien (Face à Canadiar) 332-3087	ROSEMÈRE CENTRE D'ACHATS LES GALERIES MILLE-ÎLES 315, boul. Labelle 437-9444	LAVAL (EST) CENTRE D'ACHATS GUYENAY 3100, boul. de la Concorde (à l'est de Papineau) 661-2345	VILLE LASALLE PLACE NEWMAN Dollard & boul. Newman 366-8444	MAINTENANT 11 SUCCURSALES
MONTREAL PLACE VERSAILLES 354-9031	DOLLARD-DES-ORMEAUX PLAZA CENTENNIAL 3391, boul. des Sources 683-3950	ST-LÉONARD CARREFOUR RABAIS LANGELIER (Langelier & Jean-Télon) 255-4042	RIVE-SUD LES GALERIES TASCHEREAU 739, boul. Taschereau Greenfield Park 465-6040	JOLIETTE LES GALERIES JOLIETTE 755-3654	LAVAL (OUEST) CENTRE D'ACHATS ST-MARTIN Boul. Curé-Labelle 682-8929

# La CSST autorise un employeur à passer outre aux directives d'un inspecteur

BRUNO BISSON

La direction de la Commission de la santé et sécurité au Travail a autorisé une compagnie de Trois-Rivières à passer outre à un arrêt de travail, décrété par l'un de ses inspecteurs pour des raisons de sécurité, en octobre dernier, sur le chantier de la compagnie Domtar, à Windsor.

La Presse a appris que cette exception a été permise après une intervention de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec auprès de la présidente de la CSST, Mme Monique Jérôme Forget.

La direction de la commission

a ordonné qu'une nouvelle interprétation soit donnée à l'article du code de sécurité de la CSST utilisé par l'inspecteur pour arrêter les travaux.

Cette histoire remonte à l'automne dernier. En octobre, un inspecteur du bureau sherbrookoise de la CSST a ordonné l'arrêt des travaux d'excavation faits par une grue creusant à proximité de lignes électriques sur le chantier de la compagnie Domtar.

L'inspecteur jugeait que le double système d'avertisseur et de boutons n'était pas conforme aux normes de la Commission. Ce système alerte l'opérateur de la grue si celle-ci s'approche trop près des fils électriques et bloque aux besoins le mouvement rotatif. L'ins-

pecteur a jugé qu'il ne respectait pas un article du code de sécurité relatif aux excavations près des lignes à haute tension.

L'entrepreneur, les Structures Industrielles RPC, de Trois-Rivières, a fait appel à la CSST, mais il n'a pas obtenu satisfaction. C'est alors que le directeur-général de la compagnie, M. Rock Jacques, a demandé l'intervention de l'Association des entrepreneurs en construction.

« Nous avons d'abord tenté de faire approuver notre système de sécurité par la Commission, a-t-il raconté à La Presse, mais nous sommes restés sans nouvelles pendant un mois. Nous avons donc décidé de faire intervenir l'AECQ pour accélérer les procé-

dures. Le dossier est allé jusqu'au bureau de la présidente. »

C'est par une mise en demeure adressée à Mme Monique Jérôme Forget, que l'AECQ est intervenue. L'organisme a fait valoir que le comité de révision du code de sécurité étudiait un amendement à l'article en question. S'il était adopté, l'amendement permettrait à l'entrepreneur de continuer son excavation dans des conditions similaires.

Selon M. François Jean, responsable du dossier à l'AECQ-Sherbrooke, la mise en demeure a eu les résultats escomptés.

« Mme Forget est allée aux nouvelles et elle a remué ses vice-présidents, a-t-il déclaré. L'entre-

preneur a pu reprendre le travail par la suite. »

M. Jean n'a pas précisé qui, à la CSST, a autorisé l'entrepreneur à reprendre ses travaux.

Toujours est-il que l'inspecteur a retrouvé la même grue en opération au même endroit lorsqu'il a revisité le chantier le 2 février. Il a ordonné un nouvel arrêt des travaux. Une attestation d'un ingénieur, au service de l'entrepreneur, lui a alors été remise, certifiant l'efficacité du système de sécurité. L'inspecteur a levé son interdiction et décrété une « autorisation temporaire limitative », de 30 jours. D'ici au 4 mars, l'entrepreneur devra se conformer aux normes de la CSST.

Pour le président de la FTQ-Construction, M. Guy Perreault, qui siège au comité de révision du code de la CSST, la décision de la commission constitue « un précédent dangereux ».

Même s'il comprend l'impatience de l'entrepreneur, M. Perreault ne conçoit pas que la direction de la CSST puisse intervenir dans un dossier et permettre à un entrepreneur de passer outre à la décision d'un inspecteur.

« C'est comme si on prenait pour acquis qu'une proposition d'amendement au code de sécurité allait être acceptée par le conseil d'administration de la CSST et par le conseil des ministres après coup, a-t-il déclaré. J'aurais été d'accord avec l'entrepreneur s'il avait engagé un signaleur pour seconder l'opérateur de la grue et l'avertir lorsqu'elle s'approche des fils, dit M. Perreault. Mais proposer aux inspecteurs une interprétation du code sans amendement, c'est inadmissible. »

L'association des entrepreneurs en construction n'est pas de cet avis. « La CSST n'est pas un organisme normatif, a affirmé le responsable de ce dossier à l'AECQ, M. François Jean. Elle n'a pas à approuver ou désapprouver des systèmes mis au point par des ingénieurs. Ce n'est pas son rôle. »



Monique Jérôme Forget

« Dans le passé, quand nous avons fait appel de décisions semblables, nous avons toujours été déboutés, a admis M. Jean. C'est pour cela que nous avons décidé de porter le débat sur le plan politique. »

Le directeur général de l'entreprise de Trois-Rivières a été plus loin encore : « Obtenir l'approbation de la CSST pour un système de sécurité, c'est comme mettre cinq paires d'ailes à un avion au cas où il en perdrait une », a lancé M. Jacques.

Selon des informations recueillies par La Presse, la présidente de la CSST, Mme Monique Jérôme Forget, aurait elle-même cédé aux pressions de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ).

L'attaché de presse de Mme Forget, M. André Poirier, a pour sa part déclaré « qu'il serait étonnant que Mme Forget se soit mis la tête sur le billot en permettant à un entrepreneur de reprendre des travaux interrompus par un inspecteur. »

## La Touramanie

### AIR CANADA TOURAM

**VOLS SUR ORLANDO**  
Départ 5 mars  
1 semaine  
**SEULEMENT 199\$**

*En plein sur le SOLEIL!*

## ÉPARGNEZ JUSQU'À 340.\$ PAR COUPLE

Départs des mois de mars et avril 1988

	Prix brochure	Prix de vente	Réduction par couple
<b>REPUBLIQUE DOMINICAINE</b>			
Santo Domingo (Avion, Hotel et Transferts)			
BAVARO BEACH CLUB	769	619	300
HOTEL SOL TAMARINDO	539	464	150
Puerto Plata (Avion, Hotel et Transferts)			
HOTEL LOS AMENDROS	539	464	150
HOTEL WOODY S	589	514	150
VILLAS DORADAS (ch.)	629	554	150
HOTEL RADISON (ch.)	729	654	150
d'autres Hotels disponibles: 100\$ de rabais par couple			
<b>CUBA</b>			
Varadero (Avion, Hotel et Transferts)			
HOTEL BELLAMAR (ch.)	619	544	150
HOTEL ASTORIA TROPICAL (MAP)	699	649	100
VILLA GAVIOTA (PLAN REPAS MP)	769	599	340
Santiago de Cuba (Avion, Hotel et Transferts)			
HOTEL DAIQUIRI	619	469	300
d'autres Hotels disponibles: 100\$ de rabais par couple			
<b>BAHAMAS</b>			
Nassau (Avion, Hotel et Transferts)			
HOTEL PILOT HOUSE (ch.)	599	549	100
HOTEL NASSAU BEACH (ch.)	1059	1009	100
d'autres Hotels disponibles: 100\$ de rabais par couple			
<b>FLORIDE</b>			
Orlando/Tampa (Avion, Hotel et Voiture) "Vol sur Orlando"			
DAYS INN MC COY (ch.)	469	419	100
DAY S INN LAKESIDE INN (ch.)	469	419	100
HOTEL BAYSIDE INN (COTE OUEST)	549	474	150
PROGRAMME AVION-VOITURE	399	299+1	198
VOL SEULEMENT	359	299	120
d'autres Hotels disponibles: 100\$ de rabais par couple			

**ANTILLES FRANÇAISES**

Guadeloupe (Avion, Hotel et Transferts)

PLM VILLAGE SOLEIL 769 694 150

NOVOTEL FLEUR D'ÉPÉE 919 844 150

MÉRIDIEN 989 914 150

Martinique (Avion, Hotel et Transferts)

HOTEL PLM PAGERIE 819 744 150

PLM CARAYOU 949 874 150

MÉRIDIEN 999 924 150

d'autres Hotels disponibles: 100\$ de rabais par couple

Jamaïque (Avion, Hotel et Transferts)

HOTEL MONTEGO BAY CLUB 549 499 100

HOTEL TURTLE BEACH (Stu.) 579 504 150

HOTEL SEAWIND en chambre 619 544 150

TRELAWNY Bch. Club (2rep.jr.) 1149 1039 220

d'autres Hotels disponibles: 100\$ de rabais par couple

**MEXIQUE**

Acapulco (Avion, Hotel et Transferts)

HOTEL ARBELLA (ch.) 539 439 200

HOTEL ROMANO Le Club (ch.) 569 469 200

HOTEL POSSADA Del Sol (ch.) 529 429 200

VOL SEULEMENT 479 349 260

Puerto Vallarta (Avion, Hotel et Transferts)

HOTEL ENCINO (ch.) 539 489 100

VOL SEULEMENT 459 409 100

Cancun

HOTEL PLAZA CARIBE 529 479 100

HOTEL HANDALL (ch.) 529 429 100

VOL SEULEMENT 399 349 100

d'autres Hotels disponibles: 100\$ de rabais par couple

1 semaine de location de voiture à Orlando pour seulement 1.\$\*

\* Voiture de location pour 1 semaine à seulement 1\$ à l'achat du vol sur Orlando  
 \*\* Les réservations doivent être effectuées entre le 13 et 29 février 1988.  
 \*\*\* Tous les spéciaux indiqués dans cette annonce s'appliquent que sur les nouvelles réservations.  
 \*\*\*\* Veuillez noter que les frais de services sont en sus.

## Cor-Bit

LES PRINCIPAUX MANUFACTURIERS D'ORDINATEURS AU CANADA  
NOUS SOMMES LA CONCURRENCE

**COMPATIBLE AT**

- Cor-bit 286AT-12
- Vitesse 12 Mhz
- Ram 1024K expansible à 16 Megabyte
- Clavier nouveau style (Sys-2)
- Porte-carte imprimante, RS 232, horloge, calendrier
- Carte monochrome «Hercules» 5 1/4", 1.2 meg.
- Disque dur 40 Meg - 40 Ms
- 1 an de garantie complète

**\$2445**

**COMPATIBLE XT**

- Vitesse 10 Mhz
- Ram 640 K
- Clavier nouveau style (Sys-2)
- Porte-carte imprimante, RS-232, horloge, calendrier
- Clavier monochrome «Hercules»
- 2 lecteurs de disque Panasonic 5 1/4" - 360 K
- 1 an de garantie complète

**\$995**

NOTRE ORDINATEUR AT286 ASSURE UNE PERFORMANCE EGALE A UN AT386 - LE CLASSEMENT UTILITAIRE MORTON IS 15.3. LA CARTE PRINCIPALE SUPPORTE UN RAM DE 4 MEGABYTES ET EST AUSSI COMPATIBLE AVEC EMS (LOTUS-INTEL)

2 adresses: 1442 Sauvé ouest ou 23 Arundel, Mart A  
 336-9393, 336-9396 871-0127, 871-0282

Centre d'ordinateur Itée

## LES CHÂTEAUX PATON

Vivre dans l'île aux châteaux

Vivre enfin la vie de château des temps modernes!  
Dignes d'un roi, les Châteaux Paton.

Vous avez toute latitude pour en faire votre **haut lieu** de quiétude et de sérénité.

Vivre dans une île est encore bien plus agréable quand on dispose d'une **marina**.

La qualité de vie dans l'île se reflète partout et sur tous les plans. Le **tennis** par exemple, compte plusieurs courts éclairés.

**TRUST GÉNÉRAL**  
COURTIER EXCLUSIF  
688-8440

**ÎLE PATON**

## Le Conseiller

PLUS DE 75 AGENCES PARTOUT AU QUÉBEC

**MONTRÉAL**

Aubert/Jean-Talon  
Club Voyages Altitude  
(514) 332-1970

Club Voyages Jolice  
(514) 270-4105

Club Voyages Lajeunesse  
(514) 381-5365

Club Voyages Laser  
(514) 336-7080

Club Voyages PLM  
(514) 388-8241

Brossard/St-Lambert  
Club Voyages SVP  
(514) 465-1105

Centre Est/Rosemont  
Club Voyages de Maisonneuve  
(514) 253-0900

Club Voyages Rosemont  
(514) 376-5910

Centre-Ville  
Club Voyages Fleur de Lys  
(514) 288-7107

Club Voyages Metro Bern  
(514) 288-8588

Club Voyages Parisotiel  
(514) 849-7521

Club Voyages Université  
(514) 844-2831

Club Voyages Voyabec  
(514) 288-2322

Club Voyages Yvon Dupuis  
(514) 523-2143

Côte-des-Neiges  
Club Voyages Côte-Des-Neiges  
(514) 341-4420

Lachine  
Club Voyages Lachine  
(514) 637-5543

Laval  
Club Voyages Laval  
(514) 687-5909

Club Voyages Mer et Monde  
(514) 661-6003

Longueuil  
Club Voyages Mistral  
(514) 670-4066

Mariville  
Club Voyages Sylvie Sotiel  
(514) 460-4471

Outremont  
Club Voyages Outremont  
(514) 274-4464

Plateau Mont-Royal  
Club Voyages du Plateau  
(514) 521-3320

Pointe-Aux-Trembles  
Club Voyages P.A.T.  
(514) 642-3440

St-Hubert/St-Bronx  
Club Voyages J.M.  
(514) 676-0258

St-Jean-sur-Richelieu  
Club Voyages Eden  
(514) 348-9291

St-Léonard  
Club Voyages Aurovoir  
(514) 722-1128

Ste-Anne-de-Bellevue  
Club Voyages Jacqueline  
(514) 457-2060

St-Eustache  
Club Voyages L. Renaud  
(514) 472-7112

Valleyfield  
Club Voyages Alou  
(514) 373-3452

Ville St-Laurent  
Club Voyages Duvernay  
(514) 331-1136

**PROVINCE**

Drummondville  
Club Voyages Agathe Leclerc  
(819) 477-8383

Hull  
Club Voyages Goutouais  
(819) 776-0602

Club Voyages Guertin  
(819) 777-1651

Joliette  
Club Voyages Albatros  
(514) 759-5551

Magog  
Club Voyages Fleur de Lys  
(819) 843-2894

Shawinigan  
Club Voyages Durocher  
(819) 539-6543

St-Hyacinthe  
Club Voyages Boistard  
(514) 467-7984

St-Jérôme  
Club Voyages Jaro  
(514) 436-3520

Victoriaville  
Club Voyages Merviel  
(819) 758-8225

Sherbrooke  
Club Voyages Escapade  
(819) 562-5344

Theford Mines  
Club Voyages Alliance  
(418) 338-4545

Pour connaître les autres Club Voyages consultez le bottin téléphonique. PERMIS DU QUÉBEC

**1987 NISSAN MICRA**

5 portes, automatique, 1000\$ comptant. Location 48 mois. Supplément pour taxe.

**175\$\*** par mois

**1988 CHEVROLET CORSCA**

4 portes, automatique, climatisation, cassette stéréo, 1000\$ comptant. Location 48 mois. Supplément pour taxe.

**265\$\*** par mois

**1988 CHEVY VAN**

1/2 tonne, V-8, automatique, 1000\$ comptant. Location 48 mois. Supplément pour taxe.

**310\$\*** par mois

**POURQUOI PAYER**

**LE MONTANT TOTAL POUR VOTRE VOITURE ALORS QUE VOUS UTILISEZ UNIQUEMENT 60% DE SA VALEUR**

Nous vous indiquerons comment

**1988 CELEBRITY EUROSPORT**

4 portes, climatis, fenêtres à ouverture élect., portes à verrouillage aut., cassette et plus encore, 1000\$ comptant. Location 48 mois. Supplément pour taxe.

**315\$\*** par mois

**1988 BUICK REGAL**

Bien équipée, 1000\$ comptant. Location 48 mois. Supplément pour taxe.

**385\$\*** par mois

\*Supplément pour taxe, permis et assurance.

*Choix d'autres modèles, y compris la plupart des modèles 1988 en stock.*

**1987 NISSAN MAXIMA**

Tout équipée, 1000\$ comptant. Location 48 mois. Supplément pour taxe.

**A partir de 450\$\*** par mois

**1987 NISSAN 300-ZX GL**

5 vitesses, 1000\$ comptant. Location 48 mois. Supplément pour taxe.

**535\$\*** par mois

**LOUER EN DÉPENSANT MOINS D'ARGENT**

**SAKO LOCATIONS D'AUTOS**

2350, ch. MANELLA, V.M.R.  
(coin sud-est de la voie de service Décarie et Côte-de-Liesse)

**735-3701**

**1988 BMW 735i**

«Bronzite», Tout équipée, 2000 km, 6000\$ comptant. Location 48 mois. Supplément pour taxe.

**1295\$\*** par mois

**1987 MERCEDES 560 SL CONVERTIBLE**

3500 km, 7500\$ comptant. Location 48 mois. Supplément pour taxe.

**1295\$\*** par mois

# Lebel-sur-Quévillon est à nouveau paralysée par une grève de 350 employés de la Domtar

*Jusqu'à la dernière minute on avait conservé l'espoir d'un règlement*

**CAMILLE BEAULIEU**  
De la Presse Canadienne  
LEBEL-SUR-QUÉVILLON

Les quelque 350 travailleurs de l'usine de pâtes de la compagnie Domtar, à Lebel-sur-Quévillon, ont déclenché une grève générale illimitée, en fin d'après-midi hier.

Le débrayage est survenu à la suite de la rupture des négociations entre les représentants de la compagnie et ceux du Syndicat canadien des travailleurs du papier (FTQ). Les négociations entamées à l'automne 1987 se poursuivaient depuis le début du mois de février en présence d'un conciliateur du ministère du Travail, M. Marcel Boisvert.

«Jusqu'à la dernière minute on a eu l'espoir d'un règlement», a confié le président du syndicat, Rémi Lalancette.

Le dernier conflit de travail à l'usine Domtar, il y a deux ans et demi, avait entraîné la mise à pied dans les jours qui avaient suivi le déclenchement de la grève de près de mille autres travailleurs dans des entreprises connexes et chez des fournisseurs.

Pour la petite ville mono-industrielle de 5 500 habitants de Lebel-sur-Quévillon, chaque conflit à l'usine représente un drame, puisque toute vie économique s'arrête, et, qu'à un titre ou un autre, toute la population est touchée. Lors du dernier conflit, l'économie locale était sortie ruinée de 11 mois de grève, le maire avait quitté la ville en proie à une

dépression nerveuse et de nombreux commerces avaient fermé leurs portes.

Les deux parties n'ont pu en arriver à un accord, malgré l'offre d'un montant forfaitaire de \$ 400 faite par la compagnie pour assouplir les positions syndicales.

Le syndicat réclame un congé mobile à ajouter aux cinq congés déjà prévus à l'ancienne convention collective, échue le 30 avril 1987. Il demande aussi que les paies de vacances soient augmentées de 2 à 2,4 p. cent sur une base hebdomadaire.

De son côté, a expliqué le président du syndicat, la partie patronale réclame un assouplissement des chevauchements des tâches et que les hommes de métiers préposés à l'entretien de la machinerie soient au poste même les jours fériés.

## RÉSIDENCE MONT-CARMEL



**LE CHOIX DES PERSONNES ACTIVES DU 2e ET 3e ÂGE**

**PRESTIGE • SÉCURITÉ CONFORT**

Notre résidence offre des appartements confortables et sécuritaires au centre-ville près des centres commerciaux, hôpitaux et moyens de transport.

- Clinique médicale
- Pharmacie
- Restaurant
- Dépanneur
- Piscine
- Saunas
- Chapelle
- Loisirs et activités organisés

App. 2 1/2 - 3 1/2

**DU GRAND LUXE \$495 PAR MOIS**  
à partir de

au 955 est, boul. Dorchester  
**842-4184**

### Groupe de croissance POUR MIEUX VIVRE «Découvrir ses Valeurs»

- 12 rencontres
- Groupe de support: «Ces femmes qui aiment trop». Les mercredis, débutant le 2 mars à 7 h 30.
  - Groupe de thérapie: les mardis débutant le 8 mars à 7 h.
  - Groupe imagerie mentale: les lundis débutant le 7 mars à 6 h.
  - Initiation à la psychosynthèse: 3 fois de semaine (mar.-avr.-mai).
- Offert par le Centre de psychosynthèse de Montréal  
435, boul. St-Joseph est, Montréal  
Pour informations 843-6050



### FORMATION PROFESSIONNELLE:

**un atout... un avenir...**

Le printemps... une saison idéale pour entreprendre des études ou pour les achever! Aux adultes désireux de développer leurs capacités professionnelles, l'Université de Montréal offre des programmes de premier cycle axés sur la pratique professionnelle centrés sur les enjeux économiques, sociaux et technologiques du marché du travail

- |   |  |
|---|--|
| <b>ADMINISTRATION DE LA SANTÉ</b><br>Gestion des services de santé I et II<br>Introduction à la gestion des services de santé | <b>LANGUES ET CULTURES</b><br>Études individualisées<br>Traduction II                            |
| <b>COMMUNICATION</b><br>Publicité<br>Relations publiques<br>Sciences de la communication<br>Micro-informatique                | <b>RESSOURCES HUMAINES</b><br>Relations industrielles I et II                                    |
| <b>INTERVENTION</b><br>Criminologie II  | <b>SANTÉ</b><br>Ergonomie<br>Gérontologie<br>Santé communautaire<br>Santé et sécurité du travail |

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou ès sciences. Cours intensifs de 8 semaines, 45 heures.

**PRINTEMPS 1988**

Date limite d'admission: le 1<sup>er</sup> mars  
Date limite d'inscription: le 23 mars

Venez rencontrer nos conseillers en formation, ils se feront un plaisir de vous guider dans votre choix. Tél.: 343-6867.

Pour obtenir l'annuaire et le formulaire d'admission:  
3335, chemin Queen Mary  
Tél.: 343-6090

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

### Colloque sur l'utilisation raisonnée des ressources

Presse Canadienne  
QUÉBEC

L'utilisation raisonnée des ressources, sol, eau, forêt, sera le thème d'un colloque de deux jours qui débutera lundi à l'université Laval.

Le colloque a été conçu pour intéresser les agronomes, biologistes, chimistes, forestiers, les producteurs et tous ceux qui s'intéressent à la protection de l'environnement.

Le thème général sera abordé sous trois aspects différents: la problématique de l'utilisation des ressources, avec ses aspects spécifiques; la gestion des eaux et des résidus, ainsi que les risques de contamination de l'eau souterraine et la dépollution; différentes solutions potentielles à envisager: agriculture écologique, compostage, rotation des cultures.

Les différents sujets seront traités par des conférenciers appartenant à toutes les sphères: chercheurs, producteurs, professeurs et hauts fonctionnaires.

Finalement une table ronde comprenant professeurs, représentant de l'UPA, des consommateurs du Québec et sous-ministre, fera le tour de la question.

### DEMAIN DANS La Presse

#### LE MOT DU SILENCIEUX

avec **ALBERT BRIE**

page B 3



# DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À SAINTE-ADELE POUR AUSSI PEU QUE 5000\$ COMPTANT!

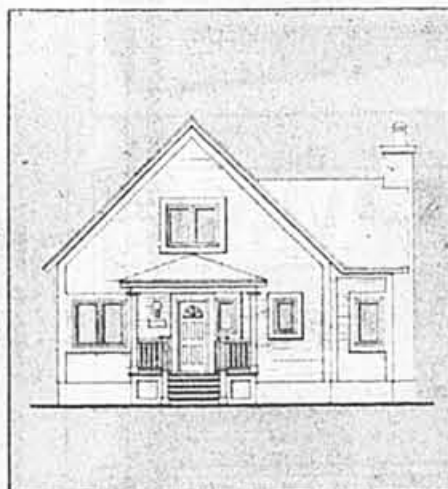


Situé au pied du versant nord du Chantecler, vous trouverez à proximité du site:

- le Club de golf du Chantecler
- un centre d'équitation
- des courts intérieurs de tennis, squash et racquetball

Et sur le site même du projet:

- une plage de 600 pieds sur le Lac Millette
- des courts de tennis
- une piscine
- des sentiers pédestres
- un parc de 1000 pieds sur les rives de la Rivière aux Mulets



Une mise de fonds de 5 000\$ seulement vous permet de devenir propriétaire d'un terrain au domaine Le Country Club de Sainte-Adèle et de réaliser du même coup UN INVESTISSEMENT SÛR



## ET PROFITEZ DE NOTRE PROGRAMME 5 5 5

**5000\$ COMPTANT**

pour l'acquisition du terrain, paiement mensuel de 200\$ par mois (capital et intérêt) pendant une période maximum de 5 ans.

**5 ANS POUR CONSTRUIRE**

Plusieurs modèles de villas vous sont proposés à partir de 79 000\$

**5% D'INTÉRÊT**

sur la balance du prix de vente.

LE GROUPE IMMOBILIER **PINSO**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:  
**(514) 844-3873**

Venez au lancement du projet **DU 20 AU 28 FÉVRIER 1988**  
Nous serons à l'Hôtel Le Chantecler  
Venez découvrir le site du Country Club en «SNOWCAT»!

Déjà.90 fait date.  
La nouvelle Audi 90.

Chez les Automobiles Popular, vous pouvez voir un des exemples les plus éblouissants d'intelligence prémonitrice dans le domaine de l'automobile.  
La nouvelle Audi 90.  
Elle fourmille d'innovations. Exemples: nouveau moteur hautes performances; système de freinage antiblocage (ABS); traction avant; carrosserie entièrement galvanisée; et même des ceintures de sécurité avant à pré-tension automatique d'urgence - nouveau facteur de sécurité.  
Tout ceci, en équipement de série bien entendu. Même la carte Audi, unique et ultime expression de notre confiance dans nos produits - elle couvre pratiquement tous les aspects de l'entretien et des réparations possibles pendant trois ans. Détails auprès du concessionnaire.  
Nous ne saurions assez vous conseiller de faire vous-même l'expérience de la toute nouvelle 90 - pourvu que vous soyez prêt à affronter l'avenir dès aujourd'hui.

**Audi**  
A l'avant-garde du génie automobile.



**Popular MONTREAL** 5441, rue SAINT-HUBERT MONTRÉAL 274-5471

**EN BREF**

**EX-POLICIER ACCUSÉ D'ABUS DE CONFIANCE**

Un ex-capitaine de la police de la CUM, qui avait pris sa retraite en janvier pendant une enquête interne, devra comparaître en Cour des sessions, le 26 février, sous une accusation d'abus de confiance. Roger Martel, ex-adjoint du directeur du poste 55 (est de Montréal), aurait communiqué à la compagnie Métro-Richelieu des informations confidentielles sur des personnes qui y avaient postulé un emploi. Pendant l'exercice de ses fonctions, le policier aurait vérifié, contre rémunération, si ces personnes avaient des casiers judiciaires.

**BLESSES DANS UNE EXPLOSION**

Quatre personnes ont été blessées mercredi soir lors d'une explosion survenue dans un laboratoire de la compagnie CL à McMasterville, sur la Rive-Sud. L'incident s'est produit vers 20 h dans un laboratoire où les quatre blessés travaillaient. Deux de ces personnes ont dû être transportées au Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Une enquête a été entreprise.

**MAISON DE JEU FERMÉE**

Treize personnes (la poisselle) devront comparaître en Cour municipale, sous des accusations d'avoir exploité ou de s'être trouvées dans une maison de jeu, à la suite d'une perquisition de la section moralité

de la police de la CUM, en soirée jeudi. Les policiers, sous la direction du sergent-détective Robert Ocleau, ont saisi \$7000 dans un atelier de tailleur situé au 116 ouest, rue de la Gauthetière, dans le quartier chinois. Toutes les personnes arrêtées étaient d'origine chinoise. Ils s'adonnaient à un jeu à 13 (t) cartes et dérivé du poker.

**LA SAQ se fait voler? C'est la faute des cadres, dit le syndicat**

«Les employés de ce magasin organisation chaque semaine une dégustation, au su du gérant. Ces bouteilles-là, bien souvent, ils ne les payaient pas. Le directeur n'était pas là, mais il était au courant parce que les employés en parlaient. Il a quand même toléré pendant un an.»  
«Tout d'un coup, bang, les gens ont été congédiés.»  
Le directeur d'une succursale de la Rive-Sud se serait servi des \$700 de la petite caisse de son magasin pour faire le paiement requis lors de la livraison de meubles qu'il avait achetés pour sa résidence.  
Les chèques personnels des employés sont aussi une cause de problème parce que de temps en temps, certains chèques «rebondissent». Les grands magasins n'acceptent pas ordinairement d'échanger des chèques personnels. «Il y a là une tolérance épouvantable.»  
M. Asselin croit qu'on devrait chercher des formules pour prévenir les vols par les employés. Les premières, en tout cas, seraient l'obéissance aux directives de caisses et la présence du directeur de la succursale à l'intérieur du magasin.  
Autre directeur à blâmer, celui de cette succursale de Québec dont l'employé a admis avoir volé pour \$35 000 de marchandises. Comment se fait-il qu'en un an le directeur ne se soit pas aperçu qu'un employé sortait du stock? «Il n'a pas sorti ça d'un coup. Il en sortait donc tous les jours avant qu'on finisse par découvrir son schéma. Mais un schéma, si on s'en occupe le moindrement, c'est facile à pincer (sic).»

**La SAQ se fait voler? C'est la faute des cadres, dit le syndicat**

Presse Canadienne

Si la Société des alcools du Québec se fait voler pour quelque \$2 000 par jour, c'est surtout en raison de sa propre négligence.

C'est ce qu'affirme M. Ronald Asselin, président du Syndicat des employés de magasin et de bureaux de la SAQ, fort de 3 000 membres.

«La SAQ a peut-être des méthodes punitives, mais elle n'a sûrement pas de méthodes préventives», a déclaré M. Asselin au cours de l'entrevue téléphonique accordée depuis son bureau de Montréal et au cours de laquelle il a raconté nombre d'incidents démontrant la négligence de cette société d'État.

Chaque cas de vol commis par un employé de la SAQ est relié à quelqu'un qui n'a pas fait son travail, affirme M. Asselin. La plupart du temps, ce sont les directi-

aux caissiers qui ne sont pas respectés.

«Rien de surprenant à ça parce que les gérants de magasins n'y sont jamais. Ces gars-là se promènent partout, à part que dans le magasin», a déclaré le chef syndical qui, visiblement, n'a pas une haute opinion des gérants de succursales.

Quand un directeur laisse tout passer, c'est tentant pour les employés de s'essayer à faire des choses. Le meilleur exemple de cette affirmation, on le trouve, selon lui, au magasin de Ste-Foy, cette succursale de la SAQ qui accusait à un moment un déficit de \$92 000 et où quatre employés ont été congédiés pour avoir volé.

«Le gros problème là, c'était que les directives de caisses n'étaient pas respectées et que le directeur du magasin ne faisait pas sa job. C'est tellement vrai qu'il a été muté dans un magasin de moindre importance.»

Des meubles par milliers de la plus haute qualité, pour les particuliers, pour les professionnels, pour les entreprises, pour les collectivités. Vous trouverez tout ce que vous cherchez chez Decorbec, un spécialiste en décoration d'intérieur.

**PROMOTION DE FÉVRIER 20% à 40% de réduction sur tout en magasin**

Centre Commercial LLC ARCHES 1831, St-Basile, Terrebonne (514) 471-1897

Centre La Croisée des Boulevards 2, quelques pas du Beuil, Le Centre 1500, boul. de la Concorde Ouest, Laval (514) 669-3081 ou (514) 388-7130

decorbec

**CITADELLE LA PISCINE DE L'AN 2000**



Ouvert dimanche de 11 h à 17 h

**LA PISCINE EN RÉSINE DE SYNTHÈSE :**

- non-biodégradable;
- insensible à la corrosion et au pourrissement;
- plus souple et plus forte que la structure conventionnelle en acier;
- agit comme un thermostat, elle n'absorbe ni la fraîcheur du sous-sol ni la chaleur de l'eau;
- l'éclairage intégré est approuvé CSA;
- multitude de formes inédites, grâce aux éléments modulaires;
- résiste à des températures extrêmes jusqu'à -50°C;
- nombreuses autres caractéristiques, consultez un de nos spécialistes.

**RÉSINE DE SYNTHÈSE**

PLANIFICATION ET ESTIMATION GRATUITES À DOMICILE. LES PISCINES EN RÉSINE DE SYNTHÈSE PRENNENT UNE MULTITUDE DE FORMES. PLUS DE 50 MODÈLES DE PISCINE.

**solde d'ouverture JUSQU'AU 15 MARS**  
sur les piscines creusées et hors-terre.



Longueuil 620, Place Trans-Canada 327-8117	Laval 1770, boul. des Laurentides 324-5841	Brossard 665, boul. Taschereau 635-8555	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-8100	Dollard-des-Ormeaux 4098, boul. Saint-Jean 520-8510
Blainville 775, boul. Labelle 435-1983	Sorel 302, rue du Collège 742-7962	Trois-Rivières 2525, rue Royale 376-7711	St-Hyacinthe 2065, rue Charrier 373-3887	Drummondville 1050, boul. Les Galeries 474-2177
Châteauguay 279, boul. Arrou 691-5030	Shawinigan 1123, 41 <sup>e</sup> rue 539-6411	Joliette 303, boul. Antonio Barrette 759-8110	Notre-Dame-Vie-Pins 4150, route Kennedy 774-5314	Granby 848, rue Principale 378-4944
Sherbrooke (Rock Forest) 6141, boul. Bourgeois 564-8511	Victoriaville (Alma-ville) 54, rue Grandin 357-4344	Theford Mines 842, boul. Smith Sud 335-9166	Gatineau 1076, boul. Robitaille Ouest 568-1491	

**NOUVEAU NOUVEAU**

Lundi au mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 - Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 17 h 00 - Dimanche de 11 h 00 à 17 h 00

**REGARDEZ LE MEILLEUR DES OLYMPIQUES AVEC LE MEILLEUR EN ÉLECTRONIQUE JVC AUDIO VIDEO**



**JVC 14" COULEUR C-1327**  
Téléviseur couleur 14" avec télécommande master command qui contrôle la couleur, la luminosité et le son. Vidéo intégrée, minuterie intégrée.

**Rabais de \$50.**

**399**

**JVC 21" TÉLÉ COULEUR TUBE ÉCRAN PLAT C-2027**  
Téléviseur couleur 21" Télécommande master command - tube image écran-plat, câble intégré, minuterie de mise en marche, arrêt, horloge, incorporée.

**Rabais de \$100.**

**599**

**JVC 28" COULEUR**  
28" écran large, haute résolution, technologie de 350 lignes de scan, véritablement exceptionnel en entrée. HTS-SAP 80, écran, minuterie de sommeil, Auto EE.

**LA TÉLÉVISION DE L'ANNÉE SELON VIDEO REVIEW**  
560 LIGNES DE RÉOLUTION

**1499**

**JVC VHS**  
NR-0200  
Nouveau modèle vidéo VHS 1281 programmation 14 jours à l'avance, câble intégré, affichage digital, télécommande complète.

**399**

**JVC SUPER VHS SVHS**  
NR-57000  
Super 4 titres pour l'image, 2 titres sur 1, HTS programmable, écran, câble intégré, affichage digital, télécommande complète.

**1699**

**JVC VideoMovie VHS CAMERA VIDEO**  
CAMERA VIDEO  
VHS Couleur HD, 4 titres, câble intégré, affichage digital, télécommande complète.

**RABAI \$200.**

**999**

**JVC NS-933 16 WATTS**  
Digital AM/FM Cassette, Auto Reverse, CDS16, Haut Parleurs 6" x 9" 75 Watts w/ CD16, Haut Parleurs 6" x 12" 60 Watts

**ENSEMBLE POUR L'AUTO INSTALLATION GRATUITE**

**399**

**SYSTÈME TÉLÉCOMMANDE 899**

**1 CENTRE HI-FI 10215 ST. LAURENT 387-6484**

3 LAVAL 404, boul. des Laurentides (Pont-Vieux) 662-1133	4 CHOMEDEY 108, Curé La Salle (Plex de Notre-Dame) 662-1377	5 LONGUEUIL 3139, Chemin Chamilly (Plex de Robitaille) 646-9805	6 WEST ISLAND 3367, Montée des Sources (Plex de Chamilly D.D.) 685-4932
7 LA SALLE 7794, Boul. Newman (Village La Salle) 366-9922	8 PLAZA ST. HUBERT 6280, Rue St. Hubert (près Bellechasse) (En face de McDonalds) 276-4654	9 REPENTIGNY 190, Notre-Dame En face de McDonalds 581-0875	10 CHÂTEAUGUAY 256, Boulevard D'Anjou 692-0454

**Payez moins d'impôt**



En adhérant au REER créateur d'emplois du Fonds de Solidarité, vous réalisez une économie d'impôt qui peut atteindre et même dépasser 80% du montant investit.  
Par exemple, si vous avez un revenu imposable de 20 000 \$, vous pouvez récupérer, grâce au Fonds, environ 840 \$ sur un placement de 1 000 \$, contre seulement 440 \$ pour un placement identique dans un autre REER.  
De plus, le Fonds vise à vous offrir un rendement comparable aux dépôts à terme.

Appelez-nous dès aujourd'hui!

Montréal: (514) 285-6400  
Extérieur: 1-800-361-7111 (sans frais)

Québec: (418) 622-3258  
Trois-Rivières: (819) 373-3447  
Sherbrooke: (819) 821-2070

Jonquière: (418) 547-6800  
Sept-Îles: (418) 968-6254  
Hull: (819) 778-1656

Baie Comeau: (418) 589-9175  
Rouyn-Noranda: (819) 762-1354

**Du lundi au vendredi: de 8 h à 20 h; le samedi: de 9 h à 16 h**

**LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)**

**LE FONDS Créateur d'EMPLOIS**

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'informations du Fonds.

Bureau de Montréal  
500, rue Sherbrooke Ouest  
Niveau G-1

Bureau de Longueuil  
2554, chemin Chamilly

Bureau de Laval  
2345, boul. Curé-Labelle

Bureau de Montréal Est  
7870, rue Sherbrooke Est

**Faites vite!**

# Échec des négociations entre les sandinistes et les contras

AFP, AP et UPI  
GUATEMALA

Les négociations directes entre les représentants du gouvernement du Nicaragua et ceux de la *contra* (rebelles anti-sandinistes) visant à négocier un cessez-le-feu au Nicaragua ont échoué, a annoncé hier à Guatemala le cardinal Miguel Obando y Bravo.

« Les deux parties en présence n'ont pas réussi à se mettre d'accord », a déclaré le prélat en quittant le Palais archiepiscopal de Guatemala où se déroulaient les négociations.

L'archevêque de Managua, qui sert de médiateur

dans le conflit, a annoncé que les négociations avaient été suspendues et qu'aucune date n'avait été fixée pour les reprendre.

Les entretiens directs avaient débuté jeudi à Guatemala et devaient s'achever aujourd'hui.

À l'ouverture des négociations, Mgr Obando y Bravo avait demandé à la *contra* d'accepter un cessez-le-feu d'une durée de 30 jours dans plusieurs régions du Nicaragua, délai réclamé par le gouvernement sandiniste pour accorder une amnistie totale aux prisonniers politiques, au nombre de 5 000 selon l'opposition.

Le plan de l'Église avait d'abord été accueilli assez favorablement par les négociateurs réunis dans

la capitale guatémaltèque. Ce plan proposait entre autres que les effectifs de la *contra* (entre 8 000 et 15 000 hommes) soient regroupés, avec armes et munitions, dans certaines zones du Nicaragua tandis que serait décrétée une amnistie totale pour tous les prisonniers politiques du pays.

Les positions initiales des deux parties « avaient conduit à une impasse », a déclaré le cardinal-archevêque de Managua, Mgr Miguel Obando y Bravo, qui assure la médiation. Il avait précisé, au terme de la première journée de négociations, que les sandinistes avaient voulu ne parler que des modalités techniques d'un cessez-le-feu tandis que la Résistance nicaraguayenne, organisation de la *contra*, ne

s'intéressait qu'aux réformes politiques à entreprendre dans le pays.

La délégation des *contras* exigeait notamment que soient mieux définies les limites et règles du jeu des enclaves dans lesquelles ses troupes devraient se regrouper.

Le nouveau projet de l'Église comportait plusieurs obligations pour le gouvernement de M. Daniel Ortega: amnistie totale pour tous les prisonniers politiques, y compris les anciens gardes de la dictature renversée d'Anastasio Somoza. La liberté d'expression « sans limitations », l'élargissement du dialogue avec l'opposition politique interne et un « réexamen » du service militaire obligatoire au Nicaragua.



Des soldats israéliens font usage de matraques pour disperser ces Palestiniennes qui s'étaient rassemblées après les prières du vendredi, à Ramallah. PHOTO REUTERS

## Israël prend des mesures spéciales pour protéger la visite de George Shultz

Bombe à Tel Aviv et incidents dans les territoires occupés

AFP, AP et Reuter  
JERUSALEM

Une bombe a explosé hier à Tel Aviv et divers incidents violents ont secoué les territoires occupés, alors que la police israélienne renforçait ses mesures de sécurité pour contenir l'agitation palestinienne, en prévision de la visite prochaine du secrétaire d'État américain George Shultz.

Entretemps, à Genève, les États-Unis ont créé toute une commotion en se retirant d'une réunion de la Commission des droits de l'homme de l'ONU au cours de laquelle M. Yasser Arafat, président de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine), s'est lancé dans une furieuse attaque contre Israël.

L'explosion de la bombe à Tel Aviv a eu lieu après la prière du matin, devant une synagogue, et elle n'a fait aucun blessé. Parmi les autres incidents à signaler, l'armée israélienne est intervenue à l'aide de grenades lacrymogènes et de matraques après des affrontements avec des Palestiniens, à Naplouse et Hébron, en Cisjordanie, et autour des mosquées du camp de réfugiés de Jabalia, dans la bande de Gaza.

Aucun mort ni blessé grave n'a été signalé au cours de ces incidents. Mais, pour prévenir une

nouvelle flambée de violence pendant la visite, la semaine prochaine, du secrétaire américain George Shultz, le chef de la police nationale israélienne a déclaré hier que les policiers de tout le pays seraient dépêchés dans la région de Jérusalem au cours des prochains jours. Il n'a pas spécifié combien de soldats seraient envoyés sur place mais la radio israélienne a avancé le chiffre de 1 500.

De son côté, la « direction nationale unifiée du soulèvement populaire dans les territoires occupés » a appelé la population palestinienne à intensifier sa lutte pour marquer la visite de M. Shultz.

Toujours en Israël, le leader britannique du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, a affirmé hier à Jérusalem que des soldats israéliens qui s'affrontaient aux manifestants palestiniens avaient recouru à des balles à projectiles mous, qui explosent au contact et causent de larges blessures. Au sujet de la situation générale du Proche-Orient, il a déclaré que toute solution devait obligatoirement prendre en considération la sécurité d'Israël et les aspirations du peuple israélien.

Arafat à Genève

Après l'incident de Genève, les délégués américains ont opposé

un « pas de commentaires » aux journalistes qui leur demandaient la raison de leur départ. Quant aux autres membres du groupe occidental, ils ont tous suivi le discours du dirigeant palestinien qui a dénoncé la politique israélienne dans les territoires occupés en préconisant la création d'un État palestinien, avec Jérusalem pour capitale. La délégation israélienne, elle, est restée à l'écart de la séance matinale où Arafat prenait la parole, et l'ambassadeur Pinhas Eliav a affirmé que la présence de ce dernier transformait en simple farce les travaux de la commission.

Dans son allocution, M. Arafat a affirmé que les soulèvements



Arafat à Genève PHOTO REUTER

dans les territoires occupés ont fait 120 « martyrs » et plus de 3 000 blessés, ce qui dépasse largement l'évaluation faite par Israël. Puis, dans une conférence de presse, M. Arafat a annoncé qu'il avait promis au sous-secrétaire général des Nations Unies, Marrack Goulding, qu'il tenterait de faire libérer le lieutenant-colonel William Higgins enlevé mercredi au Liban.

À New-York, le secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuellar a déclaré qu'il était opportun et compréhensible que l'Assemblée générale reprenne ses travaux pour examiner la tentative américaine de fermer la mission de l'OLP auprès des Nations Unies. Il réagissait ainsi à la démarche officielle entreprise jeudi par les pays arabes demandant une reprise des travaux avant la fin du mois.

À Tunis, un conseiller du président de l'OLP a accusé le ministre israélien de la Défense, Yitzhak Rabin, d'avoir fait torturer des prisonniers palestiniens pour leur arracher les noms des meneurs de l'agitation dans les territoires occupés.

Enfin, à Nicosie, l'ambassade d'Israël a démenti hier toute implication dans les deux attentats à Chypre contre des responsables du Fatah et le « bateau du retour ».

## Kohl ne veut pas d'amendement à l'INF

AFP et UPI  
WASHINGTON

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl s'est déclaré très satisfait hier à Washington du fait qu'il n'y ait pas de divergences de vues entre les États-Unis et la RFA, notamment dans le domaine du désarmement, et a appelé à la solidarité des membres de l'Alliance atlantique.

M. Kohl, qui a rencontré le président Ronald Reagan en fin de matinée, avait indiqué auparavant que sa visite à Washington avait principalement pour but de demander au Sénat américain de ratifier le traité américano-soviétique sur l'élimination des missiles intermédiaires (INF) sans aucune rectification.

Il a également averti que l'OTAN doit élaborer une stratégie en prévision d'autres pourparlers sur la réduction des armements avec Moscou. Il a réaffirmé la solidarité des membres de l'OTAN, qui doivent se réunir en sommet à Bruxelles les 2 et 3 mars prochains.

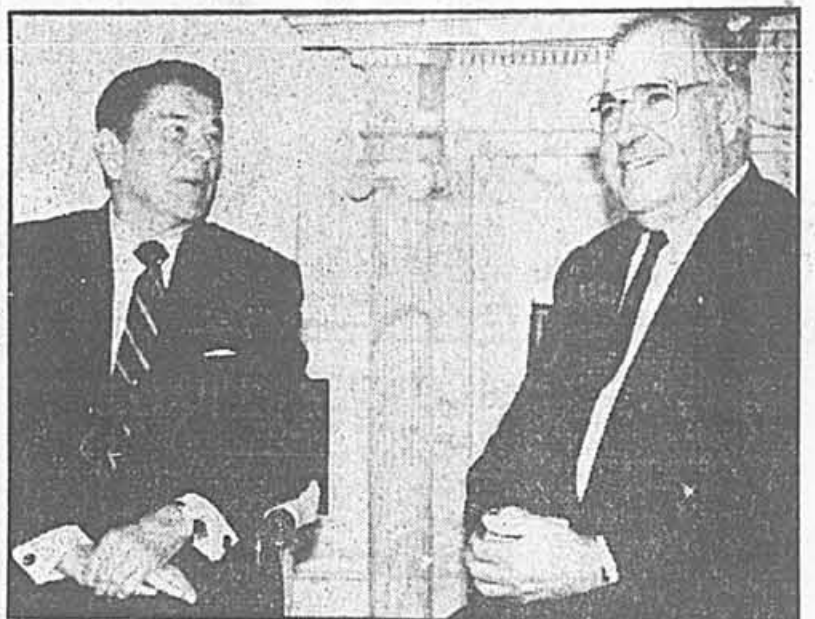
Le président Ronald Reagan a pour sa part demandé hier à la RFA de faire encore plus pour stimuler son économie. M. Reagan s'est félicité des mesures de stimulation de l'économie déjà prises par les Allemands de l'Ouest, mais a exprimé l'espoir que M. Kohl « ferait encore plus ».

En parlant de l'absence de divergences de vues entre la RFA et les États-Unis, le chancelier faisait apparemment allusion également à la question des armes tactiques (moins de 500 km de portée) qui suscite des inquiétudes à Bonn.

« Je suis venu ici en particulier pour dire clairement au Sénat que le traité INF devrait être ratifié sans aucun amendement, a déclaré M. Kohl. Je suis très heureux que la journée d'hier ait démontré clairement qu'il n'y avait pas de divergences entre la présidence (américaine) et nous-mêmes ».

Certains responsables ouest-allemands avaient exprimé des craintes au moment des négociations sur les INF, estimant que le traité laisserait les Soviétiques avec un avantage militaire. Mais la RFA a par la suite soutenu le traité, acceptant même l'élimination à terme de ses propres missiles intermédiaires Pershing 1-A, dont l'ogive nucléaire est contrôlée par les Américains.

M. Kohl « a apporté son appui de tout cœur au traité INF, sans aucun doute, sans aucune mise en question et sans aucune réserve, en disant qu'il ne devrait pas y avoir d'amendements » au traité, a déclaré M. Robert Byrd, chef de la majorité démocrate au Sénat, à l'issue d'un entretien avec le chancelier.



Le chancelier ouest-allemand chez le président Reagan. PHOTO REUTER

## Un attentat à la bombe fait 16 morts en Namibie

AFP, Reuter et AP  
WINDHOEK, Namibie

Un attentat à la bombe a fait 16 morts hier à Oshakati, une ville de garnison du nord de la Namibie, située à une soixantaine de kilomètres de la frontière angolaise, a indiqué la police à Windhoek, ajoutant que 40 blessés ont été hospitalisés dans un état grave.

Radio-Owambo, une station locale de cette région située au cœur de la « zone de guerre » namibienne, avait fait état de la mort de 30 personnes, mais la police a contesté ce chiffre.

Dans la capitale namibienne, un porte-parole de la police (SWAP, sous contrôle sud-africain) a cependant déclaré que le bilan du nombre de morts atteint 16: 15 Noirs, pour la plupart des femmes et un enfant, et une femme blanche.

L'explosion s'est produite à 13h locales dans une succursale de la First National Bank (ancienne Barclays) dont la clientèle est essentiellement composée de Namibiens noirs.

Une bombe placée dans la même banque l'année dernière avait provoqué la mort d'un enfant.

Le porte-parole de la police a estimé que l'attentat, le plus sanglant commis en 21 ans de guérilla, était le fait de la branche armée de la SWAPO (mouvement de libération de la Namibie). La SWAPO mène depuis 1966 une lutte armée contre l'occupation — condamnée par les Nations unies — de ce territoire par l'Afrique du Sud.

Un porte-parole de la SWAPO, M. Hibiho Hamutema, a nié toute responsabilité dans l'explosion. « Cette bombe s'inscrit dans la

salle campagne de propagande menée par l'Afrique du Sud pour salir le nom de la SWAPO », a-t-il dit.

La ville d'Oshakati abrite la base principale des forces sud-africaines opérant à la frontière entre la Namibie et l'Angola.

La SWAPO intensifie ses attaques en cette période de l'année où la saison des pluies touche à sa fin.

### DÉPÊCHES

#### CORÉE

##### Nouveau cabinet

Le président élu de Corée du Sud a désigné hier un nouveau gouvernement qui, en dépit de l'arrivée de plusieurs ministres, semble appelé à poursuivre la politique économique, commerciale et étrangère de son prédécesseur. M. Roh Tae-Woo, qui entrera en fonction le 25 février, a maintenu à leur poste deux ministres chargés des questions économiques, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, Choi Kwang-Soo, et ceux de l'Intérieur, de la Justice et des Sports. Les partis d'opposition ont dénoncé le nouveau cabinet comme ne répondant pas aux aspirations du peuple.

#### PANAMA

##### Pas d'abandon des poursuites

Le département d'État américain a affirmé hier que les autorités américaines n'avaient aucunement l'intention d'abandonner les inculpations pour trafic de drogue prononcées aux États-Unis contre le général Manuel Ortega, chef des forces armées panaméennes et homme fort du Panama. Réagissant à des informations de la presse américaine, M. Charles Redman, porte-parole du département d'État, a souligné que la proposition d'abandonner les inculpations en échange du départ du général Noriega avait été faite par le président panaméen Eric Delvalle.

#### LIBAN

##### Pas de retrait des Américains

La Maison Blanche a souligné hier que les

#### ÉTATS-UNIS

##### Simon restera jusqu'à la fin

Le sénateur Paul Simon, candidat à l'investiture démocrate pour les présidentielles américaines, a indiqué hier qu'il restera « dans la course jusqu'à Atlanta », où doit se tenir la convention nationale démocrate. M. Simon s'est classé second dans l'Iowa et troisième dans le New Hampshire. M. Simon compte recueillir d'autres contributions à sa campagne, dans le rouge pour environ \$500 000.

#### LIBAN

##### Attaque des intégristes

La Résistance islamique affirme avoir tué huit soldats israéliens au cours de l'attaque, hier, d'une patrouille israélienne dans la « zone de sécurité » établie par Israël dans le sud du Liban. Les intégristes pro-iraniens ont affirmé dans un communiqué qu'un de leurs commandos avait attaqué la patrouille à la roquette anti-char et à l'arme légère; un véhicule israélien a également été incendié au cours de l'attaque.

#### AFRIQUE DU SUD

##### Descente chez Winnie Mandela

Winnie Mandela a accusé l'armée de provocation et de harcèlement après qu'une cinquantaine de soldats eurent fait une descente, hier, dans sa maison de Soweto. À Pretoria, le corps d'un adolescent noir de 19 ans, victime d'affrontements intercommunautaires, a été retrouvé amputé des mains et des pieds près de Pietermaritzburg, capitale du Natal.

#### AFGHANISTAN

##### Un gouvernement de coalition?

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères, M. Zain Noorani, a déclaré hier à Londres que le retrait soviétique d'Afghanistan pourrait conduire à « un bain de sang », à moins qu'il ne soit accompagné par la création d'un gouvernement de coalition à Kaboul, une exigence que l'Afghanistan a aussitôt rejeté catégoriquement. On apprend d'autre part que 30 personnes avaient été tuées et une centaine d'autre blessées lundi par l'explosion d'une bombe dans un cinéma, à Hérat, (ouest de l'Afghanistan).

#### AFRIQUE

##### Fin de la visite de Perez de Cuellar

La dette du continent africain et le retour de la paix en Afrique australe ont été au centre de la tournée en Afrique qu'a achevée jeudi le secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Perez de Cuellar. Cette tournée lui a permis, entre autres, de se poser en intermédiaire dans deux dossiers importants: la crise économique en Afrique et l'accession de la Namibie à l'indépendance.

## Alerte générale dans tout le nord de l'Inde

AFP, UPI et Reuter  
AMRITSAR, Inde

Une alerte générale a été décrétée dans tout le nord de l'Inde après que quatre attentats à la bombe commis au Punjab (nord-ouest) par des séparatistes sikhs eurent fait au moins neuf morts et une soixantaine de blessés, a-t-on appris hier de source officielle.

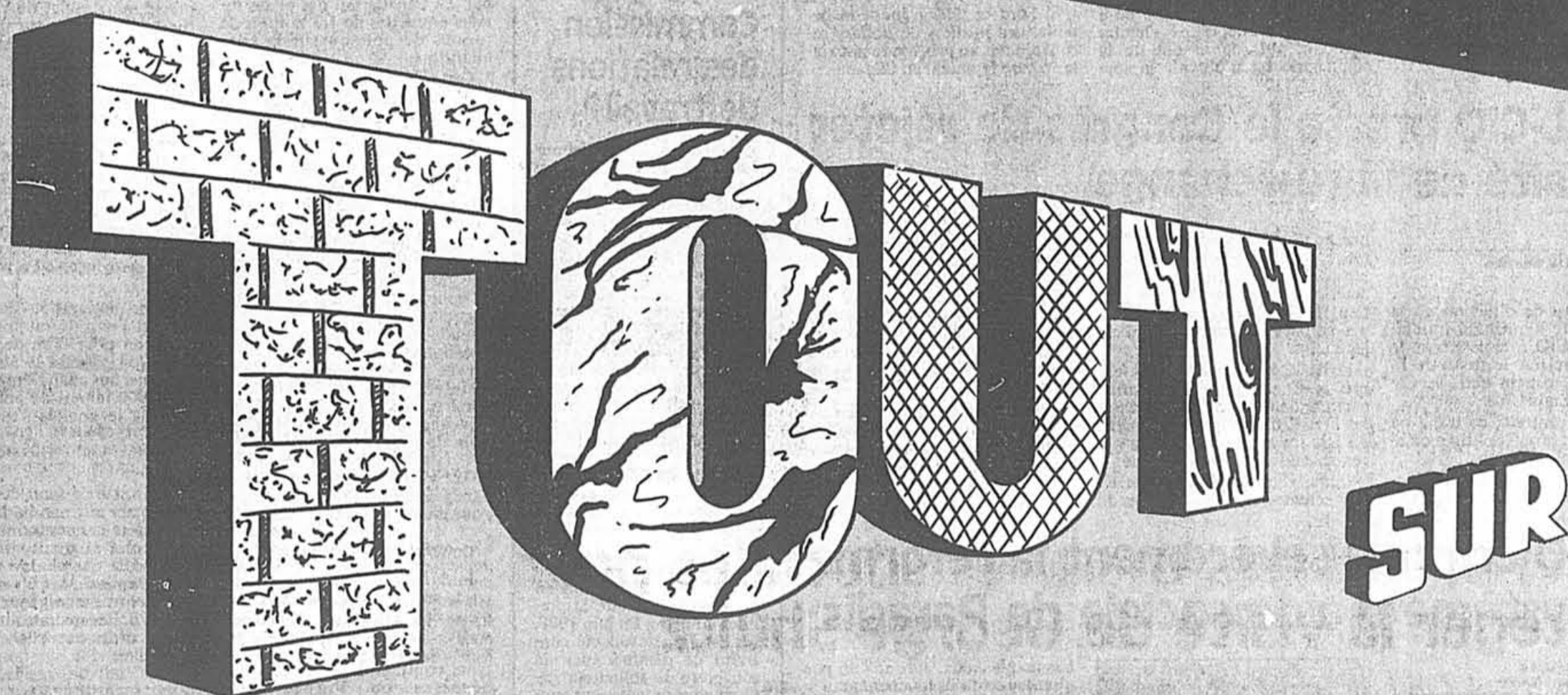
Cette vague d'attentats intervient deux jours après l'arrestation par les forces de sécurité des membres d'un groupe extrémiste qui ont avoué préparer un attentat à la bombe contre un train au Punjab, selon l'agence indienne de presse PTI.

Au total, les violences dans le cadre du conflit séparatiste sikh au Punjab ont fait environ 290 morts depuis le début de l'année.

DÈS VENDREDI

# Salon National de l'Habitation

STADE OLYMPIQUE DU 26 FÉVRIER  
AU 6 MARS

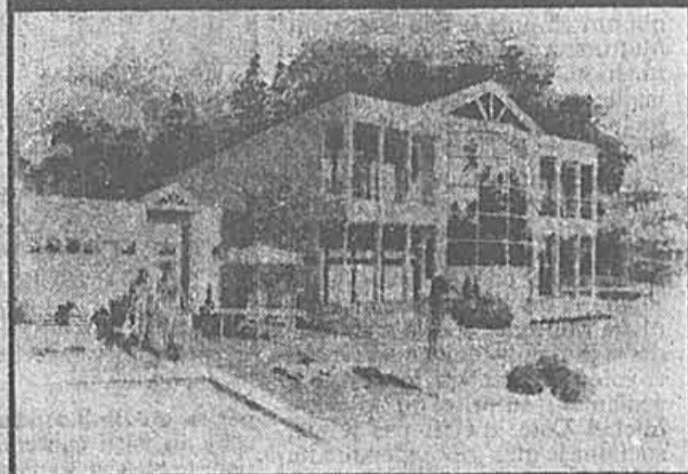


- PORTES ET FENÊTRES
- CUISINES ET SALLES DE BAIN
- ELECTRO-MÉNAGERS
- AMEUBLEMENT/DÉCORATION

- CHAUFFAGE ET CLIMATISATION
- PISCINES, PATIOS, SERRES ET JARDINS
- RÉNOVATION DOMICILIAIRE
- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

**ENFIN, TOUT POUR VOTRE MAISON, SON INTÉRIEUR ET SON EXTÉRIEUR.**  
**1500 ENTREPRISES PARTICIPANTES** *Plus*

La maison du Maurier super-fonctionnelle  
conçue par neuf femmes.



La maison de la fierté RO-NA  
construction modulaire.



Les appartements de Reine Malo,  
Claire Pimparé et Nicole Simard.



## HEURES D'OUVERTURE:

Vendredi et samedi .....	10 h à 23 h
Dimanche .....	10 h à 21 h
Lundi à jeudi .....	10 h à 22 h

## PRIX D'ADMISSION:

Admission générale .....	6 \$
Étudiants et âge d'or .....	5 \$
Enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte .....	2 \$

Une autre réalisation du

**GROUPE  
PROMEXPO**

801 est, rue Sherbrooke, 10<sup>e</sup> étage.  
Montréal, Qué. H2L 1K7 (514) 527-9221

La Presse

7  
CABLE 7

CKAC 73

CJAD  
800  
STEREO



## Réduction à 26 p. cent des droits de douane pour les autos Hyundai

Presse Canadienne  
OTTAWA



Après une enquête plus poussée, Revenu Canada a réduit à une moyenne de 26 pour cent, hier, les droits de douane fixés temporairement à 36 pour cent, l'automne dernier, sur les voitures Hyundai importées de la Corée du Sud.

De plus, le Tribunal canadien des importations, qui a commencé ses audiences lundi, pourra décider d'annuler complètement ces droits, dans environ deux semaines, si Ford Motor et General Motors ne réussissent pas à prouver que des « préjudices sensibles » peuvent résulter des prix de Hyundai.

Ford et GM sont les deux compagnies qui ont accusé Hyundai de pratiquer le dumping, c'est-à-dire de vendre ses voitures au Canada à un prix inférieur au coût de production.

Les baisses de droits de douane décrétées par Revenu Canada sont particulièrement appréciables dans le cas des modèles Excel, qui se vendent d'ailleurs le mieux en Amérique du Nord. Les droits passent de 36,3 pour cent à 16,2 pour cent.

Les droits sur les modèles Pony et Stellar sont réduits, de leur côté, d'environ 30 pour cent.

### Victoire partielle

En apprenant la décision de Revenu Canada, le conseiller juridique en chef de Hyundai, Me David Penhorwood, a déclaré qu'il ne s'agissait que d'une victoire partielle, puisque le but de la compagnie est d'obtenir la sup-

pression complète des droits de douane.

Le président-directeur général de Hyundai, M. B.J. Park, a quant à lui signalé que « cette décision ne compromet ni la réalisation de l'usine de Bromont au Québec, ni notre résolution à continuer d'offrir aux Canadiens un produit de valeur exceptionnelle à un prix abordable ».

M. Gregory Young, relationniste en chef de la compagnie, a fait savoir de son côté que « Hyundai est certaine de pouvoir prouver à la satisfaction du tribunal que ses ventes au Canada n'ont causé aucun préjudice sensible pouvant justifier l'imposition de droits d'entrée ».

La lutte que se livrent Ford, GM et Hyundai a pour objet le marché de la voiture compacte.

Si Ford et GM gagnent la bataille, des milliers de dollars seraient ajoutés au prix d'une nouvelle voiture Hyundai au Canada.



M. Gérard Latulippe

## Latulippe nommé à la Commission des relations de travail?

Bien que l'ex-solliciteur général, Gérard Latulippe ait nié avoir fait du lobbying pour être nommé à la présidence de la future Commission des relations de travail, le premier ministre Robert Bourassa croit possible que le député de Chambly puisse « faire partie » de l'organisme.

« Le gouvernement n'a pas encore pris de décision, a dit M. Bourassa, ajoutant qu'il devait « d'ici un mois ou deux » rencontrer son ministre pour discuter de son avenir. Instituée par un projet de loi adopté en décembre, la nouvelle Commission ne sera pas mise sur pied avant plusieurs semaines.

« Sa décision n'est pas prise s'il va rester ou non en politique », a ajouté le premier ministre. En juin 1988, M. Latulippe avait été contraint de démissionner de son poste de solliciteur général pour un apparent conflit d'intérêt relié à son ancien bureau d'avocat.

Hier, Télémedia rapportait que M. Latulippe, avocat spécialisé dans les relations de travail, avait rencontré le président du Conseil du patronat, Ghishain Dufour, pour pousser sa candidature comme dirigeant de la commission. Normalement, ce poste clé devrait faire l'objet d'un consensus entre les patrons et les syndicats. Le ministre du Travail, Pierre Paradis aurait en décembre assuré à la FTQ que l'ex-ministre péquiste Reynald Fréchette occuperait ce poste, afin d'obtenir l'appui de cette centrale au projet de loi 30, créant la Commission. Ce projet aurait toutefois fait rugir plusieurs membres du cabinet Bourassa, critiquant la nomination d'un adversaire à ce poste important.

« Je n'ai rien demandé à personne. Je suis député de Chambly et je m'occupe de mon comté, laissez-moi tranquille », a lancé froissé, M. Latulippe avant d'entrer à la réunion spéciale du caucus libéral tenue à Laval.

La veille toutefois, le président du Conseil du patronat, avait reconnu avoir rencontré l'ex-ministre Latulippe qui était intéressé à discuter de la commission des relations de travail.

Hier, M. Bourassa a semblé confirmer l'hypothèse lancée dans son entourage qu'on songe à nommer M. Latulippe et Fréchette comme président et vice-président. « Il y a 30 commissaires, cinq vice-présidents et un président, on a la choix de nommer un certain nombre de personnes, a-t-il dit.

« On verra s'il (M. Latulippe) est intéressé à faire partie de la Commission » a-t-il poursuivi, « je n'en suis pas sûr », a-t-il poursuivi.

Chez les libéraux toutefois on doute que M. Latulippe puisse être intéressé à une vice-présidence, un poste de \$70 000 par année, pour un avocat qui gagnerait davantage dans le privé.

Selon M. Bourassa, la décision de M. Latulippe quant à son avenir, n'est nullement liée à une nomination.

## 10 000 tonnes de morue séparent les parties dans le conflit des pêches

ROCH CÔTÉ

Même s'il n'ont pas saisi toutes les subtilités de la « guerre de la morue » entre la France et le Canada, la quinzaine de journalistes qui se sont retrouvés hier au consulat français de Montréal ont au moins pu mesurer une chose: on se bat pour des « pinottes... du moins officiellement ».

La querelle des quotas de pêche se résume actuellement à une différence de 10 000 tonnes de poisson, de l'aveu même du chef négociateur français, M. Jean-Pierre Puissechet. 10 000 tonnes de poisson, c'est environ \$12 à \$13 millions, soit peu de choses en termes de commerce international. Le Canada fait des prises totales annuelles de 1,3 million de tonnes de poisson sur la côte atlantique.

Cette querelle est pourtant en train de compromettre d'importants contrats pour des entreprises québécoises en France et même de tourner au drame: dès lundi la guerre de la morue aura son jeûneur en la personne du sénateur-maire de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen.

Ce dernier a annoncé hier qu'il allait entamer lundi à Ottawa une grève de la faim et qu'il allait la poursuivre jusqu'à ce que les négociations entre la France et le Canada aient repris sur la seule question des quotas de pêche réservés aux insulaires. Jusqu'à maintenant, les négociations ont porté sur les quotas des pêcheurs français, tant ceux des îles que ceux de la métropole, droits qui ont fait l'objet de l'accord de 1972. M. Pen a demandé asile à l'ambassade de France à Ottawa pour mener son action.

### Contrats compromis

Mais le sénateur-maire n'est pas le seul qui se prépare à écoper dans cette affaire. Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a admis hier que d'importants contrats d'entreprises québécoises en France sont compromis à cause de la querelle du poisson.

M. Bourassa n'a pas donné de précisions sur ces contrats mais il est notoire que l'achat par la France de bombardiers d'eau traîne en longueur et qu'elle serait prise... dans des filets de pêche.

Le premier ministre du Québec a par ailleurs été interrogé hier, à l'issue de la réunion de l'aile parlementaire à Laval, sur la possibilité qu'il intervienne comme mé-

diateur dans ce conflit. « La conjoncture n'est pas idéale pour que j'intervienne de façon officielle », a-t-il répondu. M. Bourassa a souligné le fait que les affaires internationales relevaient du gouvernement fédéral. Il a aussi estimé que les élections présidentielles en France nuisent à une intervention politique de la part du gouvernement canadien. M. Bourassa a discuté de son intervention possible avec M. Bernard Roy, adjoint du premier ministre canadien. Cela poserait des problèmes, a-t-il conclu.

Par ailleurs, le chef négociateur français dans ce conflit maritime était à Montréal hier où il assistait à la conférence de l'OACI sur le terrorisme.

M. Puissechet a convoqué la presse au consulat de France en fin d'après-midi, pour faire quelques mises au point à la suite de l'intervention plus tôt cette semaine du négociateur canadien, M. Yves Fortier.

M. Fortier avait évoqué la possibilité pour le Canada de dénoncer l'accord de 1972. M. Puissechet répond là-dessus que le traité ne comporte aucune clause de dénonciation ou de suspension et qu'il serait donc contraire au droit international que de mettre fin de cette façon à l'accord de pêche.

Autre déclaration de M. Fortier: les Français ont profité de la situation pour faire de la surpêche. Non, répond le négociateur français, nos chalutiers ont récolté 26 000 tonnes de poisson tandis que le Canada s'est fixé un quota de 34 000, dans la zone contestée. Qui est le surpêcheur, demande-t-il.

Enfin, sur le fond de l'affaire, le Canada affirme qu'on ne saurait régler la question des quotas de pêche si on ne règle pas d'abord la querelle de frontière. Mais, répond M. Puissechet, depuis l'entrée en vigueur du traité en 1972, des quotas ont toujours été accordés aux pêcheurs français même si la question de frontière n'était pas réglée. Cela est donc techniquement possible contrairement à ce qu'affirment aujourd'hui les Canadiens.

Il n'y a rien de nouveau sur la table de négociation depuis la rupture des pourparlers l'automne dernier sauf que les gens continuent de se voir et de se parler. Pour le négociateur français, la balle est dans le camp canadien. « Que le Canada désigne son arbitre sur la question des quotas ou qu'il fasse une nouvelle proposition », affirme M. Puissechet.

## Scandales: « le gouvernement doit avoir la volonté de corriger la situation »

— Jean Charest

MARIO FONTAINE

« On apprend sur le tas », constate le ministre d'État à la Jeunesse, Jean Charest, à la suite des nombreux scandales qui ont ébranlé le gouvernement Mulroney depuis son entrée en fonction. Cette accumulation de malheurs, explique-t-il, aura au moins eu, comme retombée positive, de servir d'école aux élus.

Le gouvernement doit désormais montrer clairement qu'il a la volonté de corriger la situation, a du reste affirmé hier le ministre dans une entrevue à La Presse. À ses yeux, le premier ministre Mulroney a déjà manifesté des signes non équivoques de cette volonté. Sa colère, lors du congédiement surprise du ministre Michel Côté, n'était pas feinte, soutient le plus jeune membre du cabinet.

Autre signe encourageant: les nouvelles règles d'éthique qui devraient être édictées sous forme de loi préciseront encore davantage les standards à suivre, compte tenu du nouveau contexte politique.

De toute façon, souligne le député de Sherbrooke aux Communes, les affaires Stevens, Bissonnette ou Michel Côté demeurent l'exception plutôt que la règle. « Dans son ensemble, le gouvernement est intègre et efficace », déclare le ministre, qui accuse l'Opposition de s'acharner à discréditer l'équipe conservatrice.

Avant même que Brian Mulroney prenne le pouvoir, les libéraux avaient déjà entrepris de sa-



M. Jean Charest

per sa crédibilité personnelle et celle du Parti conservateur, soutient le plus jeune membre du cabinet tory. Et, dit-il, les normes d'éthique dans lesquelles les troupes de John Turner promettent de se draper visent le même objectif: donner à la population l'image d'un Parti libéral sans tache, par rapport à un Parti conservateur miné par les scandales.

« Une stratégie d'acharnement » dictée, selon lui, par le manque de direction au Parti libéral fédéral. Lorsqu'on doit composer avec un désert d'idées pour tenter de reprendre le pouvoir, on tente de discréditer l'adversaire, selon le jeune avocat. Sa prédiction: les libéraux mèneront justement leur prochaine campagne électorale sur cette question d'éthique, de crédibilité du gouvernement.

## L'AFL-CIO presse le Congrès de rejeter le traité de libre-échange

UPI  
BAL HARBOUR, Floride

Le bureau de direction de la centrale syndicale américaine AFL-CIO a appelé hier le Congrès à rejeter le traité de libre-échange conclu entre le Canada et les États-Unis.

Selon la centrale, ce traité ne ferait qu'aggraver les litiges commerciaux entre les deux pays.

Au dernier jour de sa traditionnelle réunion de fin d'hiver, le

bureau de direction du regroupement syndical a également demandé au gouvernement américain de suspendre son aide militaire au Salvador jusqu'à ce que ce pays réforme son système judiciaire.

Le traité de libre-échange « fera peu pour améliorer les conflits commerciaux entre le Canada et les États-Unis, et pourrait même en fait les aggraver », affirme la centrale dans un communiqué.

Les dirigeants de l'AFL-CIO s'objectent surtout aux clauses du

traité en vertu desquelles le Canada pourrait continuer à percevoir des droits sur les exportations américaines au cours des 10 premières années de libre-échange, accéder plus facilement aux contrats fédéraux américains et protéger certaines industries canadiennes.

« L'entente n'établit pas un véritable régime de libre-échange, juge la centrale. Le nouveau régime serait inéquitable, même après la période de transition de dix ans. »

## Le PQ critique sévèrement la réforme du système d'aide sociale de Paradis

LIA LEVESQUE  
de la Presse Canadienne

La réforme du système d'aide sociale, telle que proposée par le ministre Pierre Paradis, prépare un fouillis administratif total. La réforme est si compliquée et si injuste, elle passe tellement à côté de son objectif de parité, qu'il sera impossible de l'appliquer en moins de quatre ou cinq ans.

C'est la critique sévère qu'ont formulé trois représentants du Parti québécois de la région de Montréal-Centre, hier, en conférence de presse.

Parmi ces trois porte-parole, on retrouve Mme Pauline Marois, elle-même ancienne ministre responsable des programmes de réinsertion sociale; Mme Francine Lalonde, ancienne ministre de la Condition féminine qui a toujours défendu l'objectif de plein-emploi; et M. Pierre Bouchard, président de la région Montréal-Centre au PQ.

Mme Marois trouve si compliquée la réforme du ministre Pierre Paradis qu'elle la croit en pratique ingouvernable. Au mieux, croit-elle, la réforme pourrait être mise en place en quatre ou cinq ans, pas avant.

### Honnêteté douteuse

Quand le ministre Paradis présente son projet comme une réforme qui accorde la parité aux jeunes, Mme Marois le trouve « à la limite de l'honnêteté intellectuelle ». Le ministre « laisse croire qu'il couvre les besoins essentiels des assistés » or, cela est faux,



Mme Pauline Marois

d'après Mme Marois. « C'est choquant parce qu'il cache des choses. »

Telle que proposée, la réforme Paradis se traduira par une baisse de revenu pour d'innombrables jeunes, appréhende-t-elle. C'est en cela qu'il « passe à côté de son objectif d'accorder la parité des prestations d'aide sociale aux moins de 30 ans ». Si parité il y a, elle se fera à la baisse, craint-elle.

Les aptes au travail qui ne participent pas aux programmes de réinsertion auront moins d'argent. Les aptes au travail qui s'inscrivent aux programmes pourraient moins, dans certains cas, recevoir même que ce qu'ils ont actuellement (s'ils demeurent chez leurs parents, s'ils partagent leur logement avec quelqu'un).

Les inaptes, eux, auront « un peu plus que ce qu'ils touchent actuellement ».

### Casse-tête pour calculer

Le chaos administratif se traduira dans la façon de calculer les prestations aux bénéficiaires. On tiendra compte d'une cinquantaine de barèmes différents. Qu'est-ce qu'un apte ou un inapte au travail ? Il faudra une armée de professionnels pour le déterminer », craint Mme Marois. Tiendra-t-on compte de l'inaptitude psychosociale ou de la seule inaptitude physique ?

Comment vérifier qu'un bénéficiaire ne demeure pas avec quelqu'un pour abaisser le coût de son loyer ? En ce cas, sa prestation sera diminuée de \$115.

Qu'advient-il de l'assisté social de 40, 45 ou 50 ans, subitement mis à pied de son usine ? Même s'il s'inscrit à des programmes de retour aux études, aura-t-il véritablement des chances de décrocher un nouvel emploi, à un âge aussi avancé ?

Toutes ces questions font dire à Mmes Francine Lalonde et Pauline Marois que le projet Paradis est « carrément inadmissible, injuste » et qu'il ne répond pas aux besoins.

Aucune réforme de l'aide sociale ne peut être intelligemment mise sur pied sans politique de plein-emploi, sans qu'en bout de ligne on assure que des emplois seront disponibles, insiste Mme Francine Lalonde. A quoi sert d'augmenter l'employabilité d'un assisté social s'il ne trouve pas d'emploi, une fois sa formation terminée ?

## Une réforme des cours municipales est nécessaire, affirme Marx

DENIS LESSARD

Québec ira en appel du verdict de la Cour supérieure qui niait cette semaine toute compétence en matière criminelle aux tribunaux municipaux.

Toutefois une réforme des cours municipales est nécessaire, a reconnu hier le ministre de la Justice, Herbert Marx, précisant qu'il attendait dans les prochaines semaines des recommandations d'un groupe de travail mandaté pour se pencher sur cette instance.

La veille, le juge John Hannan, de la Cour supérieure, a acquiescé à la requête d'une dizaine d'avocats, qui réclamaient pour leurs clients — accusés d'offenses mineures: conduite en état d'ivresse et vols à l'étalage — que l'on refuse toute compétence aux juges des cours municipales en matière criminelle.

Selon eux, nommés par les conseils municipaux, qui décident de leurs salaires et de la durée de leur mandat, les juges municipaux n'ont pas l'autorité morale ni la crédibilité pour trancher dans des dossiers criminels.

« Un juge dit ça, d'autres juges (de la Cour supérieure) ont dit que leur indépendance est respectée », a dit M. Marx.

« Il est fort probable qu'on ira en appel », a dit hier le ministre Marx, rappelant que la Cour supérieure avait dans deux jugements précédents reconnu la compétence des cours municipales.

Québec décidera officiellement de contester le jugement Hannan une fois qu'il en aura en main le texte écrit, mercredi.

Cahier  
SPÉCIAL

AUJOURD'HUI  
DANS

La Presse

C.A.

UN SAVOIR-FAIRE  
TOUT-TERRAIN

Reconnu depuis longtemps pour son rôle de vérificateur et ses services-conseils, le comptable agréé s'impose aussi comme gestionnaire au sein des entreprises les plus diverses. Le cahier présente des C.A. gestionnaires, entrepreneurs, financiers, et même patrons.

**STORES HORIZONTALS**

CHOIX DE CES MODELES

PVC

MINI

MICRO

BOIS VÉRITABLE

ALUMINIUM ET ACIER

78 COULEURS

DANS TOUTES LES GRANDEURS EN INVENTAIRE A BAS PRIX AU BON MARCHÉ.

**TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1<sup>RE</sup> QUALITÉ ET NOUS LES FABRIQUONS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!**

**OUI, PAPA! AU BON MARCHÉ EST LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE!**

**PAPA, STEPHEN ET RICHARD seront contents de vous voir!**

Stationnement pour des centaines d'autos!

**PRENEZ MON CONSEIL:**

VENEZ VOIR PAPA, JE VOUS GARANTIS DE BATTRE N'IMPORTE QUEL PRIX AU QUÉBEC!

**VENEZ DE PARTOUT ET ÉPARGNEZ!**

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE!



**BONI INCROYABLE**

BONI ADDITIONNEL DE

**20%**

sur la marchandise en magasin sur présentation de ce coupon

Boni de 20% ne s'applique pas aux articles annoncés ou les items avec astérisque (\*)

VALIDE JUSQU'AU 27 FÉVRIER

**ENSEMBLES DE DRAPS**

Simple	Double	Reine	Roi
\$15	\$20	\$25	\$42
l'ensemble	l'ensemble	l'ensemble	l'ensemble

**ENSEMBLES DE DRAPS "PERCALE"**

Simple	Double	Reine
\$29 <sup>99</sup>	\$39 <sup>99</sup>	\$49 <sup>99</sup>
l'ensemble	l'ensemble	l'ensemble

**DOUILLETES EN PERCALE**

Simple	Double	Reine	Roi
\$49 <sup>99</sup>	\$59 <sup>99</sup>	\$69 <sup>99</sup>	\$89 <sup>99</sup>

**SERVIETTES Christian Dior**

La meilleure qualité sur le marché.

Serviette de bain rég. \$39.99	Serviette de main rég. \$29.99
SPECIAL \$25 <sup>99</sup>	SPECIAL \$17 <sup>99</sup>
Tapis de bain 100% rotin rég. \$54.99	Draps de bain rég. \$79.99
SPECIAL \$7 <sup>99</sup>	SPECIAL \$49 <sup>99</sup>

**GRANDE VENTE D'ÉDREDONS EN DUVET VÉRITABLE GRAND FORMAT À DES PRIX SPÉCIAUX**

JUMEAU	REINE
99.95	149.95
DOUBLE	ROI
129.95	189.55

**COUVRE-MATELAS RÉVERSIBLE EN LAINE TOUTES SAISONS**

Simple	Double	Reine	Roi
\$129 <sup>99</sup>	\$159 <sup>99</sup>	\$189 <sup>99</sup>	\$229 <sup>99</sup>

**50,000 ENSEMBLES DE DRAPERIES PRÊTS À POSER EN MAGASIN**

Grandeurs	Grandeurs	Grandeurs	Grandeurs
50x45 12.99	75x45 24.99	108x45 44.99	125x45 64.99
50x63 14.99	75x63 28.99	108x63 48.99	125x63 68.99
50x84 17.99	75x84 34.99	108x84 64.99	150x84 78.99
50x95 18.99	75x95 38.99	108x95 68.99	150x95 88.99

**TERGAL CORNELLI**  
100% polyester  
144" x 95"  
blanc  
**\$32<sup>99</sup>** l'ens.

**RIDEAUX TERVOILE**  
100% brodés  
144" x 95"  
Prêts à poser  
Plis français  
**49<sup>99</sup>** l'ens.

**STORES DE FENÊTRE**

Aussi disponible en bleu, rose, gris, beige. A BAS PRIX:

**STORES OPAQUE BLANCS**

Grandeurs	Unis	Franges
28 1/4 x 58	6.99	9.99
37 1/4 x 70	8.99	12.99
43 1/4 x 82	10.99	14.99
49 1/4 x 94	12.99	16.99
55 1/4 x 106	14.99	18.99
61 1/4 x 118	16.99	20.99
67 1/4 x 130	18.99	22.99
73 1/4 x 142	20.99	24.99
79 1/4 x 154	22.99	26.99
85 1/4 x 166	24.99	28.99
91 1/4 x 178	26.99	30.99
97 1/4 x 190	28.99	32.99
103 1/4 x 202	30.99	34.99
109 1/4 x 214	32.99	36.99
115 1/4 x 226	34.99	38.99
121 1/4 x 238	36.99	40.99

**PORTE PATIO 73 1/2" X 90" OPAQUE 48.99**

FIBRE DE VERRE Deluxe 100% OPAQUE

Grandeur	Unis	Franges
28 1/4 x 58	11.99	14.99
37 1/4 x 70	13.99	17.99
43 1/4 x 82	15.99	19.99
49 1/4 x 94	17.99	21.99
55 1/4 x 106	19.99	23.99
61 1/4 x 118	21.99	25.99
67 1/4 x 130	23.99	27.99
73 1/4 x 142	25.99	29.99
79 1/4 x 154	27.99	31.99
85 1/4 x 166	29.99	33.99
91 1/4 x 178	31.99	35.99
97 1/4 x 190	33.99	37.99
103 1/4 x 202	35.99	39.99
109 1/4 x 214	37.99	41.99
115 1/4 x 226	39.99	43.99
121 1/4 x 238	41.99	45.99

**STORES PLISSÉS**

«Élegantes en tissu en stock blanc, noir,ivoire, rouge, rose lilas, bleu marine»

18 x 45	14.99	18 x 64	13.99
20 x 45	16.99	20 x 64	15.99
22 x 45	18.99	22 x 64	17.99
24 x 45	20.99	24 x 64	19.99
26 x 45	22.99	26 x 64	21.99
28 x 45	24.99	28 x 64	23.99
30 x 45	26.99	30 x 64	25.99
32 x 45	28.99	32 x 64	27.99
34 x 45	30.99	34 x 64	29.99
36 x 45	32.99	36 x 64	31.99
38 x 45	34.99	38 x 64	33.99
40 x 45	36.99	40 x 64	35.99
42 x 45	38.99	42 x 64	37.99
44 x 45	40.99	44 x 64	39.99
46 x 45	42.99	46 x 64	41.99
48 x 45	44.99	48 x 64	43.99
50 x 45	46.99	50 x 64	45.99
52 x 45	48.99	52 x 64	47.99
54 x 45	50.99	54 x 64	49.99
56 x 45	52.99	56 x 64	51.99
58 x 45	54.99	58 x 64	53.99
60 x 45	56.99	60 x 64	55.99
62 x 45	58.99	62 x 64	57.99
64 x 45	60.99	64 x 64	59.99

**STORES HORIZONTALS EN BOIS À DES PRIX SPÉCIAUX**

Chêne, acajou et bois naturel

18 x 45	57.99	18 x 64	79.99
20 x 45	59.99	20 x 64	84.99
22 x 45	63.99	22 x 64	89.99
24 x 45	67.99	24 x 64	94.99
26 x 45	71.99	26 x 64	99.99
28 x 45	75.99	28 x 64	104.99
30 x 45	79.99	30 x 64	109.99
32 x 45	83.99	32 x 64	114.99
34 x 45	87.99	34 x 64	119.99
36 x 45	91.99	36 x 64	124.99
38 x 45	95.99	38 x 64	129.99
40 x 45	99.99	40 x 64	134.99
42 x 45	103.99	42 x 64	139.99
44 x 45	107.99	44 x 64	144.99
46 x 45	111.99	46 x 64	149.99
48 x 45	115.99	48 x 64	154.99
50 x 45	119.99	50 x 64	159.99
52 x 45	123.99	52 x 64	164.99
54 x 45	127.99	54 x 64	169.99
56 x 45	131.99	56 x 64	174.99
58 x 45	135.99	58 x 64	179.99
60 x 45	139.99	60 x 64	184.99
62 x 45	143.99	62 x 64	189.99
64 x 45	147.99	64 x 64	194.99
66 x 45	151.99	66 x 64	199.99
68 x 45	155.99	68 x 64	204.99
70 x 45	159.99	70 x 64	209.99
72 x 45	163.99	72 x 64	214.99

**MINI-STORES HORIZONTALS**

100% ALUMINIUM 1"

en stock couleur métallique

18 x 45	8.99	18 x 64	12.99
20 x 45	9.99	20 x 64	13.99
22 x 45	10.99	22 x 64	14.99
24 x 45	11.99	24 x 64	15.99
26 x 45	12.99	26 x 64	16.99
28 x 45	13.99	28 x 64	17.99
30 x 45	14.99	30 x 64	18.99
32 x 45	15.99	32 x 64	19.99
34 x 45	16.99	34 x 64	20.99
36 x 45	17.99	36 x 64	21.99
38 x 45	18.99	38 x 64	22.99
40 x 45	19.99	40 x 64	23.99
42 x 45	20.99	42 x 64	24.99
44 x 45	21.99	44 x 64	25.99
46 x 45	22.99	46 x 64	26.99
48 x 45	23.99	48 x 64	27.99
50 x 45	24.99	50 x 64	28.99
52 x 45	25.99	52 x 64	29.99
54 x 45	26.99	54 x 64	30.99
56 x 45	27.99	56 x 64	31.99
58 x 45	28.99	58 x 64	32.99
60 x 45	29.99	60 x 64	33.99
62 x 45	30.99	62 x 64	34.99
64 x 45	31.99	64 x 64	35.99
66 x 45	32.99	66 x 64	36.99
68 x 45	33.99	68 x 64	37.99
70 x 45	34.99	70 x 64	38.99

AUSSI DISPONIBLE Toutes les grandeurs Hauteur 78" A PRIX SPECIAL

PORTE-PATIO 78" x 84" 9999

**MICRO-STORES HORIZONTALS**

100% ALUMINIUM en stock, 1/2" couleurs:

ivoire, bleu, argent, blanc, noir, gris, rose et bourgogne

18 x 45	53.99	18 x 64	73.40
20 x 45	55.99	20 x 64	77.00
22 x 45	58.99	22 x 64	80.60
24 x 45	61.99	24 x 64	84.20
26 x 45	64.99	26 x 64	87.80
28 x 45	67.99	28 x 64	91.40
30 x 45	70.99	30 x 64	95.00
32 x 45	73.99	32 x 64	98.60
34 x 45	76.99	34 x 64	102.20
36 x 45	79.99	36 x 64	105.80
38 x 45	82.99	38 x 64	109.40
40 x 45	85.99	40 x 64	113.00
42 x 45	88.99	42 x 64	116.60
44 x 45	91.99	44 x 64	120.20
46 x 45	94.99	46 x 64	123.80
48 x 45	97.99	48 x 64	127.40
50 x 45	100.99	50 x 64	131.00
52 x 45	103.99	52 x 64	134.60
54 x 45	106.99	54 x 64	138.20
56 x 45	109.99	56 x 64	141.80
58 x 45	112.99	58 x 64	145.40
60 x 45	115.99	60 x 64	149.00
62 x 45	118.99	62 x 64	152.60
64 x 45	121.99	64 x 64	156.20
66 x 45	124.99	66 x 64	159.80
68 x 45	127.99	68 x 64	163.40
70 x 45	130.99	70 x 64	167.00
72 x 45	133.99	72 x 64	170.60

PORTE PATIO 78 x 84 SUR MÊME BOÎTE 219<sup>99</sup>

**MINI STORES HORIZONTALS**

PVC 1"

Très décoratif lavable

16 x 45	6.99	16 x 64	9.99
18 x 45	6.99	18 x 64	11.99
20 x 45	7.88	20 x 64	13.49
22 x 45	8.88	22 x 64	14.99
23 x 45	9.99	23 x 64	16.49
24 x 45	9.88	24 x 64	11.99
26 x 45	11.99	26 x 64	16.49
27 x 45	9.99	27 x 64	13.99
28 x 45	10.99	28 x 64	13.99
30 x 45	14.99	30 x 64	19.49
31 x 45	11.99	31 x 64	16.99
35 x 45	13.99	33 x 64	20.49
36 x 45	11.99	35 x 64	15.99
38 x 45	13.99	36 x 64	16.47
40 x 45	13.99	38 x 64	17.99
48 x 45	15.99	40 x 64	18.99
54 x 45	26.99	48 x 64	22.99
60 x 45	20.99	54 x 64	32.99
64 x 45	33.99	60 x 64	28.99
72 x 45	29.99	64 x 64	

# Ouellette a fait perdre de l'argent à Oerlikon, dit le juge Boilard aux jurés

Presse Canadienne  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

■ Les activités de Normand Ouel-

lette, co-accusé au procès de l'ex-ministre fédéral André Bissonnette, ont fait perdre de l'argent à la firme Oerlikon, a déclaré hier le juge Jean-Guy Boilard, dans

son adresse aux membres du jury. « À mon avis, il est incontestable que conséquemment aux activités de M. Ouellette, Oerlikon a perdu \$900 000 », a déclaré le

juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure.

Les six hommes et six femmes faisant partie du jury commenceront à délibérer lundi.

Le juge Boilard a indiqué que si le jury estime, au-delà de tout doute raisonnable, que le fabricant d'armes a essayé des pertes financières, il lui restera à résoudre plusieurs autres questions avant de déterminer si les accusés ont effectivement commis une fraude.

« Vous devez vous demander si les preuves établissent au-delà de tout doute raisonnable que M. Bissonnette a fait quelque chose pour aider Normand Ouellette dans la réalisation de ses transactions spéculatives », a précisé le magistrat.

Les jurés doivent aussi établir si

M. Bissonnette savait que les méthodes utilisées par Normand Ouellette étaient malhonnêtes.

M. Bissonnette, député conservateur de la circonscription de Saint-Jean et ex-ministre des Transports, ainsi que Normand Ouellette, ancien président de l'Association conservatrice du comté, sont accusés de fraude, bris de confiance et complot.

Les accusations ont été portées dans la foulée d'une série de transactions qui ont fait tripler la valeur d'un terrain en onze jours, la faisant passer de \$800 000 à \$2,98 millions, peu avant que Oerlikon ne se porter acquéreur du site.

## CALGARY 88 aujourd'hui

de 13h00 à 19h00...

Le roi finlandais du saut à ski, Matti Nykanen sur le tremplin de 90 mètres. Un spectacle élevant! Match de hockey entre l'équipe du Canada et celle de la France. Une rencontre excitante!

de 19h00 à 23h00...

Le champion mondial Brian Orser et l'américain Brian Boitano participent à la compétition de style libre de patinage artistique. Gaétan Boucher se retrouve à l'anneau de vitesse pour l'épreuve du 1,500 mètres.

à 23h30...Résumé de fin de soirée.



...c'est à suivre



## Il meurt en tentant de sauver sa mère d'un incendie

■ « Get out mom! Get out! House is on fire. » C'est en voulant sauver sa mère que Vernon Lafferty, 28 ans, a péri hier matin dans l'incendie de son logis, au 533, rue Bourgeois, à Pointe-Saint-Charles.

Selon la police, Lafferty s'est réveillé à 7h40 dans sa chambre enfumée. Il est sorti en hurlant pour prévenir sa mère que le feu était pris. Mais, lui, n'a pas eu le temps de gagner l'escalier. Il s'est effondré dans le corridor de l'appartement, au premier de la maison de deux étages.

Il semble que le feu ait pris naissance dans la chambre de la victime, à la suite d'une défectuosité du système électrique. La section des incendies criminels mène une enquête.

Dans l'intervalle, Stéphane Bolduc-Déry, 11 ans, est mort dans l'incendie d'une maison unifamiliale survenu dans la nuit de jeudi à hier à Hérouxville, au nord de Trois-Rivières.

Deux autres occupants de la maison ont réussi à échapper aux flammes.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour déterminer la cause du sinistre qui a pris naissance un peu après 1 h.

## Sentence retardée pour Ameeriari

GERMAIN TARDIF

■ L'imposition de la sentence contre Nasir Ameeriari, accusé de meurtre au deuxième degré de Pierre Kounellis, a été remise, hier, au 28 mars prochain, par le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure.

L'homme âgé de 23 ans avait été trouvé coupable, le 19 décembre dernier, de la mort de l'ingénieur montréalais Pierre Kounellis survenue le 19 juin précédent, à la résidence de ce dernier, au 3445, rue Drummond.

Son fils âgé de 12 ans, Jean-Pierre, est disparu le même jour et n'a jamais été revu depuis. La police soupçonne qu'il ait été enlevé puis assassiné à son tour parce qu'il était devenu un témoin gênant du meurtre de son père.

Le dernier à l'avoir vu est le concierge de l'immeuble de la rue Drummond qui, dans son témoignage, déclara qu'il l'avait vu sortir en compagnie de quelqu'un qu'il a identifié comme étant Ameeriari.

Le juge Barrette-Joncas préside actuellement un autre procès devant jury, celui de cinq Montréalais accusés relativement à une affaire de haschisch afghan importé au Canada.

# VENTE D'INVENTAIRE '87

## SUR NOS MEUBLES DE PATIO



749<sup>99</sup>\$

Un superbe ensemble, 100% résine de synthèse, comprenant: 4 chaises empilables • 2 chaises réglables • 1 table ovale • 1 parasol en textilène • 1 base de parasol en ciment, recouvert de plastique • 6 coussins en textilène.

Planifiez votre été en toute beauté.

- PLAN MISE DE CÔTÉ
- PLAN DE FINANCEMENT
- CHÈQUES ACCEPTÉS



Heures d'ouverture  
Lun. au mer: 10h à 18h  
Jeudi & ven: 10h à 21h  
Samedi: 9h à 17h

Depuis 15 ans!

**TREVI**  
L'expérience par excellence



Maintenant 5 succursales pour mieux vous servir!

- Fabreville 615, boul. Labelle 622-9801
- Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701
- Châteauguay 115, boul. St-Jean-Baptiste 698-2210
- Pierrefonds 13101, boul. Gouin Ouest 620-8740
- St-Léonard 6852, rue Jean-Talon Est 255-7014

285-7111

LES ANNONCES  
CLASSÉES

La Presse

Alimentation

Mercredi

dans le cahier

alimentation

La Presse

vous propose

Le

yogourt

nature



Un article signé

Danielle

Bonneau

La Presse

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



• Un D.E.C. complet!  
• Un travail pour un homme, pour une femme!  
• Un milieu qui tient compte des besoins!  
• Un emploi pour demain!

**COURS RÉGULIERS DE JOUR**

- Programme en électronique (243.03) du Ministère menant au D.E.C.
- Programme intensif de 2 ans en électronique (243.03) pour détenteurs d'un D.E.C. ou presque
- Programme en technologie de systèmes ordines (247.01) du Ministère menant au D.E.C.

**COURS DU SOIR OU DU SAMEDI**

- Cours de technique de production du vidéo
- Cours de spécialisation en logique ou microprocesseur
- Programmes en électronique (243.03) et en technologie de systèmes ordines (247.01)

NOS SERVICES: Reconnaissance des acquis - Placement efficace - Prêts et bourses - Stage en industrie - Laboratoire et atelier de métal - Loisirs - Etc.

**Institut TECCART inc.**  
3155 Hochelaga, Montréal H1W 1G4 (514) 526-2501

Des études en «TECHNIQUES DE BUREAU»? Pourquoi pas?

Au moins deux bonnes raisons.

Au terme de leurs études, nos diplômées obtiennent un emploi dans des milieux variés. Elles peuvent également avoir accès aux études universitaires.

Nos programmes conduisent à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de bureau (412.02) ou, pour les étudiantes adultes, à un certificat d'études collégiales (CEC) en techniques de bureau (412.62).

Nous sommes à votre service depuis 80 ans!

**N'hésitez plus!**  
**(514) 935-2531**



**Collège de secrétariat Notre-Dame Secretarial College**  
«Mother House»  
2330, rue Sherbrooke ouest  
Montréal, Québec  
H3H 1G8

Qu'est-il advenu de votre bonheur passé? Vous pouvez le retrouver par la Dianétique.m.c

Technologie de guérison spirituelle.

**VENEZ AU SÉMINAIRE DIANÉTIQUE**

**LE DIMANCHE 28 FÉVRIER DE 10 H À 16 H au 4489, av. Papineau, Montréal (coin Mont-Royal)**

et apprenez comment retrouver et conserver ce bien-être enfoui en vous.

La Dianétique est une science éprouvée du mental et de ses effets dans la vie. Faire ce séminaire vous rendra un meilleur contrôle de votre environnement et éliminera ces barrières qui vous frustrent du bonheur.

Il suffit de s'inscrire et d'y venir, alors  
**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT** en appelant le chargé des inscriptions au: **527-2401**

De 9 h 30 à 21 h 30, 7 jours / semaine.

25\$ si réservé à l'avance par téléphone.  
30\$ si vous arrivez le jour même.

Copyright 1988 E.S.M. Tous droits réservés. Scientologie® et Dianétique sont des marques de commerce détenues par le Centre de technologie religieuse, et l'Église de scientologie philosophique religieuse appliquée de Montréal est un utilisateur enregistré de ces marques de commerce.



**Apprendre c'est réussir**

**FORMATION PROFESSIONNELLE GRATUITE**

**Travail du verre**  
Production artistique

Cette formation s'adresse principalement aux chômeurs(euses). Elle comprend des cours théoriques et pratiques sur le design de l'objet, le travail du verre en fusion, du verre à chaud, du verre à froid ainsi que sur la gestion d'une entreprise artisanale.

- Début: 7 mars 1988
- Durée: 260 jours (52 sem.)
- Centre de formation: Centre des métiers du verre du Québec
- Conditions d'admission: — Détenir un diplôme d'études secondaires.

Des allocations de formation sont disponibles.

Inscription (immédiate): Se présenter avec cette annonce au Centre d'emploi du Canada de sa localité.



Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre Région métropolitaine de Montréal

Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité de revenu Centres d'emploi du Canada Cégeps et commissions scolaires

**CFP (514) 374-3510**

**APPRENEZ LA TENUE DE LIVRES EN 4 SEMAINES SEULEMENT**

**VOUS GAGNEREZ SÛREMENT PLUS EN TANT QUE TENEUR DE LIVRES**

Comptabilité pratique enseignée par des comptables agréés. Choix des classes matin, soir, samedi.

Leçon d'introduction GRATUITE  
Service de placement GRATUIT

**AUSSI NOUVEAU COURS DE TENUE DE LIVRES SUR MICRO-ORDINATEUR!**

**ÉCOLE COMMERCIALE LONDON**  
Métro Snowdon Permis 749767  
**733-5217 ou 733-8261**

**BACCALaurÉAT EN MICROÉLECTRONIQUE (B.Sc.A.)**

Conditions d'admission:

- Détenir un DEC et avoir complété les cours suivants ou leur équivalent: BIO 301, CHI 101 et 201, MAT 103, 105 et 203, PHY 101, 201 et 301-78
- Les détenteurs d'un DEC dans certains programmes en techniques physiques ainsi que les candidats âgés d'au moins 22 ans et possédant une expérience pertinente, peuvent aussi être admis s'ils possèdent les connaissances équivalentes aux cours de niveau collégial MAT 105 et 203, PHY 101 et 201 et 301-78.

Ce programme est contingenté

Date limite de demande d'admission  
**1<sup>er</sup> mars 1988**

Demande d'admission Service à la clientèle UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL C.P. 8888, Succursale «A» Montréal (Québec) H3C 3P8

Renseignements Module de sciences techniques 1193, Carré Phillips, Local: C-9800 Tél.: 282-3676

**Université du Québec à Montréal**

**Apprendre c'est réussir**

**FORMATION PROFESSIONNELLE GRATUITE**

**Électromécanique en production automatisée: robotique**

**Mécanique de machines à coudre industrielles**

- Début: 7 mars 1988
- Durée: 260 jours (52 sem.)
- Centre de formation: Antonio-Barrette (CECM)
- Conditions d'admission: Avoir réussi les cours de français GRF 551 (Fr 413), de mathématiques GMA 142 et 143 et le cours de physique GPY 141.

- Début: 7 mars 1988
- Durée: 255 jours (51 sem.)
- Centre de formation: Antonio-Barrette (CECM)
- Conditions d'admission: Avoir complété 10 années de scolarité.

Cette formation s'adresse principalement aux chômeurs(euses) aux travailleurs(euses) qui doivent se recycler aux femmes qui veulent retourner sur le marché du travail après une absence d'environ trois ans aux jeunes qui ont quitté les études à plein temps et ne peuvent trouver de travail. Des allocations de formation ou prestations d'assurance-chômage peuvent être disponibles.

Inscription (immédiate): Se présenter avec cette annonce au Centre d'emploi du Canada de sa localité.



Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre Région métropolitaine de Montréal

Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité de revenu Centres d'emploi du Canada Cégeps et commissions scolaires

**CFP (514) 374-3510**

**«SPOKEN ENGLISH» — L'ANGLAIS PARLÉ**

**COURS DE CONVERSATION ANGLAISE PRATIQUE — RAPIDE — EFFICACE**  
Que vous soyez débutant(e) ou plus avancé(e)

**petits groupes: 4 à 7 maximum par niveau**

- 9 niveaux pour mieux vous servir: 4 débutants - 3 intermédiaires - 2 avancés
- professeurs qualifiés: conversation dirigée par des professeurs qualifiés d'expression anglaise
- Durée: 5 semaines ou 5 samedis

**7 CHOIX D'HORAIRES**  
Choix entre lundi-mercredi ou mardi-jeudi (matin: 9 h 15 - 12 h 15) ou (après-midi: 13 h - 16 h) ou (soir: 18 h 15 - 21 h 15)

**ou LE SAMEDI: 9 h 30 - 15 h 30**

**FRAIS DE SESSION: 195\$ (tout compris) déductibles du revenu imposable.**

**ENTREVUE DE CLASSEMENT ET INSCRIPTION: SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT DU 22 AU 27 FÉVRIER 1988 INCLUSIVEMENT.**

**285-1401**

**CCFA, C'EST**

- 18 années d'expérience • Plus de 15 000 étudiants et étudiantes • Aux employé(e)s de centaines de compagnies telles que: LA PRESSE, The Montreal Gazette, Radio-Canada, Radio-Québec, Métro-Richelieu, Bell Canada, Banque Royale, Protestant School Board of Greater Montreal, la CECM, etc.

Métro Place-des-Arts, sortie rue Bleury sud  
**CENTRE LINGUISTIQUE CCFA**  
355, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 304  
Le Centre détient un permis de culture personnelle no 749844



**Université du Québec à Montréal**

**MAÎTRISE EN MUSÉOLOGIE**

**Programme conjoint Université du Québec à Montréal et Université de Montréal**

Date limite pour faire parvenir sa demande d'admission pour l'automne 1988: **1<sup>er</sup> mars 1988**

Conditions d'admission:  
Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou 75%, ou posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais.


Renseignements additionnels à joindre à la demande d'admission:

- Une brève description (avec attestation) des expériences, réalisations ou publications du candidat, dans le domaine de la muséologie ou domaines connexes (maximum trois pages).
- Un texte expliquant comment des études en muséologie s'inscrivent dans le plan de carrière du candidat (maximum deux pages).
- Deux lettres de recommandation de professeurs ou d'employeurs.

Pour renseignements auprès des directeurs et pour obtenir un formulaire d'admission:  
Louise Letocha (UQAM): (514) 282-8506 ou 282-3121  
Jean Trudel (Université de Montréal): (514) 343-7351


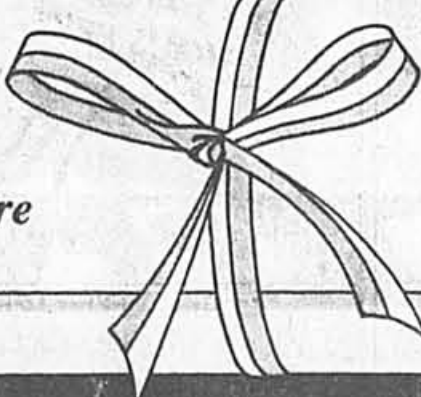
**INSTITUT CATHOLIQUE DE MONTRÉAL**

École privée pour la formation et le perfectionnement des maîtres



4869 avenue Westmount  
WESTMOUNT (Québec)  
H3Y 1X9 (514) 484-1025

**Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (93 unités)**

## MAISONS D'ENSEIGNEMENT



CÉGEP DE VICTORIANVILLE

ÉCOLE QUÉBÉCOISE DU MEUBLE  
ET DU BOIS OUVRÉUNE ÉCOLE **SUPER****Au COLLÉGIAL:**Techniques de transformation du bois en produits finis  
Concepteur de meubles**Au SECONDAIRE:**Rembourrage industriel  
Fabrication du meuble en série  
Gabarits et prototypesPLACEMENT:  
100% depuis 3 ANS

Sans frais: 1-800-567-5791

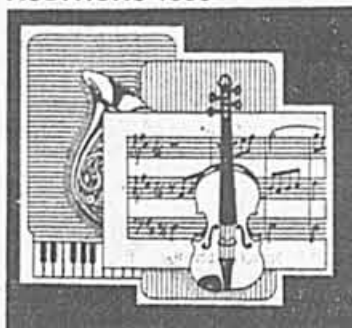
(819) 758-6401

MUSIQUE CLASSIQUE  
ÉCOLE POLYVALENTE PIERRE-LAPORTE  
(Commission scolaire Sainte-Croix)

AUDITIONS 1988

Le cours concentration-musique de l'école Pierre-Laporte est un PROGRAMME UNIQUE EN SON GENRE et accessible à tous les élèves (garçons et filles) du cours secondaire résidant au Québec.

Ce cours permet aux élèves de poursuivre, dans la même institution, leurs études secondaires régulières ainsi qu'une pratique intensive de la musique classique.

**IL S'ADRESSE**ESSENTIELLEMENT AUX CANDIDATS DÉSIREUX DE FAIRE  
UNE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE EN MUSIQUE.

Ce programme se poursuivra au niveau collégial. Il est le résultat d'une entente entre la Commission scolaire Sainte-Croix et l'École de Musique Vincent-d'Indy.

**PRÉALABLES:**

- secondaire I: aucun préalable n'est exigé sauf en violon.
- secondaire II-III-IV: préalables plus avancés.

**PROGRAMME**Leçons individuelles d'instrument.  
Musique de chambre et orchestre sous la direction de M. Alexander Brott.**Cours collectifs:**

- Chorale.
- Connaissance de la littérature musicale.
- Culture auditive.
- Théorie musicale.

**INSTRUMENTS ENSEIGNÉS**

- instruments à cordes
- instruments à vent
- percussion
- piano et guitare

**APPEL SPÉCIAL POUR LES INSTRUMENTS SUIVANTS:**

Alto, violoncelle, contrebasse, cor français et basson.

**NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES:**

Les élèves bénéficieront de la gratuité scolaire et ceux qui devront prendre pension auront droit à une bourse.

**LIEUX ET DATES DES AUDITIONS**

MONTRÉAL

ÉCOLE PIERRE-LAPORTE

1101, CHEMIN ROCKLAND

VILLE MONT-ROYAL, H3P 2X8

SEC. I, LE SAMEDI 5 MARS 1988 12:30 HEURES

SEC. II, III, IV

LE DIMANCHE 6 MARS 1988 12:30 HEURES

POUR RENSEIGNEMENTS: M. JEAN-GUY THERRIEN (514) 739-6311



COLLÈGE D'INFORMATIQUE

MARSAN

1600, Berri (Palais du Commerce)  
Suite 3117, Montréal, H2L 4E4  
(Métro Berri-de-Montigny)

TU PEUX GAGNER TA VIE EN

**INFORMATIQUE**Programmeur-analyste (12 mois, jour)  
Programmeur (jour ou soir)Prêts du gouvernement  
et assurance chômageProchaine session: 14 mars 1988  
Prospectus gratuit: 842-8643**NOUVEAUTÉ!**

pour les étudiants du cégep général

**PROGRAMMES D'IMMERSION TECHNOLOGIQUE**  
en techniques de génie civil au Cégep Ahuntsic, en électricité au Cégep André-Laurendeau et en mécanique au Cégep Édouard-Montpetit/École nationale d'aérotechnique donnant accès aux baccalauréats en technologie de la construction, de l'électricité, de la mécanique et de la production automatisée de l'ÉTS, l'Université technologique.**Conditions d'admission:**

• Détenir un D.E.C. et avoir complété les cours suivants ou leur équivalent:

- 201-103-77 Calcul différentiel et intégral I
- 201-203-77 Calcul différentiel et intégral II
- 201-105-77 Algèbre vectorielle et linéaire
- 203-101-77 Mécanique
- 203-201-77 Électricité et magnétisme
- 203-301-77 Optique et physique moderne

ou

• Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente, être âgé d'au moins vingt-deux ans et avoir réussi les cours ci-dessus mentionnés.

Date limite de demande d'admission:  
1er avril 1988**RENSEIGNEMENTS ET ADMISSION**Bureau du registraire  
École de technologie supérieure  
4750, avenue Henri-Julien, C.P. 1000, succ. E  
Montréal (Québec) H2T 3B1  
Téléphone: (514) 289-8888

\*Sous réserve d'approbation des instances concernées.

Université du Québec

École de technologie supérieure

er CHOIX

RÉUSSIR  
EN AFFAIRESAux propriétaires,  
dirigeants et  
employés clés de petites et  
moyennes entreprisesCOURS DE GESTION  
DES AFFAIRES P.M.E.

- Comment lancer une entreprise
- Comment développer une entreprise
- La gestion efficace d'une entreprise
- La gestion des ressources humaines
- La tenue de livres
- Les 10 commandements de la finance
- Le marketing à l'aide de la P.M.E.
- La promotion et la publicité
- Les techniques de la vente

**Coût:**45\$ pour 30 heures de cours,  
incluant le matériel**Inscription:**Mercredi 2 mars 1988, entre  
17h et 19h30, au local A3.77**ÉDUCATION PERMANENTE**

255, rue Ontario est ☎ 284-7253

Cégep du  
Vieux MontréalUne  
question de  
mois!UNE CARRIÈRE EN INFORMATIQUE  
EN MOINS D'UN AN ?  
OUI.

cours de niveau collégial

- ▶ technicien (247.31)
- ▶ programmeur (420.31)
- ▶ bureautique (900.45)

285-8585

Cours de type professionnel conduisant à un A.E.C. N° de permis du  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science 749747

INSTITUT CONTROL DATA

Montréal • Ottawa • Toronto • Vancouver

Tour La Cité 300 Léo Pariseau, suite 500 Montréal, H2W 2N1

VOUS AIMEZ LE THÉÂTRE...

LA RADIO VOUS INTÉRESSE...

LE JOURNALISME VOUS TENTE?

BREF, TOUT CE QUI  
TOUCHE À LA COMMUNICATION  
ORALE  
ET  
ÉCRITEVENEZ CHEZ NOUS,  
ET APRÈS 2 ANS, LE JOUR,  
OU 3 ANS, LE SOIR, MUNIS D'UN D.E.C.  
VOUS FEREZ UN MEILLEUR CHOIX.

UN "CÉGEP" PAS COMME LES AUTRES

CONSERVATOIRE  
L'ASALLE

3505, rue Durocher, Montréal H2X 2E7 tél.: 288-4140

Jacques Laurin, dir. général

COLLÈGE RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC PERMIS NO. 749569

VOUS AIMEZ LE THÉÂTRE...

LA RADIO VOUS INTÉRESSE...

LE JOURNALISME VOUS TENTE?

BREF, TOUT CE QUI  
TOUCHE À LA COMMUNICATION  
ORALE  
ET  
ÉCRITEVENEZ CHEZ NOUS,  
ET APRÈS 2 ANS, LE JOUR,  
OU 3 ANS, LE SOIR, MUNIS D'UN D.E.C.  
VOUS FEREZ UN MEILLEUR CHOIX.

UN "CÉGEP" PAS COMME LES AUTRES

CONSERVATOIRE  
L'ASALLE

3505, rue Durocher, Montréal H2X 2E7 tél.: 288-4140

Jacques Laurin, dir. général

COLLÈGE RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC PERMIS NO. 749569

VOUS AIMEZ LE THÉÂTRE...

LA RADIO VOUS INTÉRESSE...

LE JOURNALISME VOUS TENTE?

BREF, TOUT CE QUI  
TOUCHE À LA COMMUNICATION  
ORALE  
ET  
ÉCRITEVENEZ CHEZ NOUS,  
ET APRÈS 2 ANS, LE JOUR,  
OU 3 ANS, LE SOIR, MUNIS D'UN D.E.C.  
VOUS FEREZ UN MEILLEUR CHOIX.

UN "CÉGEP" PAS COMME LES AUTRES

CONSERVATOIRE  
L'ASALLE

3505, rue Durocher, Montréal H2X 2E7 tél.: 288-4140

Jacques Laurin, dir. général

COLLÈGE RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC PERMIS NO. 749569

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

CIAMM

COURS DU JOUR ET DU SOIR

Calendrier de mars

DOS.....	7-16-28 mars
DOS (3 soirs).....	14-15-16 mars
Symphony base (3 jours).....	29-30-31 mars
Lotus base (2 jours).....	1-2 et 14-15 mars
Lotus base (5 soirs).....	21-23-28-30 mars et 4 avril
Lotus avancé (3 jours).....	8-9-10 mars
D-Base base (3 jours).....	8-9-10 et 29-30-31 mars
D-Base base (7 soirs).....	21-23-28-30 mars et 4-6-11 avril
D-Base avancé (3 jours).....	15-16-17 mars
Ventura (3 jours).....	28-29-30 mars
WordPerfect (4 jours).....	14-15-21-22 mars

Centre d'informatique appliquée du Montréal métropolitain  
Métro Longueuil  
679-0671

CIAMM

**École de coiffure**  
Paul de Rycke & Institut de l'Art de la coiffure

DEPUIS PLUS DE 40 ANS

*Interbeauté* Filiales

DURÉE DES COURS 6 MOIS

MONTREAL 1108 ouest, Ste-Catherine suite 101, H3B 1K1 866-5477

LAVAL 15 8, boul. des Laurentides H7Q 2S3 669-3501

QUEBEC 849 av. St-Joseph 61K 3C8 529-0689

SHERBROOKE 51 nord, rue Wellington J1H 5A9 566-8994

MULL 653, St-Joseph 8BY 4B2 771-7709

Composer sans frais: 1-800-363-6510  
Demander notre brochure  
Cours du jour/soir

Numéros de permis du ministère de l'Éducation 749697, 409325, 699325, 277522, 474503

**Collège de Bois-de-Boulogne**  
*L'éducation des adultes*

**LA MICRO-INFORMATIQUE**  
(ateliers dispensés sur IBM-PC)

- Initiation à la micro-informatique
- Le système d'exploitation du IBM-PC (PC-DOS et MS-DOS)
- L'utilisation des chiffriers: LOTUS 1-2-3, niveau I.
- L'exploitation des chiffriers: LOTUS 1-2-3, mode programmation.
- L'utilisation des bases de données: dBASE III plus, niveaux I et II.
- L'exploitation des bases de données: dBASE III plus, et utilitaires.
- L'utilisation de SYMPHONY, niveaux I et II.
- L'utilisation de FRAMEWORK II.

DURÉE: 14 heures

HORAIRE: fin de semaine (samedi et dimanche)

COÛT: 100\$

INSCRIPTIONS CONTINUES

Ces ateliers sont également disponibles à tout groupe constitué qui en fait la demande, au coût de 980 \$.

Pour renseignements, téléphoner au 332-3000, poste 313.

10555, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal, Québec H4N 1L4 332-3000

**École Pasteur**  
École privée française fondée en 1956

Pavillon K. Gibran  
12350, rue Fréchette  
Montréal, Québec  
H4J 2E1

**Inscriptions et examens**  
**Rentrée de septembre 1988**

Cours élémentaire et secondaire  
Classes de maternelle

Pour les examens d'admission de la 2<sup>e</sup> année de l'élémentaire à la 1<sup>re</sup> secondaire prière de téléphoner au:

**331-0850 ou 331-0851** aux heures de bureau  
ou au  
**384-4929** en tout temps.

**COLLÈGE DE MAISONNEUVE**  
Dans le cadre de ses activités de formation non créditées, le collège de Maisonneuve vous propose des ateliers en

**MICRO-INFORMATIQUE**  
Un participant par appareil, maximum de 15 participants par groupe.

- INITIATION À LA MICRO-INFORMATIQUE SUR ENVIRONNEMENT IBM-PC
  - 4, 5 et 6 mars
  - 18, 19 et 20 mars
  - 25 mars, 8, 15, 22 et 29 avril
  - 18, 20, 22, 26 et 28 avril
- INITIATION À LA MICRO-INFORMATIQUE SUR ENVIRONNEMENT MACINTOSH
  - 1, 8, 15, 22 et 29 mars
  - 4, 5 et 6 mars
  - 5, 12, 19, 26 avril et 3 mai
- EXPLOITATION D'UN PC, DÉBUTANT (PC/MS-DOS, VERSION 3.1)
  - 11, 18, 25 mars, 8 et 15 avril
  - 12 et 13 mars
  - 9 et 10 avril
  - 16 et 17 avril
- EXPLOITATION D'UN PC, INTERMÉDIAIRE (UTILITAIRES SIDEKICK ET NORTON)
  - 23 et 24 avril
- EXCEL (CHIFFRIER ÉLECTRONIQUE SUR MACINTOSH)
  - Débutants ● 18, 19, 20 mars
  - 25 mars, 8, 15, 22 et 29 avril
  - Intermédiaires ● 30 avril et 1<sup>er</sup> mai
- ÉDITION ÉLECTRONIQUE SUR MACINTOSH
  - Débutants ● 11, 12, 13 mars
  - Intermédiaires (Logiciel READY-SET-GO) ● 16 et 17 avril
- TRAITEMENT DE TEXTE: WORDPERFECT (VERSION 4.1)
  - Débutants ● 5 et 6 mars
  - 12 et 13 mars
  - 19 et 20 mars
  - 24, 31 mars, 7, 14 et 21 avril
  - 9 et 10 avril
  - Intermédiaires ● 26 et 27 mars
  - 16 et 17 avril
  - 23 et 24 avril
  - Avancés ● 30 avril et 1<sup>er</sup> mai
- LOTUS 1-2-3 (VERSION 2)
  - Débutants ● 29 février, 7, 14, 21 et 28 mars
  - 5 et 6 mars
  - 12 et 13 mars
  - 26 et 27 mars
  - Intermédiaires ● 26 et 27 mars
  - 9 et 10 avril
  - Avancés (Initiation au mode macro-instruction) ● 16 et 17 avril
  - Experts (Approfondissement du mode macro-instruction) ● 30 avril et 1<sup>er</sup> mai
- DBASE III PLUS
  - Débutants ● 4, 5 et 6 mars
  - 11, 12 et 13 mars
  - 26 et 27 mars
  - 5, 6, 11, 12 et 13 avril
  - Intermédiaires ● 9 et 10 avril
  - 16 et 17 avril
  - Avancés (Mode programmation) ● 30 avril et 1<sup>er</sup> mai
- SYMPHONY
  - Débutants ● 19 et 20 mars
  - Intermédiaires ● 23 et 24 avril
- INITIATION À LUCIE (LOGICIEL UNIVERSEL DE COMPTABILITÉ INFORMATISÉE POUR L'ENTREPRISE)
  - 19 et 20 mars
  - 30 avril et 1<sup>er</sup> mai

(La participation à cet atelier donne droit au manuel «Introduction à la comptabilité informatisée avec LUCIE» ainsi qu'à une copie de démonstration du logiciel LUCIE.)
- GESTION D'UN CABINET D'AVOCATS PAR ORDINATEUR: LEA (LOGICIEL ELIF POUR AVOCATS).
  - 23 et 24 avril

(La participation à cet atelier donne droit à une copie de démonstration du logiciel LEA ainsi qu'à un exemplaire du manuel d'utilisateur.)
- CAISSES ENREGISTREUSES ET MICRO-INFORMATIQUE
  - 18, 19, 20, 25 et 26 avril (20 h à 23 h).

DURÉE: 15 heures  
HORAIRE: ● Du LUNDI au VENDREDI: de 18h30 à 21h30 (sauf indications contraires)  
● Les SAMEDIS et DIMANCHES: de 9h00 à 16h00 ou de 8h30 à 17h00, selon que l'atelier débute le vendredi soir ou le samedi matin.

COÛT: 90\$ par atelier payable COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, ou CARTES DE CRÉDIT, au moment de l'inscription.

INSCRIPTION: MARDI, LE 23 FÉVRIER DE 18 h 00 à 20 h 00, LOCAL: B-2210 (Après cette date, il sera possible de s'inscrire sur rendez-vous selon les disponibilités).

PIÈCE D'IDENTITÉ DEMANDÉE: Carte d'assurance-maladie du Québec ou certificat de naissance.

POUR INFORMATION: 251-1444  
Service de l'Éducation des adultes, Collège de Maisonneuve  
3800, Sherbrooke est, Montréal, Qué. H1X 2A2  
(À DEUX PAS DU MÉTRO PIE-IX)

**JE SAIS  
JE SAIS  
CE QUE JE VEUX!**

MODE  
HÔTELLERIE-RESTAURATION  
TOURISME-VOYAGES  
TECHNIQUES DE BUREAU

**JE CHOISIS LA MODE!**  
au Collège LaSalle!

**Dessin de mode**  
Bizarre, excentrique, conservatrice ou rétro, la mode se dessine d'abord sur les tables. Apprenez à jouer avec les fibres et les textiles. Faites place au look de demain!  
Ce programme met l'accent sur la recherche des tendances, des formes et des matières, sur l'évaluation des textures et des coloris. Tout cela, en vue de la conception d'une collection de vêtements.

**Mise en marché de la mode**  
La mode ça va, ça vient. À vous de l'harmoniser aux tendances du marché. Qui a besoin de quoi? où? quand? comment? combien? Apprenez à bien cerner votre marché et à rentabiliser votre entreprise.  
Ce programme, vous permettra d'apprendre à évaluer les fournisseurs et leurs gammes de produits, préparer des budgets, effectuer des achats, contrôler les inventaires et mettre sur pied un réseau de distribution.

**STAGE DE 5 SEMAINES EN MILIEU PROFESSIONNEL**

**Gestion de la production de la mode**  
La production de vêtements, ça se planifie. Savoir gérer une industrie, mesurer le temps, contrôler la qualité, aménager des ateliers: voilà les qualités-maîtrises du professionnel qui réussit dans l'industrie de la production de la mode.  
Notre programme vous fera connaître le développement des lignes de produits, la confection, la production, l'organisation du travail, le contrôle de la qualité et des coûts. Axée sur l'informatisation des méthodes d'apprentissage, cette formation met l'accent sur le lien entre la théorie et la pratique.

**DEUX STAGES EN INDUSTRIE: UN DE 5 SEMAINES ET UN SECOND DE 7 SEMAINES.**

**JE CHOISIS L'OPTION  
SECRETARIAT  
(techniques de bureau)  
au Collège LaSalle!**

Le travail des secrétaires se raffine. Pivots de toute une organisation, vous saurez écrire et vous exprimerez correctement dans les deux langues. Tous les appareils micro-informatiques qui se rattachent à votre poste n'auront plus aucun mystère pour vous. Vous maîtriserez les techniques de base en comptabilité et en gestion. Vous saurez planifier, organiser et coordonner un ensemble d'opérations à l'échelle d'une unité de travail dans un bureau.

**STAGE EN ENTREPRISE**

**JE CHOISIS LA GESTION  
HÔTELLIÈRE/RESTAURATION  
au Collège LaSalle!**

Le monde de l'hospitalité est une industrie en pleine expansion! Venez y apprendre l'administration hôtelière, les techniques de service en restaurant, la sélection des vins, les bases de cuisine, la réception, les achats, la gestion des menus, la vente des congrès et des banquets ainsi que le marketing et la gestion du personnel. Développez une expertise dans l'accueil, l'hébergement et la restauration.

**STAGE DE 4 SEMAINES DANS UN HÔTEL, UN RESTAURANT OU UNE ENTREPRISE CONNEXE.**

**JE CHOISIS L'OPTION  
MICRO-INFORMATIQUE  
(techniques de bureau)  
au Collège LaSalle!**

La bureautique s'implante de plus en plus dans tous les milieux de travail. Elle symbolise le rendement efficace d'un bureau moderne. Apprenez à la manipuler et à la maîtriser. Plongez dans le monde fascinant de la micro-informatique et devenez les doigts pensants de votre entreprise.  
Notre programme est axé sur les connaissances technologiques, la gestion de l'information, les communications, l'administration et le langage des affaires.

**STAGE EN ENTREPRISE**

**Vous aussi, faites votre choix!**  
Choisissez le Collège LaSalle.  
Étudiez au cœur de l'industrie.

Offerts en français et en anglais, tous les cours sont reconnus en vue de l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC).

**UN SERVICE DE PLACEMENT ULTRA-EFFICACE VOUS AIDERA À LANCER VOTRE CARRIÈRE.**

Faites parvenir dès aujourd'hui votre demande d'admission pour l'automne 1988.  
Pour plus de renseignements:  
**(514) 281-1919**  
Appel sans frais de l'extérieur de Montréal  
**1-800-361-7410**

2015, rue Drummond  
Montréal (Québec)

MÉTRO  
PEEL

Établissement reconnu pour fins d'attribution de prêts et bourses du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

**COLLÈGE LASALLE**

## MAISONS D'ENSEIGNEMENT



Ecole nationale d'aérotechnique  
Collège  
Edouard-Montpetit

## Dessin assisté par ordinateur

Formation en D.A.O.  
Logiciel AUTOCAD 2.62  
Cours crédité: 241-715-84  
Durée: 60 heures

Les jeudis de 18h à 22h du 25 février au 5 mai.  
Coût: 100 \$  
Note: Possibilité d'accès au laboratoire  
en dehors des heures de cours.

INSCRIPTION: mardi 23 février de 13h à 18h  
au local C-166  
INFORMATION: 678-3560, poste 33 ou 73

Ecole nationale d'aérotechnique  
5555, Place de la Savane  
Saint-Hubert, J3Y 5K2

## JEU d'EAU

- Connaissance de soi
  - Cours de natation offerts à des adultes qui ont très peur de l'eau
  - Groupe de 10 personnes
  - Session de 6 vendredis soir (18 h 30 à 20 h) ou de 6 samedis matin (10 h à 11 h 30) à partir du 27 février 1988
  - Inscription maintenant: 30 \$
  - Coût: 120 \$
- Rens.: Lucie Trudeau  
737-4981

## ÉCOLE DE COUPE ET DE COUTURE LAROSE INC.

- À votre service depuis 25 ans.
- haute couture
  - identification des tissus
  - coupe à plat
  - coupe moulage
  - gradation des patrons
  - ajustement personnel
  - croquis de mode

**COURS PERSONNALISÉS**  
INSCRIPTION POUR LA SESSION  
DU PRINTEMPS  
**JOUR ET SOIR**  
Permis n° 749588  
9904, boul. Saint-Laurent  
angle Sauvé, Montréal  
**381-5852**

M & M Data



### Formation pédagogique sur systèmes:

À nos bureaux ou au sein de votre entreprise  
AES autonomes — multiréseaux  
MICOM: toutes générations incluses 3003, 3004  
Tous les logiciels de traitement de textes tels que:

**WORDPERFECT, MULTIMATE, etc.**  
**DBASE III, LOTUS 1-2-3, AUTOCAD**

Durée du cours: 30 heures

Service d'emploi disponible gratuitement  
Offrez-vous la chance d'une nouvelle carrière, tout en augmentant vos revenus.  
CHANTALE MONTPETIT  
272-0072

## Assurez votre avenir. Maîtrisez la micro-informatique!

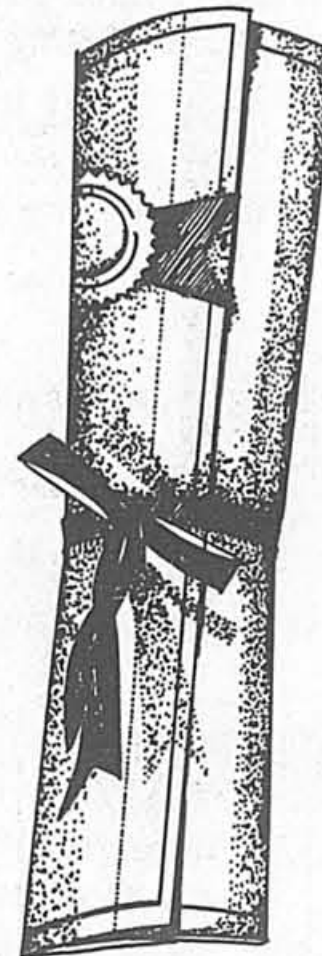
### Séminaire sur IBM\* (PC et compatibles)

- Chiffrier électronique (Lotus 1-2-3 et autres)
- Traitement de texte (Wordperfect et autres)
- Base de données (dBase III Plus et autres)

### De plus

- Édition électronique
- Réseaux/télécommunications
- Langage de programmation

\*Aussi disponibles, séminaires sur Macintosh



### La qualité de nos services de formation se distingue par:

- locaux ultra-modernes
- un appareil par étudiant
- manuels spécialisés et vulgarisés
- service de dépannage téléphonique
- formation en entreprise disponible
- prix spécial pour groupes

### Cours offerts

- le jour
- le soir et les fins de semaine à prix spécial

(Tous ces cours sont déductibles d'impôts)

### Inscrivez-vous à: COLLÈGE LASALLE-INDUSTRIES

1470, rue Peel bureau 850  
Montréal, Qué., H3A 1T1  
Téléphone: (514) 499-1099  
Sans frais de l'extérieur: 1-800-361-7410



Peel coin de Maisonneuve



COLLÈGE  
LASALLE  
INDUSTRIES

# cégep

(enseignement régulier, le jour)

**LE 1er MARS 1988**

est la date limite pour présenter une demande  
d'admission pour la

**SESSION "AUTOMNE 1988"**

dans l'un des cégeps suivants :

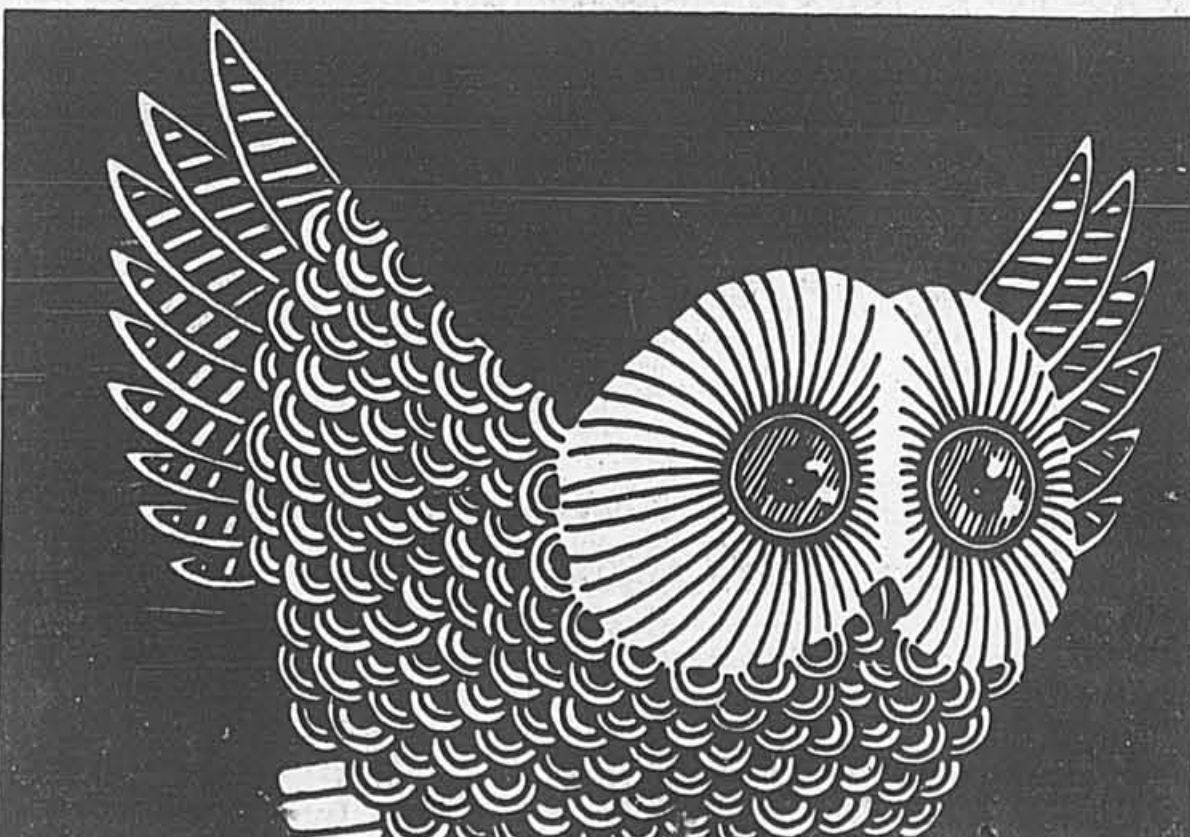
**Ahuntsic**  
André-Laurendeau  
de Bois-de-Boulogne  
Drummondville  
Edouard-Montpetit  
Granby  
John Abbott  
Joliette-  
de Lanaudière  
Lionel-Groulx  
Maisonneuve  
Montmorency  
Outaouais  
(langue française)

**Rosemont**  
Saint-Hyacinthe  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
Saint-Jérôme  
Saint-Laurent  
Shawinigan  
Sherbrooke  
Sorel-Tracy  
Trois-Rivières  
Valleyfield  
Vieux Montréal  
Institut de technologie  
agro-alimentaire

Pour obtenir les formulaires,  
veuillez vous adresser à votre école,  
à l'un de ces cégeps ou au :

## SRAM

service régional d'admission  
du Montréal métropolitain  
C.P. 70, Succursale Bourassa,  
Montréal (Québec) H2C 3E7



## Voulez-vous le savoir?

**AUTOMNE 1988 : ADMISSION À L'UQAM**

PROGRAMMES DE LA FAMILLE DES ARTS

### BACCALAURÉATS

#### Art dramatique

Programme qui offre une formation générale en théâtre, orientée vers une pratique et une connaissance théorique, qui privilégie la recherche et la création. Il comporte deux cheminement distincts : discipline de la scène et enseignement. 282-4059

#### Arts plastiques

Programme qui a pour objectif de fournir à l'étudiant les connaissances fondamentales, à la fois pratiques et théoriques, en vue d'une formation disciplinaire en arts plastiques, axée sur le dessin, la peinture et la sculpture; recouvre aussi les arts de l'estampe, les arts textiles et l'art et les nouvelles technologies de l'image. 282-3665

#### Danse

Programme qui a pour objectif de stimuler chez l'étudiant la création et le sens de la recherche, tout en lui assurant la consolidation de connaissances techniques et d'habiletés corporelles propres au danseur et le développement de connaissances sur la danse et son histoire. 282-4059

#### Design graphique

Programme qui vise à former des concepteurs polyvalents en design par l'apprentissage d'une méthodologie visuelle axée sur la recherche, l'analyse et l'évaluation critique de la création graphique. 282-3667

#### Design de l'environnement

Programme qui introduit les étudiants aux diverses pratiques spécifiques du design soit le design industriel, architectural et urbain. 282-3671

#### Histoire de l'art

Programme qui vise à fournir à l'étudiant une base historique, théorique et méthodologique qui le rendra apte à développer un discours critique et analytique pour saisir les multiples dimensions proposées par les arts plastiques de différentes époques. 282-3673

### Musique

Programme qui vise à fournir à l'étudiant une solide formation musicale de base, tout en lui procurant la possibilité d'entreprendre une spécialisation dans un champ donné : enseignement collectif, interprétation, initiation à la musicothérapie. 282-3675

### CERTIFICATS DE PREMIER CYCLE

#### Peinture, sculpture, arts d'impression

Ces programmes offrent la possibilité de poursuivre une démarche artistique déjà amorcée tout en favorisant une meilleure maîtrise des moyens conceptuels et techniques propres à chacune de ces disciplines. 282-3665

#### Arts plastiques<sup>111</sup>

Ce programme a pour but d'initier à la création en arts plastiques par des activités pratiques et théoriques. Il favorise une démarche intuitive à partir d'expérimentations progressives liant les sensations, l'imagination et la sensibilité. 282-3665

<sup>111</sup>Ce programme est également offert à Ville de Laval, Saint-Jérôme et Saint-Jean-sur-le-Richelieu.

### Renseignements :

Registrarat  
Services aux clientèles  
universitaires  
870, boul. de  
Maisonneuve Est  
Local T3600 Montréal  
Tél. : 282-3121

Université du Québec à Montréal

**DATE LIMITE : 1<sup>ER</sup> MARS**

# UQAM

Le savoir universitaire,  
une valeur sûre!

# Entre Conrad Black et le journal *Le Droit*, l'épreuve de force

GILLES PAQUIN  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

■ Le compte à rebours est commencé dans le conflit de travail entre les employés du journal *Le Droit* et le nouveau propriétaire, le groupe Hollinger, du financier torontois Conrad Black.

En position de grève depuis hier à minuit, les 112 travailleurs de l'imprimerie du quotidien d'Ottawa pourraient déclencher un arrêt de travail dans les jours qui viennent ou se retrouver en lock out.

«Si la grève est longue, il est possible que ce soit la mort du *Droit*», a dit le pdg du journal, M. Gilbert Lacasse, au cours d'une conférence de presse hier après-midi.

Seul quotidien francophone de l'Ontario et de l'Ouest québécois, *Le Droit* avait en janvier dernier un tirage de 40 000 exemplaires, dont les deux-tiers vendus à Hull et Gatineau.

Mais depuis quelques semaines, le journal a enregistré une chute de ses abonnements et une baisse importante de ses ventes de publicité en raison des retards fréquents de sa parution.

Selon le porte-parole du Syndicat québécois de l'imprimerie et des communications, Gilles Leblanc, les employés continueront d'exercer des moyens de pression sur la compagnie même si cela entraîne de nouveaux retards.

La direction a pour sa part indiqué qu'elle entendait poursuivre la production du quotidien tant et aussi longtemps que cela serait possible.

La situation financière du journal est fort précaire puisqu'il a accumulé un déficit de \$4,5 millions depuis 1984, dont \$2,4 au cours de son dernier exercice financier a souligné M. Lacasse dans une lettre aux employés.

Le tableau s'est encore détérioré ces jours derniers alors que le journal a perdu de lucratifs contrats d'impression qu'il détenait avec le Globe and Mail de Toronto et le Ottawa Herald, un hebdomadaire de la capitale.

Outre le syndicat qui regroupe les 112 travailleurs de la composition, de l'expédition et des presses, un autre groupe d'employés, celui du personnel de bureau, détient également un mandat de grève.

Advenant une grève ou un lock out, les 400 employés du *Droit* se retrouveront sur le pavé a déclaré M. Lacasse.

Il est venu en ce monde sans que rien ne lui soit donné.  
Simpson partage avec vous le soin de répondre à ses besoins.

# LA SEMAINE DU BÉBÉ

**SOUS-VÊTEMENTS DE CROISSANCE EN MODÈLES VARIÉS.**  
Imprimés au cadre ou marins. 0 à 3, 3 à 6 et 6 à 9 mois. 9,99 CH.  
**DORMEUSES EN LUXEUX VELOURS ÉPONGE.** Diverses combinaisons de coloris pastel. P, M, G. 9,99 CH.  
**RABAIS 40% SUR LIT BLANC KIDCRAFT POUR ENFANT** avec système de support de matelas Safe'n secure. Prix ord. 299\$  
**VENTE 259\$ CH. RABAIS 32% SUR MATELAS DE LUXE BOPEEP** à 90 ressorts. Prix ord. 79\$  
**VENTE 46,99 CH. PARC PORTATIF 26 x 40 po** à imprimés d'oursins. 59,99 CH.  
**CHAISE HAUTE COORDONNÉE EN VINYLE.** 39,99 CH. RABAIS 10% SUR SIÈGE D'AUTO FORMULA I À DOSSIER RÉGLABLE. Modèle de luxe avec barre de protection. Prix après vente 99,99  
**VENTE 89,99 RABAIS 5% SUR POUSETTE PARAPLUIE SILVERCREST**  
Pliable et facile à transporter. Prix ord. 49,99  
**VENTE 44,99 CH.**

**POUSETTE WAY TO GO DE SILVERCREST** en tissu gris à rayures pastel. 79,99 CH. RABAIS 15% SUR 2 DORMEUSES EN VELOURS ÉPONGE POUR NOURRISSONS. Modèle uni ou à rayures. P, M, G. Prix ord. 3,50  
**2 POUR 6\$ RABAIS 25% SUR COUVERTURES ESMOND.** Modèles Cottonnaire et Twilight. Prix ord. 11,99 à 15,99  
**VENTE 8,99 À 11,99. RABAIS 25% SUR ENSEMBLE DE LAYETTE 3 PIÈCES.** Robe de nuit, douillette/couverture matelassée à glissière. Prix ord. 23,99  
**VENTE 17,99 L'ENS. RABAIS 25% SUR VÊTEMENTS VARIÉS POUR BÉBÉS.** Robe de nuit en flanelle. Prix ord. 2,99  
**VENTE 2,24 CH.** Sous-vêtements de croissance en velours éponge. Prix ord. 4,99  
**VENTE 3,74 CH.** Paquet de 3 paires de socquettes en velours éponge de coton. Prix ord. 3,99  
**VENTE 2,99 LE PQT.** Lange. Prix ord. 2,99  
**VENTE 2,24 CH.** Brassière boutonnée devant. Prix ord. 2,99  
**VENTE 2,24 CH.**  
401, BOUTIQUE POUR BÉBÉS  
408, MEUBLES POUR NOURRISSONS

**Mode**  
Mardi,  
dans le cahier  
mode,  
*La Presse*  
vous propose  
Alain Thomas  
un  
bon tonique



Un article signé  
Anne Richer

La Presse

# Simpson

MONTREAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.



**TOUT EST DANS LE STYLE**

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8<sup>e</sup> ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

## MAISONS D'ENSEIGNEMENT

**FORMATION SUR MESURE**

WORDPERFECT DOS  
DBASE III PLUS LOTUS  
VENTURA (édition électronique)

Taux raisonnable  
**849-7583**

JOUR ET SOIR / 7 JOURS PAR SEMAINE

Micra  
l'institut inc. 368 Sherbrooke Est

**NOUVEAU PROFIL AU PROGRAMME DE MBA**

L'Université du Québec à Montréal offre maintenant un profil spécialisé avec mémoire, dans le cadre du programme de maîtrise en administration des affaires, pour ceux qui s'intéressent à la recherche et à la consultation dans un des champs de spécialisation suivants:

- comportement organisationnel
- gestion des opérations
- finance
- planification et gestion stratégiques
- gestion du personnel
- gestion des systèmes d'information
- marketing
- gestion des relations de travail

Vous êtes admissible à ce programme si vous détenez un diplôme de premier cycle, de préférence dans le domaine de spécialisation désiré, avec une moyenne cumulative d'au moins 30 ou l'équivalent.

Les candidatures doivent être reçues avant le 1<sup>er</sup> mars 1988.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à:  
Yves Nohet, Ph.D. directeur  
Programme de MBA  
Département des sciences administratives  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
C.P. 8888, Succursale A-A  
Montréal (Québec)  
H3C 3P8  
Tél.: (514) 282-7704

Université du Québec à Montréal

**DEMANDES D'ADMISSION**

**1<sup>er</sup> mars**

Date limite de présentation des demandes d'admission pour la session d'automne 1988 pour les programmes de:

- Maitrise en administration des affaires\* (profil spécialisé avec mémoire)
- Maitrise en communication\*
- Maitrise en éducation
- Maitrise en muséologie\* (conjointement avec l'Université de Montréal)
- Maitrise en philosophie
- Maitrise en psychologie\*
- Doctorat en communication (conjointement avec l'Université de Montréal et l'Université Concordia)
- Doctorat en philosophie\* (extension de l'UQTR)
- Doctorat en psychologie\*

\*programmes contingentés

Renseignements:  
Registrierat  
Services aux clientèles universitaires  
870, boulevard de Maisonneuve Est  
Local T-3600  
Montréal  
Tél.: 282-3121

Université du Québec à Montréal

## MAISONS D'ENSEIGNEMENT

**Ecole Pasteur**  
de Montréal-Nord  
11280, av. Jules-Dorion  
Montréal-Nord  
H1G 4W8

École privée française de grande renommée

**INSCRIPTIONS ET EXAMENS D'ENTRÉE SEPTEMBRE 1988**

Classes de maternelle et cours élémentaire  
Examens d'admission de la 2e à la 6e élémentaire

Téléphoner au 322-6123 ou 322-6787 (durant les heures de bureau)

**285-7111**

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

# Les femmes médecins de Colombie-Britannique accusent le gouvernement de mépriser les femmes

Presse Canadienne  
VANCOUVER

voir que les victimes de viol ou paiement des frais d'avortement tion des victimes d'actes criminels. d'inceste pourraient obtenir le par le biais de la Loi d'indemnisa-

Les femmes médecins de Colombie-Britannique s'élèvent contre le refus du gouvernement provincial de défrayer le coût des avortements, et l'accusent carrément de mépriser les femmes.

Le docteur Mary Donlevy, présidente de la Fédération des femmes médecins, a expliqué hier que la situation actuelle fera courir des dangers à de nombreuses femmes qui, par incompréhension ou confusion, iront se procurer un avortement auprès de charlatans ou attendront que leur grossesse soit plus avancée avant de décider d'y mettre fin. « Nous allons assister à une augmentation des infections, des hémorragies et même des décès », a prédit la présidente de la Fédération, qui représente 350 femmes médecins à travers la province.

Depuis que la Cour suprême du Canada a décrété la loi fédérale sur l'avortement inconstitutionnelle, la Colombie-Britannique refuse de défrayer les avortements à même les fonds publics, à moins que la vie de la patiente ne soit en danger.

Mercredi, cependant, le gouvernement provincial a fait sa-

## ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION (GÉNÉRAUX, SOUS-TRAITANTS, ARTISANS, MENUISIERS, ETC.)

### FORMATION TECHNIQUE EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE POUR RÉNOVATION DE MAISONS À LOGEMENTS

Vous désirez obtenir des contrats garantis d'une connaissance de pointe en haute efficacité énergétique, venez suivre nos 6 semaines de formation intensive sur des problèmes que vous rencontrerez régulièrement, autant dans l'ancien que dans la moderne, présentés par un conférencier qualifié et expérimenté soit, M. C. Quillet, architecte et menuisier.

Entre autres, sept cas de rénovation seront vus sous toutes sortes de possibilités, en évitant les erreurs courantes en isolation, en pose de fenêtre, etc.

Apprenez à évaluer pour un client, une fenêtre, l'utilisation de calorifère, le chauffage adéquat, un parement non ventilé, etc.

Le tout vous est offert accompagné d'une documentation complète en la matière, et vous rend éligible à un certificat de formation.

Sessions de 16 heures:

Sherbrooke 26, 27, 28 février 1988  
Chicoutimi 4, 5, 6 mars 1988  
Québec 11, 12, 13 mars  
Montréal 18, 19, 20 mars

Frais d'inscription comprenant: un manuel, un repas, les cafés. 125.00\$

### VENTILATION RÉSIDENNELLE

On étouffe dans nos maisons... y a-t-il du radon?... les problèmes invisibles causés par l'humidité.

Quels sont les nouvelles exigences du code? Une turbine suffit-elle? ou? et quand? Pouvez-vous expliquer à vos clients la différence qu'il y a d'un VRC à l'autre? Savez-vous reconnaître une bonne installation de VRC?

Des formateurs d'expérience, et qualifiés répondront à toutes vos attentes techniques, le tout accompagné d'une documentation sur la ventilation des immeubles d'habitation.

Vous serez également éligible à un certificat de formation.

Ces deux cours sont préparés par l'Institut Grace pour le compte du BUREAU DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Sessions de 12 heures:

Chicoutimi 27, 28 février et simultanément  
Montréal 27, 28 février  
Québec 5, 6 mars  
Sherbrooke 12, 13 mars

Frais d'inscriptions, comprenant: un manuel et les cafés. 95.00\$

### CONSTRUISEZ DES MAISONS SOLAIRES AUX MÊMES PRIX QUE VOS MAISONS ACTUELLES.

SOUPER-CONFÉRENCES préparés par l'Institut GRACE, spécialiste du solaire passif. (Il n'est pas question de capteurs, de gadgets, enfin, peu de coûts supplémentaires).

Magnifiquement illustré de nouveaux modèles de maison pas comme les autres.

De technique simple et accessible, ce sont de véritables maisons-lumières, sans excès de vitrage.

Il faut voir le prototype de 9000\$ pour A. Côté, entrepreneur.

Venez seul ou accompagné de votre conseiller, pour cette conférence toute en énergie solaire, donnée par C. Quillet, architecte chevronné dans ce domaine.

Ces conférences sont organisées pour le compte des Énergies Nouvelles, Ministère des Énergies et Ressources, Québec. Les conférences seront données aux endroits et dates suivants:

Valleyfield 24 mars Rimouski 7 avril  
Gatineau 29 mars Sherbrooke 12 avril  
Montréal 31 mars Joliette 14 avril  
Québec 5 avril Trois-Rivières 19 avril  
Chicoutimi 6 avril Drummondville 26 avril

Inscription à l'avance. Frais d'inscription: 25.00\$ (40.00\$ par couple)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION: (514) 843-6417

ORGANISÉS DANS LE CADRE DES ENTENTES FÉDÉRALES/PROVINCIALES



## LE CERTIFICAT EN TRADUCTION DE MCGILL EST DÉSORMAIS UN PROGRAMME CRÉDITÉ

Venez acquérir une formation de traducteur français / anglais-anglais / français à l'université McGill. Il vous suffira de trois années d'études à temps partiel pour obtenir le certificat en traduction de McGill. Une fois en possession de ce titre, vous pourrez profiter du besoin constant de traducteurs professionnels qualifiés.

Pour être admissible, vous devez avoir une excellente maîtrise des deux langues, écrites et parlées, et subir avec succès un examen d'admission.

Les droits de scolarité s'élèvent à 57\$ pour un cours de 3 crédits.

Examen d'admission: le 14 ou 16 mars à 18 h 30. Pour réserver votre place, veuillez vous présenter en personne de 9 h à 18 h 30 du lundi au jeudi ou de 9 h à 17 h 30 le vendredi. Les droits d'examen s'élèvent à 30\$ (non remboursables) réglables par chèque visé, mandat ou en espèces.

Renseignements complémentaires: Venez au département des langues vivantes, pavillon de la bibliothèque Redpath, pièce 214, ou composez le numéro 398-6160.



McGill Centre d'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner.

# 11%\*

\*TAUX ANNUEL POUR REER CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI 5 ANS INCLUANT BONI DE 3/4%

Taux en vigueur sujet à changement Reçu d'impôt instantané.

## TRANSFÉREZ VOS FONDS REÉR ET PROFITEZ DE CE BONI

Voyez plus loin!



Transférez chez nous vos REÉR et obtenez un boni de +3/4% sur votre contribution annuelle, pour un terme de 1 à 5 ans, si votre solde est de 35 000\$ et plus. Avec un solde de 10 000\$ et plus, le boni est de +1/2%.



BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

des moyens pour l'avenir



+1/4%

sur les nouveaux versements ou transferts si le solde total de votre REER du Trust Royal se situe entre 10 000\$ et 24 999\$

10 1/4%

Sur un dépôt à terme de 5 ans

+1/2%

sur les nouveaux versements ou transferts si le solde total de votre REER du Trust Royal se situe à 25 000\$ ou plus

## C'est tout un score!

Mais hâtez-vous! Il ne reste que 10 jours pour investir dans un REER pour l'année 1987.

Un régime enregistré d'épargne-retraite du Trust Royal vous permet de faire des économies d'impôt tout en vous offrant le maximum de rendement sur votre investissement. Et, vous pouvez profiter d'un intérêt-boni

additionnel allant jusqu'à 1/2% selon le solde total de votre REER au Trust Royal. Profitez-en avant qu'il ne soit trop tard!

Jan Fibeau

Taux sujet à confirmation

Reçu d'impôt immédiat



Il y a 18 succursales dans la région de Montréal



Membre de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

PASSEZ À UNE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL OU COMPOSEZ 876-3099.

Une offre qu'il faut attraper au vol!

DES PLACES QUI S'ENVOLENT RAPIDEMENT...  
**LONDRES**  
À partir de  
**388\$**  
aller-retour



«Époustouffant!»

## Envolez-vous vers Londres!

À ce prix incroyable, vous pourrez profiter pleinement des attraits de cette ville fascinante. Courez les boutiques, promenez-vous dans la campagne anglaise ou offrez-vous du théâtre à son meilleur!

Départs du 1er au 30 avril 1988. Le voyage doit être complété au plus tard le 20 mai 1988. Séjour minimum 7 jours. Les billets doivent être achetés dans les 72 heures suivant les réservations et au plus tard le 4 mars 1988. Le nombre de places est limité et disponible sur certains vols seulement. Tarifs assujettis à l'homologation gouvernementale. D'autres conditions peuvent être en vigueur. Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 393-3111.

DRF 22 Détenteur d'un permis du Québec



AIR CANADA